



Johnson: la formule de rapatriement est pour le Québec une "camisole de force"

par Marcel THIVIERGE

QUÉBEC — "La formule de rapatriement de la constitution constitue pour le Québec une camisole de force," a déclaré, lundi soir, le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, avec un texte de 113 pages, a ouvert le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Il a couvert à peu près tous les domaines et tous les gestes de l'administration de la formule du rapatriement de la constitution jusqu'au rapport Wagner sur la visite de la reine.

Par ce discours, il a donné le ton qu'entend prendre l'opposition au cours de la session: il sera vigoureux, la critique acerbe et souvent constructive.

Il a soutenu que la formule de rapatriement, si elle était adoptée par l'Assemblée législative, fermerait pratiquement la porte à toute extension future des pouvoirs du Québec. "Elle est, a-t-il dit, la négation même de tout statut particulier et ne permet que des modifications à sens unique vers une plus grande centralisation. Elle sabote le comité de la constitution. La politique gouvernementale en matière constitutionnelle ne peut conduire qu'à l'intégration et à l'assimilation."

M. Johnson a expliqué qu'en vertu de la formule proposée, si le Québec désire obtenir une extension permanente de ses pouvoirs par voie d'amendement à la constitution, il faudrait le consentement, non seulement d'Ottawa, mais de toutes et chacune des législatures provinciales. Il faudrait donc, a-t-il précisé, une loi fédérale plus dix lois provinciales. Le veto de n'importe quelle province suffirait à tout bloquer, et rien ne pourrait se faire sans l'unanimité d'un forum où nous sommes un contre dix, a dit M. Johnson.

Par contre, le Québec pourrait toujours déléguer des pouvoirs à Ottawa sans obtenir le concours des autres provinces; mais pour qu'Ottawa nous délègue certains de ses pouvoirs, il faudrait l'assentiment et la participation d'au moins trois autres provinces, ce qui est en pratique impossible, a ajouté le chef de l'opposition. La formule de rapatriement de la constitution proposée permet aux autres provinces de centraliser davantage sans le concours du Québec, a-t-il dit, mais le Québec aurait besoin des autres provinces pour décentraliser.

Le chef de l'opposition a affirmé que c'était Ottawa qui restait maître de l'économie québécoise, même en ce qui concerne l'exploitation de nos richesses naturelles, parce qu'il conservait 80 p.c. de l'impôt sur les profits des corporations, le plus puissant levier de la planification économique.

Il a reproché au gouvernement de n'avoir pas cherché à obtenir une plus grande part de cet impôt.

De plus, Ottawa, en conservant un certain pourcentage de l'impôt sur les successions, continue à pouvoir chambarder des chapitres complets du Code civil.

L'AGRICULTURE

Dans le domaine agricole, M. Johnson a dit que le gouvernement:

- au lieu d'aider le monde rural, propose l'abandon des fermes;
- au lieu de favoriser la décentralisation, il s'applique à tout centraliser, à tout urbaniser;
- ne fait rien pour mettre fin au scandaleux déséquilibre entre le niveau de vie des populations rurales et celui des autres secteurs de la société;
- enlève un ministère aux ruraux en fusionnant ceux de l'agriculture et de la colonisation;

— n'affecte à l'agriculture que 5 p.c. du budget total, alors qu'il atteignait 8 p.c. en 1950-60.

Tout ce que le gouvernement actuel a cru bon de ruraliser, ce sont les taxes et les impôts, a dit le chef de l'opposition. Le "grand oublié" de 1960, le gouvernement libéral s'en est souvenu pour en faire le "grand taxe."

Comme remède à la situation, le chef de l'opposition a proposé:

- une véritable politique agricole, dans le cadre d'une politique d'aménagement du territoire;
- une décentralisation des capitaux, des services, des industries et des emplois;
- le renforcement du syndicalisme agricole, pour donner des pouvoirs véritables aux syndicats agricoles et assurer leur présence partout;
- d'accorder aux syndicats agricoles un moyen d'influence sur les prix tout comme les syndicats ouvriers influencent les salaires;
- l'élaboration d'un véritable Code de l'agriculture;
- de subventionner l'agriculture, car plus un pays est industrialisé, plus il doit subventionner son agriculture, comme c'est le cas en Angleterre et en Allemagne;

VOIR PAGE 2: LE DISCOURS DE M. JOHNSON

52 jours de grève à la Régie des alcools

- la contrebande serait tolérée à Québec
- le gouvernement interviendrait bientôt

Le directeur de la grève de la Régie des alcools, M. Raymond Couture, accuse le gouvernement provincial, et particulièrement le procureur général Claude Wagner, d'approuver tacitement la contrebande d'alcool qui se fait au Québec depuis le début de la grève.

Entre-temps, à Québec, l'administrateur de la Régie, M. Lorne Power, affirmait que le gouvernement provincial interviendrait dans cette grève — qui dure depuis le 5 décembre — si les négociateurs n'en viennent pas à une entente au sujet de la sécurité d'emploi.

Au sujet de la contrebande d'alcool, M. Couture, un conseiller technique de la CSN, a fait part d'un télégramme qu'il adressait au procureur général le 18 janvier. Dans ce télégramme, il indiquait à M. Wagner que ce jour-là, on avait vu deux camions décharger de l'alcool devant un immeuble de Candiac,

Pearson et Lesage: silence sur l'affaire Dupuis jusqu'à la conclusion de l'enquête

OTTAWA — Le premier ministre M. Pearson a déclaré hier qu'il ne fera aucun commentaire sur la démission du ministre Yvon Dupuis avant la fin d'une enquête que mène présentement la Gendarmerie royale.

A l'issue d'une séance du cabinet qui a duré trois heures, M. Pearson a reconnu qu'il y avait eu "beaucoup d'articles dans les journaux" touchant la démission de M. Dupuis, mais il a refusé de les commenter. "Une enquête se poursuit au sujet de certaines choses qui se sont produites il y a plusieurs années,

avant que M. Dupuis n'accède au cabinet," a dit M. Pearson, précisant que l'enquête est menée par le ministère de la justice avec l'aide de la Gendarmerie.

Le premier ministre a ajouté qu'il n'a pas l'intention de commenter l'affaire Dupuis avant son départ pour Londres, ce soir. M. Pearson dirigera la délégation canadienne aux funérailles de Sir Winston Churchill, samedi.

A Québec, le premier ministre, M. Lesage, a refusé de commenter l'affaire Dupuis en Chambre, invoquant lui aussi

l'enquête que mène la Gendarmerie. Il serait contraire aux principes de l'équité et de la justice de se prononcer à l'heure actuelle, a-t-il dit.

Le leader de l'opposition, M. Daniel Johnson, avait demandé au ministre du Revenu, M. Eric Kierans, s'il avait des commentaires à faire relativement à l'établissement d'un hippodrome à St-Luc, dans le comté de St-Jean, par le groupe dirigé par le Dr Roch Deslauriers, de St-Jean. C'est M. Lesage qui a répondu à la question.

M. Johnson s'est ensuite interrogé sur le fait que l'enquête était menée par la gendarmerie royale, alors qu'elle devrait être menée par la sûreté provinciale.

"Cette affaire n'est pas de juridiction provinciale, a dit M. Lesage, car c'est le gouvernement fédéral qui a pris sur lui de faire faire une enquête par la gendarmerie, sur les gestes posés par M. Yvon Dupuis, un député fédéral."

"De plus, a ajouté le premier ministre, nous sommes satisfaits de l'intégrité des hauts fonctionnaires du ministère du Revenu."

Enfin, dans une entrevue téléphonique accordée à l'agence Presse canadienne, M. Roch Deslauriers, chiropraticien de Saint-Jean, a confirmé la nouvelle parue dans le DEVOIR lundi, voulant qu'il ait remis \$10,000 à M. Yvon Dupuis dans l'espoir d'obtenir des autorités provinciales un permis de construction et d'exploitation d'un hippodrome.

M. Deslauriers a ajouté qu'il n'avait pas d'autres commentaires à faire que de préciser que les informations contenues dans deux paragraphes publiés lundi dans le DEVOIR étaient véridiques.

Rivard, s'entremettant en faveur d'un ami détenu, lui écrit au pénitencier: "Cher Bob, ai vu le ministre..."

mais il ne dit pas lequel et nul ne s'en inquiète

par Jean-Pierre FOURNIER

Lucien Rivard a sollicité d'un ministre, le 17 juin 1964, le transfert de son ami Bob Tremblay du pénitencier de New Westminster (C.-B.) à Saint-Vincent-de-Paul. Du moins le prétend-il dans un message de quatre lignes qu'il a adressé le lendemain à son protégé. Le nom du ministre n'y apparaît pas. "Cher Bob, dit-il simplement en anglais. Suis revenu hier d'Ottawa. Ai eu une très bonne entrevue avec le ministre. Il m'a dit qu'il se ferait envoyer ton dossier pour l'examiner."

Rivard, cité pour la deuxième fois hier devant la Commission Dorion, a lu le contenu du message qu'on a saisi sur lui le jour de son arrestation, le 19 juin.

Lors de son premier témoignage vendredi, Rivard avait reconnu qu'il s'était rendu à Ottawa le 17 juin, en compagnie de M. Raymond Rouleau, en vue de rattacher M. Guy Rouleau, député de Dollard et secrétaire parlementaire du premier ministre, à la cause de Tremblay, purgeant une sentence de 20 ans pour tentative de meurtre. Il n'a ni mentionné, ni fait allusion à une entrevue avec un ministre.

A-t-il réellement vu un ministre et lequel ou cherchait-il simplement à impressionner son ami Tremblay? Rivard n'a pas donné plus d'explications hier et personne ne lui en a demandé. L'audience a là-dessus été levée quinze minutes avant l'heure fixée. En principe, il ne sera pas rappelé à la barre. Me André Desjardins, procureur de la Commission, a fait savoir que M. Raymond Rouleau, frère du député et président de la Commission scolaire régionale des Mille-Îles, serait le premier témoin convoqué à l'audience de ce matin.

De toute manière, il semble bien, selon les dépositions recueillies par la Commission, que le transfert subordonné de Tremblay ne fut pas attribuable aux démarches de Rivard. Dès le 4 juin, donc 13 jours avant la visite de Rivard dans la capitale, le commissaire des pénitenciers avait proposé à Tremblay son transfert dans une institution à sécurité maximum (Tremblay avait demandé d'être relégué dans une institution à sécurité moyenne). Celui-ci ayant accepté la proposition, le transfert a été autorisé le 16 juin et Tremblay est arrivé à Saint-Vincent-de-Paul le 29.

Durant l'audience d'hier, les témoignages précédents de Guy Masson et de Mme Lucien Rivard, parmi les plus accablants des 22 qui ont été entendus jusqu'ici par la Commission Dorion, ont été mis à rude épreuve. Evoquant une conversation à cœur ouvert qu'il avait eue dans la prison de Bordeaux la veille avec Robert Gignac, autre témoin important à l'enquête, détenu sous une accusation de meurtre qualifié, Rivard a narré que son interlocuteur:

- avait juré sur la tête de ses enfants "ce que j'ai de plus cher au monde," lui a-t-il dit qu'il n'avait jamais dit ou laissé entendre à Masson, l'entrepreneur, que de \$50,000 à \$60,000 pourraient être versés à la caisse du parti libéral si Rivard était relâché sous cautionnement et échappait ainsi à l'extradition (suspçonné de complicité dans un réseau international de trafic de stupéfiants, Rivard est réclamé par la justice américaine; les tentatives de le faire libérer sous cautionnement sont à l'origine de l'enquête que préside M. le juge Frédéric Dorion);

- avait exprimé l'avis que le mystérieux "spécialiste des

causes d'extradition", auquel les témoignages de Gignac, de Mme Rivard et d'Eddy Lechasseur ont fréquemment fait allusion, n'avait existé que dans l'imagination de Masson.

Masson lui-même, lors de son témoignage devant la Commission, a nié avoir jamais recruté les services d'un tel spécialiste pour le conseiller sur les démarches à effectuer en vue de la libération de Rivard. Ce "spécialiste" est né des témoignages de Gignac, de Mme Rivard et de Lechasseur qui ont tous trois affirmé que Masson prétendait être en communication avec un expert.

Mme Lucien Rivard, d'autre part, a été contredite par sa belle-sœur, Mme Ovide Gagnon. Dans son témoignage, d'ailleurs corroboré par une couple d'autres témoins, elle avait affirmé avoir emprunté \$20,000 de son beau-frère, Ovide Gagnon. Mais la veuve de celui-ci, convoquée hier pour relater les circonstances de la mort de son mari, terrassé le 7 décembre 1964 par une crise cardiaque, a juré qu'il était sans le sou et n'aurait pas pu avancer un kopek pour aider à former la somme de \$60,000 requise par Mme Rivard.

Il travaillait à la petite semaine, a-t-elle expliqué: percepteur à la barrière de la Plage Idéale à raison de \$1,25 l'heure durant les mois d'été, numéraire au bureau de poste durant la période des fêtes et tacheron " \$5 du plafond" entre-temps. Le compte conjoint que Mme Gagnon et son mari maintenaient à la



Rivard, celui de "l'affaire". (Photo LE DEVOIR)

banque renfermait à peine de quoi veiller aux menus imprévus et le testament qu'il a signé avant de mourir ne contenait aucun legs d'importance. "S'il cachait \$20,000 quelque part dans la maison, a-t-elle dit, c'était à mon insu. C'était impossible!"

Rivard lui-même a confessé qu'il avait été étonné quand sa femme lui avait appris qu'elle avait emprunté \$20,000 d'Ovide. "Mais je n'ai pas posé de question..." Il a ajouté qu'il n'aurait certes pas suggéré à sa femme de voir Gagnon pour de l'argent: "Il était à l'oyer, il n'avait aucune valeur..."

Il ressort du témoignage de Mme Gagnon que son mari fut probablement entremetteur: les \$20,000 qu'il a prêtés en son nom n'étaient pas les siens.

Pour éviter un vote de grève de ses professeurs

CECM: offre nouvelle sur les 3 points majeurs du différend

par Jules LeBLANC

Les négociations ont repris hier après-midi entre la Commission des écoles catholiques de Montréal et les représentants de ses quelque 8,000 professeurs, annonce un communiqué de la CECM. La commission scolaire a alors précisé certaines offres qu'elle a faites au stade de la conciliation et qui avaient été rejetées par les deux syndicats d'instituteurs concernés.

La rencontre a eu lieu quelques heures seulement avant les réunions générales convoquées respectivement par l'Alliance des professeurs catholiques de Montréal et la Fédération of English Speaking Catholic Teachers, pour étudier

le résultat du référendum au cours duquel les professeurs ont opté majoritairement pour un arrêt de travail (plutôt qu'un arbitrage) et, au besoin, pour prendre un vote de grève et en fixer la date. Les réunions se déroulent à huis clos et, au moment de mettre sous presse, rien n'a transpiré. En fin d'après-midi, hier, l'exécutif de l'Alliance ne devait pas faire de recommandation lors de la réunion générale d'hier soir.

Les précisions apportées hier par la CECM touchent les trois principaux points en litige: le perfectionnement du personnel, le nombre d'élèves par classe et les traitements. À l'aide du communiqué de la CECM et de renseignements

sûrs que LE DEVOIR a obtenus ces jours derniers de porte-parole de l'Alliance et de

Dernière heure

Un porte-parole de l'Alliance a révélé au DEVOIR que l'exécutif des deux syndicats et le comité conjoint des négociateurs syndicaux acceptent l'offre de la CECM concernant le perfectionnement, mais ils trouvent que, sur les deux autres points, l'amélioration n'est pas suffisante. Toutefois, aucune recommandation ne sera présentée aux membres, a-t-il précisé.

La CECM, voici succinctement quelle est la situation sur chacun de ces trois points.

1. Le perfectionnement — La CECM offre "des cours de perfectionnement organisés par elle, selon ses besoins,

et qui pourront permettre d'accéder à une catégorie de salaires supérieurs. Dans ce dernier cas, il sera même possible de changer de catégorie avant d'avoir obtenu les 30 crédits qui sont actuellement exigés."

Il semble que cette offre fait tomber les principales objections des professeurs. Il n'est plus question d'obliger tous les professeurs de ces deux catégories — ceux qui ont un brevet inférieur au brevet A — à suivre ces cours, sous peine de perdre la moitié de leurs hausses de salaire annuelles; de plus, il n'est plus question de suivre un certain nombre d'heures de cours par année.

2. Les classes — surpeuplées à l'élémentaire — 2,635 classes (69 p. c. du total) entrent dans cette catégorie: elles comptent plus de 30 élèves par classe. Le communiqué de la

VOIR PAGE 2: CECM

Coup d'Etat au Vietnam

(Dernière heure)

SAIGON — Les généraux "jeunes tures" du Sud-Vietnam ont retiré leur appui aujourd'hui au gouvernement du premier ministre Tran Van Huong et se sont emparés du pouvoir, au cours d'un coup d'Etat. Les généraux ont annoncé qu'ils ont confié au lieutenant-général Nguyen

Khanh, chef des forces armées, la tâche de régler la crise politique provoquée par la violente opposition bouddhiste au premier ministre Tran Van Huong. Khan formera immédiatement un "Conseil de l'armée et du peuple", comprenant 20 membres, pour conseiller le gouvernement sur d'importantes décisions.

M. Pearson prépare la rentrée parlementaire

OTTAWA — Le gouvernement est en train de dresser son programme législatif et son budget pour la session du printemps comme si de rien n'était, mais quant à savoir le moment où il en fera part aux Chambres, c'est encore le secret des dieux. Le premier ministre Pearson a annoncé mardi, à la suite d'une réunion de trois heures du Conseil des ministres, que la nouvelle session serait inaugurée dès qu'on en aurait fini avec les projets de loi laissés en suspens avant l'ajournement de la présente session. La rentrée parlementaire est fixée au 16 février.

Le leader de l'opposition, M. Gordon Churchill, a déclaré dans une interview qu'il faudrait au moins deux semaines pour mettre la dernière main au dernier programme législatif, peut-être encore plus de temps si les mesures gouvernementales sont mal rédigées ou prêtent à controverse.

M. Pearson a énuméré les trois principaux projets de loi reportés à la rentrée: le programme de caisse de retraite, le code de travail et le bill

permettant aux provinces de dénoncer les programmes fédéraux provinciaux.

Une semaine

Le leader ministériel à la Chambre des communes, M. George McMillan, a déjà déclaré qu'il suffirait d'une semaine pour accomplir cette tâche. Par la suite il admet qu'il ne pourrait prédire combien de temps durerait encore la présente session.

VOIR PAGE 2: M. Pearson

Six députés libéraux réclament un caucus

QUÉBEC — Six députés québécois ont décidé de réclamer la tenue d'un caucus qui réunirait tous les représentants libéraux du Québec à la Chambre des Communes pour étudier la situation politique fédérale.

Les six députés se sont réunis, lundi soir, à Québec, pour étudier l'opportunité de la tenue d'un tel caucus.

Le député libéral de Lotbinière, Me Auguste Choquette, a déclaré, à l'issue de la rencontre, que ce caucus, qui se tiendrait dans la vieille capitale, pourrait avoir lieu dans une dizaine de jours.

Il devra se tenir avant la reprise des travaux parlementaires prévue pour le 16 février à Ottawa.

Me Choquette a dit que des mesures doivent être prises pour mettre un terme aux attaques et accusations dont les députés libéraux sont l'objet depuis quelques semaines.

Il a de nouveau rejeté le blâme de la présente situation sur ce qu'il a appelé la "vieille garde" du parti à Montréal. Des réformes sont essentielles, a-t-il dit, si l'on veut que les libéraux méritent de nouveau le respect du Québec.

Outre M. Choquette, les députés qui ont participé à la rencontre sont MM. Jean Chrétien, St-Maurice-Lafleche, Jean-Paul Matte, Champlain, Hermann Laverdière, Bellechasse, Raymond Guay, Lévis et Jean-Charles Cantin, Québec-Sud. ...

Théo Ricard: nouveau "bras-droit" de Dief

OTTAWA — Le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, rendra à Ottawa aujourd'hui d'une visite de dix jours dans sa province, la Saskatchewan bien résolu à ne point céder aux pressions exercées en vue de lui faire abandonner le poste de chef du parti conservateur.

Loin de là, suivant certains milieux conservateurs, il ne fait que commencer la lutte. Il a choisi M. Théogène Ricard, député de St-Hyacinthe-Bagot, pour son bras droit dans le Québec et il songe à effectuer une tournée dans cette province.

M. Ricard, directeur du personnel d'une compagnie de textile des Cantons de l'Est et député depuis 1957, fut désigné secrétaire parlementaire de M. Diefenbaker en 1962. Il était ministre d'Etat au moment où le gouvernement conservateur fut défait en 1963.

Bien qu'il ait assisté au caucus des députés conservateurs du Québec qui, au commencement du mois, réclama la tenue d'une convention pour discuter du poste de chef et du programme du parti, M. Ricard n'a cessé de faire profession de sa loyauté envers M. Diefenbaker.

Un ou deux discours

Celui-ci prendra l'avion cette semaine pour Londres où il assistera aux funérailles de Sir Winston Churchill en la cathé-

drale St-Paul. A son bureau on informe qu'il se peut qu'il reste à Londres au commencement de la semaine prochaine.

A son retour il acceptera peut-être d'adresser la parole ou deux fois dans la province de Québec avant la rentrée parlementaire.

C'est ce que lui recommandent quelques-uns de ses partisans mais M. Diefenbaker n'a pris encore aucun engagement. A ce propos il a pris conseil de M. Ricard qu'un conservateur a défini "le nouvel homme de Diefenbaker dans le Québec".

L'avenement de M. Ricard à ce poste officiel se produit au moment de la rupture entre M. Diefenbaker et le chef du parti dans le Québec, M. Léon Balcer, ancien ministre des Transports et maintenant président du caucus des députés conservateurs du Québec.

Pendant son séjour en Saskatchewan, M. Diefenbaker a fait entendre bien clairement qu'il n'avait nullement l'intention de résigner le poste de chef du parti. A un banquet qui lui fut offert en témoignage d'estime à Prince Albert, il exhortait ses concitoyens à engager avec lui le combat. A un ralliement conservateur tenu à Moose Jaw, pointant une bannière sur laquelle étaient inscrits les mots "Persévère, John" il clama que c'était bien ce qu'il avait l'intention de faire.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

Assistant-directeur du personnel demandé

HOPITAL ST-CHARLES, JOLIETTE

Âge: entre 22 et 30 ans

Scolarité: 12e année

Salaire et conditions de travail à discuter

Faire demande d'emploi par écrit à:

DIRECTEUR DU PERSONNEL, HOPITAL ST-CHARLES
BOULEVARD STE-ANNE, JOLIETTE

COMPTABLE AGRÉÉ

Demandé par une compagnie
de construction.

Ecrire et envoyer curriculum vitae à:

CASE 1149, LE DEVOIR

ANALYSTE DU PRIX DE REVIENT

Demandé par une importante compagnie de machinerie
lourde située à Montréal.

De préférence avec un diplôme en commerce ou comptabilité. Le candidat choisi devra s'occuper du prix de revient des nouvelles installations, de l'entretien d'équipement actuel, de l'analyse du coût et autres, de l'analyse du prix de revient des prévisions, budgets, et de la préparation des rapports et évaluations économiques pour la direction. Le postulant devra de plus s'occuper de l'initiation du personnel.

Ecrire pour rendez-vous en mentionnant votre curriculum vitae à:

CASE 1143, LE DEVOIR

STENO-SECRÉTAIRE DEMANDÉE

On demande une sténo-secrétaire parfaite bilingue. Devra avoir une excellente connaissance des langues française et anglaise, être rapide en sténo française et anglaise et en dactylographie. Devra également avoir beaucoup de versatilité et de l'initiative personnelle.

Environ quatre à cinq années d'expérience.

Pour situation dans le nord de la ville.

Instruction requise: minimum 11e année plus cours commercial. De préférence un baccalauréat ou l'équivalent.

Toute réponse sera gardée strictement confidentielle.

Prière d'adresser votre réponse à:

CASE POSTALE 1147, LE DEVOIR

PROFESSEURS DE FRANÇAIS

(par méthode audio-visuelle)

jusqu'à \$10,500 par année

selon la formation académique et l'expérience

ÉCOLE DE LANGUES

GOUVERNEMENT DU CANADA

OTTAWA

Les postulants doivent posséder un diplôme universitaire sanctionnant un cours reconnu en pédagogie ou en Arts et deux années d'expérience dans l'enseignement du français comme langue seconde au niveau secondaire. Les professeurs qui sont sous obligations dans le moment sont priés de faire une demande immédiatement en vue d'un emploi l'automne prochain.

S'inscrire SANS FRAIS à la Commission du service civil du Canada, Ottawa 4, et rappeler le numéro de concours 64-708-1; utiliser les formules qu'on trouve dans les bureaux de poste, dans les bureaux du Service national de placement ou de la Commission du Service civil.

ON DEMANDE UN ADMINISTRATEUR

Un journal quotidien de Montréal veut confier d'importantes responsabilités administratives à une personne possédant la compétence requise. Cette personne collaborera à la direction administrative d'un service-clé du journal.

Qualités requises: bonne santé, discipline et régularité dans le travail, solide formation administrative et comptable, expérience dans la direction du personnel, bonne culture générale, esprit de collaboration, solide connaissance du français et de l'anglais.

Le salaire sera déterminé suivant la compétence et l'expérience.

On est prié de soumettre sa candidature par écrit à:

Case 1141, Le Devoir.

Prière de préciser âge, niveau d'instruction, emplois précédents, salaire demandé, adresse, numéro de téléphone, références.

ATTACHE DE PRESSE

Expérience: 3 à 5 ans

Éducation supérieure

Bilingue

25 à 35 ans

Montréal

Une importante association d'hommes d'affaires, située à Montréal, recherche un attaché de presse. Cette personne sera responsable de la préparation de textes et de communiqués de presse en plus de maintenir des rapports avec les services d'information. Il agira comme avertisseur en matière de publicité et de relations extérieures auprès du conseil d'administration de cette association. Un salaire attractif est offert.

Les postulants doivent être bilingues, âgés de 25 à 35 ans, avoir complété une éducation supérieure et posséder de 3 à 5 ans d'expérience du milieu publicitaire.

Les réponses, faisant état de l'expérience acquise et des qualifications, doivent être adressées à:

"Attaché de Presse"

WOODS, GORDON & CIE
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION800 QUÉBEC, RUE ST-JACQUES
MONTRÉAL 1, CANADA

Le discours de M. Johnson

(Suite de la première page)

— tout comme il existe des salaires minima, d'établir des prix minima pour les produits de la ferme;
— d'accorder des dégrèvements fiscaux;

POLITIQUE OUVRIÈRE ET GREVE A LA RAQ

Il a fallu toute une série de manifestations, de menaces et d'ultimatums pour forcer le gouvernement à faire inclure dans le bill 54 les dispositions que les travailleurs réclamaient, a rappelé le chef de l'opposition. Il a accusé le gouvernement d'agir comme le plus réfractaire et le plus buté des patrons. Au sujet de la grève des employés de la Régie des alcools, M. Johnson a dit que le gouvernement a fait trainer les négociations en longueur sous prétexte qu'il lui fallait beaucoup de temps pour agir. Le gouvernement n'a pu régler le cas de ces employés après six mois de négociations, alors que le gouvernement Sauvé avait en moins de deux mois fait adopter une reclassification et une augmentation générale du traitement des fonctionnaires.

Si le nouveau syndicat des fonctionnaires doit affronter la même obstination et les mêmes résistances, comme ce fut le cas pour les employés de la RAQ, des difficultés encore plus graves ne manqueront pas de surgir, a prédit M. Johnson. L'arme la plus efficace pour lutter contre le patronage est le syndicalisme dans la fonction publique. Le gouvernement, s'il voulait sincèrement éliminer le patronage, n'hésiterait pas à inclure dans la convention collective une clause portant qu'à compétence égale, la promotion doit être accordée au plus ancien. Toutefois un gouvernement qui veut favoriser de préférence ses créatures et ses amis luttera jusque dans ses derniers retranchements contre une clause pareille. Pour protéger les non syndiqués, le député de Bagot a suggéré que les salaires minima soient portés à au moins un dollar l'heure, comme c'est la tentance en Ontario. Il a rappelé que le gouvernement fédéral vient de fixer un minimum de \$1.25 l'heure.

L'ECONOMIE ET LA SGF

Il a soutenu que le gouvernement ne donnait aux membres du Conseil d'orientation économique aucun pouvoir. "Il est donc peu surprenant, a-t-il dit, que ce conseil, après quatre ans, n'ait produit que deux minces plaquettes".

Il a rappelé que lorsque le gouvernement avait constitué la Société générale de financement, tout le monde croyait que la décentralisation industrielle devait être l'un des objectifs de la nouvelle société. De plus, le directeur du Devoir, à cette époque, M. Gérard Filion, insistait sur la nécessité d'une politique de décentralisation, comme en font foi certains de ses éditoriaux.

Les membres du Bureau de l'industrie et du commerce du Québec métropolitain, qui avaient déjà entrepris des démarches dès 1961 pour amener les sociétés Peugeot et Renault à établir une usine de montage dans la région de Québec, et à qui M. Filion avait offert sa collaboration, apprirent un bon

CECM

(Suite de la première page)

CECM dit que cette dernière, "se rendant à la demande des enseignants," offre d'engager pour l'année 1964-65, 40 professeurs supplémentaires pour améliorer la situation.

"En plus, la CECM propose que des professeurs, désignés par les associations, étudient, avant septembre prochain, avec des représentants de la Commission, les solutions pratiques qu'il y aurait lieu d'apporter à la lumière des possibilités et des recommandations qu'offre le rapport Parent, pour résoudre le problème du nombre d'élèves par classe."

Ce qui est nouveau ici, c'est que la CECM précise la composition et le mandat du comité conjoint. Les professeurs, eux, demandent que la moitié des classes surpeuplées soient éliminées en septembre 1965 et l'autre moitié en septembre

1966. Tout porte à croire qu'ils accepteraient la nouvelle offre concernant le comité conjoint si la convention collective établissait la norme de 30 élèves par classe.

3. Les traitements. — La nouvelle offre garantit les droits acquis des professeurs et accorde des hausses moyennes de "plus de \$400, sur une période de deux ans, à la majorité" d'entre eux. Quant aux professeurs qui comptent 20 ans de service et plus à la CECM, ils auront des hausses de \$500 à \$1,000 durant cette période.

Le communiqué révèle les salaires minima et maxima prévus aux échelles par la nouvelle offre: catégorie I (13 années de scolarité): \$3,700 à \$7,500; catégorie II (14 ans): \$4,100 à \$7,750; catégorie III (15 ans): \$4,500 à \$8,000; catégorie IV (16 ans): \$5,000 à \$8,500; catégorie V (17 ans): \$5,500 à \$9,000; catégorie VI (18 ans): \$6,000 à \$10,000.

matin que l'usine serait construite à Saint-Bruno, municipalité de la région de Montréal, dont le même M. Filion est maire.

Le chef de l'opposition a dit que c'était non pas à la SGF mais au gouvernement d'intervenir pour que s'effectue la décentralisation industrielle. Mais alors, a-t-il ajouté, qu'on cesse de nous présenter la Société générale de financement comme un remède à tous les maux économiques dont nous souffrons et comme l'affirmation la propagande libérale.

M. WAGNER ET LES LIBERTES CIVILES

"Le procureur général, Me Claude Wagner, qui pose en champion de la lutte contre le crime, ce qu'il doit être en vertu même de son mandat, a dit M. Johnson, recevra l'appui total de l'opposition. M. Wagner ne doit cependant pas se permettre de taxer d'extrémistes ou de mauvais citoyens ceux qui ne sont pas toujours d'accord avec ses façons de voir ou de procéder. Il ne faut pas, non plus, que les libertés d'expression et de manifestation dépendent des caprices de l'humeur, des bonnes ou mauvaises digestions des hommes au pouvoir". M. Johnson a rappelé que les attitudes que le procureur général avait prises à l'occasion de la visite royale et en d'autres occasions, avaient fait naître un peu partout des craintes très légitimes.

Pour prévenir toute atteinte aux libertés civiles, le chef de l'opposition a suggéré l'adoption d'une charte des droits de l'homme et la nomination d'un ombudsman ou protecteur du peuple.

M. Pearson

(Suite de la première page)

"Tout dépendra, selon M. Churchill, du soin apporté à la rédaction et à l'amménagement des projets de loi. Il faudra s'attendre à quelque retard si ces projets sont mal présentés comme ce fut le cas dans le passé."

M. Pearson a déclaré que, durant son séjour à Londres à l'occasion des funérailles de Sir Winston Churchill, il espère s'entretenir avec quelques hommes d'Etat mondiaux, britanniques et canadiens. Il n'exercera pas de pressions pour que soit tenue une conférence des premiers ministres

Chacune des échelles comporte 14 échelons, correspondant aux années d'expérience.

Seules, les catégories I et II subissent ici une modification, et c'est précisément là que se trouvent 73 p.c. des quelque 7,000 membres de l'Alliance. A la fin de la conciliation, la CECM offrirait \$3,700 à \$7,100 pour la catégorie I et \$4,100 à \$7,100 pour la catégorie II.

"L'échelle proposée par la CECM, affirme le communiqué, prévoit pour l'avenir la parité entre les hommes et les femmes, la parité entre l'élémentaire et le secondaire, la parité entre un célibataire et un homme marié ou un professeur qui a une personne à sa charge. Tous les suppléments disparaissent donc. Cependant, pour protéger les droits acquis du personnel, la CECM propose que les suppléments actuellement versés à ses professeurs s'intègrent à leur salaire en surplus. En vertu de la proposition, chaque professeur est assuré d'une augmentation de \$100." (Seule la dernière phrase constitue un élément nouveau.)

du Commonwealth. La chose est à peu près fixée à juillet prochain. L'invitation a été lancée par le premier ministre anglais.

Remaniement

On ne sait quand M. Pearson rentrera de Londres. Il ne lui restera plus alors que deux semaines pour se préparer à la réouverture de la session.

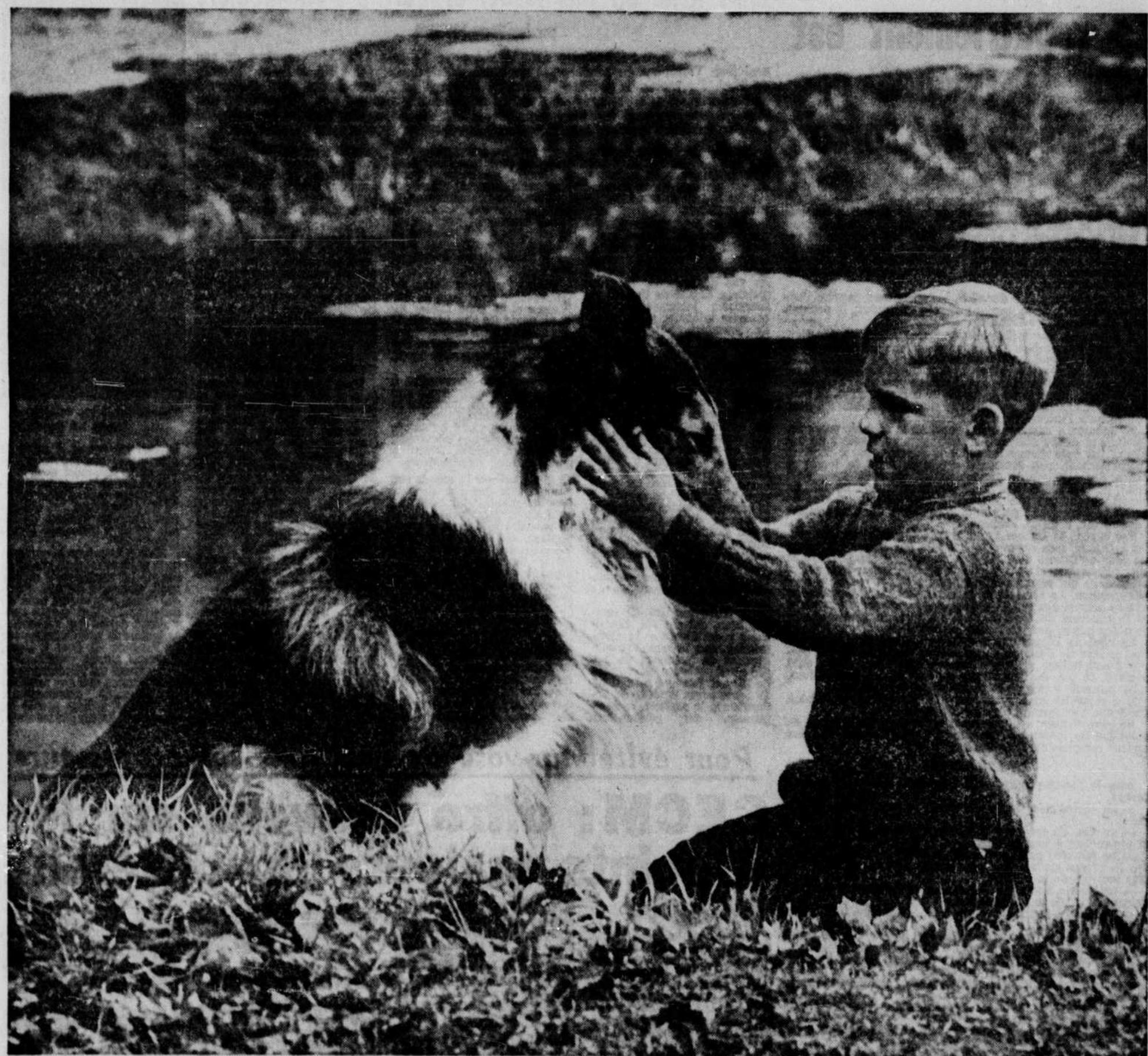
Un journaliste lui a demandé s'il aura remaniement ministériel. M. Pearson n'a rien à dire à ce propos. Il a lu quelques articles de journaux. Sur le ton badin, il confie aux reporters qu'il attendra leurs suggestions avant de prendre une décision.

AVIS de DÉCÈS

BOURASSA. — A Montréal, vendredi, le 22 janvier 1965, à l'âge de 63 ans, est décédé, accidentellement, Monsieur Conrad Bourassa, fils bien-aimé de feu M. et Mme J. T. Bourassa, de Windsor Mills. Il a été exposé à T.E.S. & Co, rue Tower. Les funérailles ont eu lieu mardi le 26 janvier à 11h. à l'église Notre-Dame, inhumation au Champ d'Honneur à Pointe-Claire.

COLETTE. — A Verchères, le 25 janvier 1965, à l'âge de 84 ans, est décédé, M. Edmond Colette, époux de feu Robertine Provost. Les funérailles auront lieu jeudi. Le convoi funéraire partira du salon Gérard Jodoin, No 4, rue St-André, pour se rendre à l'église paroissiale de Verchères, où le service sera célébré à 10 h. Et de là au cimetière du même endroit, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GAGNIER. — A Verdun, le 22 janvier 1965 à l'âge de 62 ans, est décédé Mme Joseph-P. Gagnier, autrefois de St-Michel de Bellechasse, Née Hélène Leclerc, demeurant à 285 Manning. Les funérailles ont eu lieu le 25 janvier. Le convoi funéraire est parti du Salon Urgel Bourgie Ltée, No 5551 rue Wellington, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Garde où le service a été célébré à 10 h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture.



Vous souvenez-vous comme il vous était facile de communiquer avec quelqu'un quand vous étiez enfant?

Vous aviez un ami. Vous lui parliez. Vous lui racontiez des tas de choses. Il vous comprenait toujours.

Mais nous grandissons. Et nous apprenons que les communications ne sont pas aussi faciles.

Nous apprenons aussi que la bonne marche des affaires est subordonnée aux bonnes communications. (Que de clients déçus par des commandes transmises trop tard.)

Un grand nombre de gens nous demandent de les aider à résoudre leur problème de communications. Qui sommes-nous? Les Télécommunications Canadiennes National/Canadien Pacific.

Le ministère des Transports a demandé notre aide.

Il désirait un système rapide et précis permettant aux stations météorologiques canadiennes l'échange de renseignements.

Nous avons installé un système de téléscripteurs et de fac-similés.

Les stations météorologiques du Canada reçoivent maintenant simultanément les renseignements écrits et les graphiques sur le temps.

Une société de l'industrie électronique a demandé notre assistance.

Pouvait-elle faire ses commandes à un rythme accéléré capable de réduire le stockage onéreux de milliers de pièces?

En effet. La réponse est dans notre système de télécommunications Télex. Le Télex transmet instantanément les commandes imprimées, fournit une copie dactylographiée de chacune, accélère la production et diminue les frais d'entreposage.

360 entreprises de l'industrie électronique utilisent maintenant le Télex. Nous pouvons peut-être vous aider? Peut-être pourriez-vous réduire vos

frais d'exploitation au moyen du Télex? Ou avec votre propre système de téléscripteurs? Ou à l'aide d'un procédé de communication automatisé que nous appelons le traitement intégré des données? Ou encore en combinant ces services ou d'autres que nous mettons à votre disposition?

Ou peut-être croyez-vous que vous

n'avez pas de problème de communication? (En êtes-vous sûr?)

Communiquez avec nous. Postez-nous ce coupon. Nous serons heureux de vous faire parvenir gratuitement notre brochure en couleurs de 16 pages concernant les télécommunications. Et nous vous enverrons aussi un spécialiste des communications, si vous le désirez.

Mr. J. C. McDaniel, directeur général des ventes
Télécommunications CN-CP, 151 ouest, rue Front, Toronto, Ont.☐ Veuillez me faire parvenir des renseignements gratuits sur les télécommunications.☐ Je sollicite aussi la visite d'un spécialiste des télécommunications.NOM _____ TITRE _____ COMPAGNIE _____
ADRESSE _____ VILLE _____ PROVINCE _____CANADIEN NATIONAL TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIEN PACIFIQUE
ELLES ASSURENT L'EFFICACITÉ DES ENTREPRISES

Participation africaine à l'Exposition

MONTREAL — La République du Niger, la Côte d'Ivoire et la Haute-Volta, ont annoncé conjointement hier qu'elles acceptent l'invitation du Canada et qu'elles participeront à l'Exposition universelle de 1967.

La nouvelle a été communiquée à la compagnie canadienne de l'Exposition universelle par le président de celle-ci, Son Excellence M. Pierre Dupuy, qui se trouve actuellement en Afrique, où il accomplit une tournée de propagande en faveur de l'Expo.

Les trois nouveaux participants occuperont, sur l'emplacement de l'Expo, une partie de l'espace réservé aux pays africains de la communauté française.

Le nombre des pays ayant officiellement accepté l'invitation du gouvernement canadien se trouve ainsi porté à trente-deux.

M. Lévesque au 23e de Place Ville-Marie

Le ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Gérard D. Lévesque, prenant la parole hier au déjeuner du club Rotary, a expliqué les nouvelles structures de son ministère. Il a rappelé que ce dernier comptera désormais cinq divisions, soit l'Industrie, le Commerce, les Délégations du Québec à l'étranger, les Pêcheries commerciales et le Bureau de la Statistique. S'y ajouteront divers services, comme le Bureau de la recherche économique, l'Administration et l'Information.

M. Lévesque a d'autre part annoncé que son ministère occupera, à partir du 1er février, des bureaux modernes au 23e étage de Place Ville-Marie.



L'ambassadeur d'Italie, M. Carlo de Ferraris Salzano, et M. Paul Biennu, à l'inauguration du séchoir Braibanti.

M. Salzano inaugure un nouveau séchoir italien

En présence de nombreux hommes d'affaires canadiens et italiens, l'ambassadeur d'Italie au Canada a mis en marche hier, directement du club St-Denis, un nouveau séchoir de pâtes alimentaires installé à l'usine des Produits alimentaires Catelli par la Société Braibanti, de Milan. Le président de Catelli, M. Paul Biennu, a souligné l'importance des liens économiques et culturels qui unissent les deux pays, et le fait que Catelli célébrera en 1967 le centenaire de son existence.

Les nombreux invités ont pu suivre les opérations du séchoir grâce à un circuit privé de télévision. C'est l'un des plus considérables du monde et le premier du genre à être installé dans une fabrique de produits alimentaires au Canada. Son coût et son installation ont entraîné une dépense de

\$275.000. Le président de la Société italienne, M. Mario Braibanti, participait à la cérémonie.

Le nouveau séchoir Braibanti a une capacité de production de 2.000 livres de pâtes alimentaires à l'heure. La fabrication, chez Catelli, est entièrement automatique, depuis l'acheminement de la semoule et de l'eau vers les grands malaxeurs mécaniques jusqu'au procédé d'emballage. L'opération du séchage est la plus longue et la plus importante.

L'entreprise montrealaise, qui produit déjà les deux tiers de toutes les pâtes alimentaires consommées au Canada, sera en mesure, grâce au nouveau séchoir Braibanti, d'augmenter sa production de pâtes alimentaires d'environ 10 millions de livres pour une dizaine de variétés, a souligné M. Biennu.

LE DEVOIR

MONTREAL, MERCREDI 27 JANVIER 1965

Les papetiers sont confiants pour l'avenir

L'industrie canadienne des pâtes et papiers avait fait connaître en fin d'année, qu'avant décembre 1967, elle mettrait en oeuvre des aménagements nouveaux qui coûteraient plus de \$800.000.000. C'est en ces termes que M. R.M. Fowler, président de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers, a fait connaître les perspectives de l'industrie papetière, quand il a déposé le rapport annuel de l'Association.

Ainsi, une douzaine d'usines nouvelles seront construites; ce programme a peu de précédents. Son aspect le plus spectaculaire est celui de l'agrandissement de la production de la pâte au sulfate, particulièrement en Colombie-Britannique. A la fin de 1967, le Canada pourra produire 7.000.000 de tonnes de pâte au sulfate, en regard de 3.800.000 tonnes, au début de 1964, ajoutait M. Fowler.

L'industrie canadienne des pâtes et papiers a atteint de nouveaux sommets, l'an dernier; la demande mondiale ne fait s'accroître la production et les exportations. La production a augmenté de neuf pour cent par rapport à l'année précédente, au total, 13.800.000 tonnes et les exportations atteignent près de 11.000.000 de tonnes.

Jamais l'industrie avait connu un tel accroissement au cours d'une même année, a commenté M. Fowler. Le taux de rendement de l'industrie papetière a progressé et s'établissait à 90 p.c., au lieu de 87 p.c., en 1963. La valeur de la production des usines de pâtes et papiers, \$1,9 milliard, constitue une importante contribution à la prospérité canadienne. L'industrie papetière demeure la plus en vedette au pays, comme principal employeur et exportateur.

La production de papier-journal s'est élevée de plus d'un million de tonnes, au cours de 1964, dont 80 p.c. ont été expédiés aux Etats-Unis, au Japon et en Angleterre; la production canadienne s'accroît de 10 p.c. et touchait au total les 7.300.000 tonnes.

M. Fowler a fait remarquer que l'augmentation de la production de papier-journal au Canada a dépassé la capacité de production des nouvelles installations.

La production de divers papiers et de cartons est également à la hausse avec une production totale de 2.500.000 tonnes. M. Fowler a fait état de nombreux travaux de recherche qui modifient de jour en jour les techniques de l'industrie papetière. Il soulignait qu'un rapport de la FAO avait prédit une consommation de 87.000.000 de tonnes de papier en 1965; elle atteindra plutôt 100.000.000 de tonnes dans le monde. "Nous n'oublions pas que l'industrie forestière demeure le principal facteur de prospérité de l'économie canadienne," a conclu M. Fowler.

La section technique de l'Association canadienne de la pulpe et du papier a tenu sa 51e réunion annuelle à l'hôtel Reine-Elisabeth, plus de 1.500 ingénieurs y prennent part, jusqu'à vendredi. Une cinquantaine de communications seront prononcées et il y a plusieurs études de groupe, dont hier, sur le rôle et l'avenir du jeune ingénieur dans l'industrie de la pâte et du papier.

La FTQ: le Québec dépense 28 fois plus pour la faune que pour les travailleurs

Le vice-président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Fernand Daoust, a dénoncé le "scandale social" que constitue le fait que le Québec dépense 28 fois plus d'argent pour l'aménagement et la protection de la faune, qu'il n'en consacre à la protection des travailleurs d'usines. Il semble bien, dit-il, que le processus de la révolution tranquille n'a pas encore touché le domaine de l'hygiène industrielle.

Selon le porte-parole de la FTQ, le "Budget des dépenses" du gouvernement provincial pour l'année financière 1964-65 indiquait en effet que le ministère de la Santé affectait à sa division de l'hygiène industrielle la somme dérisoire de \$182.500, dont il convient de déduire une somme de \$50.000 assumée par le gouvernement fédéral.

En revanche, révèle M. Daoust, on constate que le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche consacre à son service de l'aménagement de la faune, qui est un service de biologie, \$1.167.500, et à son service de la protection de la faune (garde-chasse et garde-pêche), \$2.536.000, soit une somme totale de \$3.703.500.

Au poste des salaires, de préciser le leader syndical, Québec consacre \$150.000 à la protection de la santé des travailleurs, et \$2.309.500, à la protection des animaux. Au poste des frais de voyage, fort significatif dans des services d'enquête et d'inspection, le rapport est de \$12.500 à \$650.000, toujours en faveur du gibier.

M. Daoust ajoute que, d'après les informations qu'il possède, la division de l'hygiène industrielle n'a pas de directeur depuis quelque temps déjà, qu'elle se compose uniquement d'un médecin, d'un ingénieur et de deux chimistes, qui ne suffisent pas à répondre aux plaintes des travailleurs eux-mêmes, ni aux demandes d'inspection de la Commission des accidents du travail. Selon lui, il n'existe rien de tel qu'une inspection systématique des usines, ce qui explique le nombre effarant de travailleurs qui perdent leur santé, quand ce n'est pas la vie, au travail.

Le vice-président de la FTQ explique qu'il a été conduit à faire sa propre enquête sur la division de l'hygiène industrielle à la suite des démarches à peu près vaines qu'il multiplie depuis 1960, à titre de représentant du Syndicat international des travailleurs des industries pétrolière, chimique et atomique, pour obtenir des conditions de travail plus hygiéniques à l'usine de la compagnie Electric Reduction, de Varennes.

M. Daoust a révélé qu'il vient à peine de recevoir l'assurance, par l'intermédiaire du Dr Roland Bourassa, de la division de l'hygiène industrielle, que l'ERCO s'apprête à construire, vers le début de février, un abri convenablement aéré qui pourra servir de lieu de repos aux ouvriers préposés à la coulée des fournales. Le médecin informait également, le 11 janvier dernier, que son service avançait normalement dans l'étude des risques aux autres endroits de l'usine en cause.

La Cour suprême confirme la condamnation d'un employeur pour renvoi d'une syndiquée

OTTAWA — La Cour suprême du Canada a confirmé la culpabilité de J. Alepin Frères Ltée, de Montréal, secrétaire-trésorier de cette maison, qui avait illégalement congédié une employée parce qu'elle faisait partie d'un syndicat.

La cause remonte au mois de mai 1960, lorsque l'Union internationale du vêtement pour dames avait été reconnue par la commission des relations ouvrières du Québec comme négociateur pour les employés de la compagnie Alepin, qui fabrique des vêtements pour dames.

Durant les procédures de conciliation et d'arbitrage, en octobre 1960, Mme Thérèse Latour, présidente de la succursale du syndicat chez Alepin, a été mise à la porte. Les autres employées avaient alors manifesté contre ce renvoi. La police avait été appelée sur les lieux pour rétablir l'ordre. Le travail avait été interrompu par la suite et des piquets de protestation maintenus devant l'usine.

En Cour supérieure du Québec, M. Alepin avait été reconnu coupable d'avoir congédié Mme Latour illégalement et condamné à deux fois 15 jours de prison et à \$50 d'amende. La compagnie était reconnue coupable

avait été condamnée à \$200 d'amende.

La Cour a également rejeté une demande en appel de la Couronne contre un jugement de la Cour d'appel du Québec exonérant M. Alepin et la compagnie des accusations d'avoir illégalement congédié quatre autres employées.

Les Feux-Follets et leur "Mosaïque canadienne" à la conquête du monde

"Le rêve de Michel Cartier et de ses Feux-Follets est maintenant une imposante réalité. Après leurs premiers spectacles professionnels à la Place des Arts, les 12, 13 et 14 février, les Feux-Follets entreprendront des tournées internationales qui les conduiront en Australie, en Afrique du Sud, en Grande-Bretagne, en Europe, aux Etats-Unis, en Amérique latine, etc. Ils participeront également au Festival de Vancouver du 8 au 11 juillet et se produiront dans plusieurs autres villes canadiennes."

Cette communication a été faite par Me E.-Jacques Courtois, c.r., président de la compagnie des Feux-Follets, au cours d'une conférence de presse tenue hier après-midi à son bureau professionnel, en présence du directeur artistique, Michel Cartier, de plusieurs administrateurs, du Secrétaire d'Etat, M. Maurice Lamontagne, et du sous-ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Guy Frégault.

Me Courtois a ajouté que l'entreprise privée, la Ville de Montréal, le Gouvernement du Québec et le Gouvernement canadien avaient collaboré à l'établissement des Feux-Follets comme ensemble professionnel. De leur côté, les artistes sont soumis à un entraînement professionnel intense depuis le 7 octobre, c'est-à-dire depuis leur retour de Charlottetown où ils avaient participé avec grand succès, le 6 octobre, au spectacle de variétés présenté devant la reine dans l'édifice commémoratif des Pères de la Confédération.

M. Chartrand est aussi socialiste par ce qu'il a vu d'un régime socialiste comme celui de Cuba qui, dit-il, aura l'un des standards de vie les plus élevés au monde d'ici deux ou trois ans.



Le porte-parole de la FTQ affirme que l'enquête gouvernementale a été extrêmement lente et qu'elle n'a pas donné les résultats que les travailleurs étaient en droit d'en attendre. Il trouve que la division de l'hygiène industrielle s'est montrée beaucoup trop timide dans ses recommandations à la compagnie Electric Reduction, et que la santé des employés est toujours en péril à l'usine de Varennes.

Cependant, M. Daoust hésite à tenir le personnel actuel de ce service gouvernemental de l'état actuel des choses. Ils sont quatre, dit-il, alors qu'ils devraient être au moins 40. Mais, selon lui, les travailleurs en cause, de même que tous les autres qui, dans le Québec, ruinent leur santé dans des usines insalubres, sont parfaitement justifiés de s'en prendre à un gouvernement dont la politique de grandeur n'a pas encore apporté grand-chose aux petits et aux humbles. Les travailleurs attendent toujours, dit-il, leur "rapport Parent" sur la sécurité et l'hygiène au travail.

Le maire Laurin préconise la coordination économique de la région métropolitaine

Le temps est venu, a dit hier midi le président du Conseil de coordination intermunicipale, de considérer la région économique de Montréal comme un tout homogène. Aussi, tous les dirigeants municipaux de cette région devraient sans retard tenir une conférence pour qu'ensemble, en tant qu'équipes, ils examinent les mesures à prendre pour le progrès futur de la région métropolitaine.

Cette région économique, a précisé M. Marcel Laurin devant les membres de la Chambre de commerce du district de Montréal, compte plus de 60 municipalités et une population d'environ 2.500.000 âmes, la moitié résidant dans la ville de Montréal même et l'autre moitié se localisant dans les municipalités de banlieue sur l'île de Montréal, l'île Jésus et la Rive Sud.

Les référendums des derniers mois, selon le maire de Saint-Laurent, prouvent que les annexions, les fusions ou les regroupements forcés ne sont pas des solutions acceptables par cette population, qui a ainsi mis un terme au concept "une île, une ville", sur l'île de Montréal ou sur l'île Jésus. Il souhaite que les recommandations prévues par les deux comités qui, en 1964, ont étudié les problèmes intermunicipaux des deux îles "seront en accord avec la volonté manifestée par les populations intéressées"; car, a-t-il ajouté, la volonté de la population est souveraine et c'est elle qui, en dernier ressort, doit décider de son propre sort.

Les municipalités de banlieue sont prêtes à former un organisme régional, qui pourrait présenter au gouvernement provincial des suggestions visant à établir une politique d'ensemble.

"Cet organisme, toutefois, devrait être constitué au niveau de la région pour traiter des problèmes de la région, dans un esprit qui tienne compte des problèmes de la région", a dit le président du CCI.

Reprenant les formules de coordination intermunicipale suggérées au comité d'étude Blier — formation de conseils d'arrondissements et d'un organisme quasi-judiciaire qui constituerait en quelque sorte un tribunal de dernière instance — le maire Laurin a affirmé que "les banlieues sont des réalités bien vivantes, qui constituent des stimulants au développement de l'économie de toute la région de Montréal". Il a ajouté que d'ici quelques années, la banlieue aura connu une croissance de population qui la rendra plus importante que la ville de Montréal elle-même.

Le moment est maintenant venu de passer à l'action et de jeter les bases d'une politique intermunicipale, en accord avec les vœux de la majorité de la population, a souligné M. Laurin.

Le conférencier a aussi fait état de l'intention du gouvernement provincial de proposer une loi pour promouvoir le regroupement volontaire des municipalités. Il a dit à ce propos qu'aucune municipalité sur l'île de Montréal, sur l'île Jésus ou sur la Rive Sud ne s'oppose à tout regroupement volontaire, "à la condition que le mot volontaire signifie bien que la population intéressée aura le dernier mot à dire".

OUI — L'hiver aussi —
Nous installons les
GOUITIERES
(ho-do)
Estimation gratuite
* MONTREAL — 322-4160
* QUEBEC — 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

Ne sous-estimez pas la grippe
En quelques semaines, la grippe espagnole de 1918 faucha plus de 21 millions de personnes dans le monde entier. Elle pourrait sévir de nouveau. **SELECTION** du Reader's Digest de février vous apprend comment les experts peuvent déjà prédire la prochaine épidémie. Lisez ce qu'il faut penser des vaccins antigrippaux... et quelles sont les précautions à prendre pour se protéger en cas d'épidémie. Achetez votre **Selection** aujourd'hui!

KAISER CANADA

Bureaux à Montréal et à Toronto

RECHERCHE

- DES INGENIEURS CIVILS ET DU BATIMENT
- DES INGENIEURS MECANICIENS

Avec expérience dans l'un ou plusieurs des domaines suivants:

- La manutention des matériaux
- Installations de chauffage et de ventilation
- La tuyauterie d'usines
- Acier et béton pour le bâtiment
- Implantation d'usines et services connexes

Participation à une grande variété de projets tels que l'exploitation minière, la métallurgie, le papier et la pâte à papier, les produits chimiques et les complexes sidérurgiques.

Les postes disponibles ne sont pas temporaires; ils comportent d'énormes possibilités d'avancement au sein d'une compagnie en plein développement avec de nombreuses ramifications internationales.

Les salaires sont conformes au barème publié par le Conseil Canadien des Ingénieurs Professionnels. Autres avantages: assurance-vie groupe, assurance hospitalisation-chirurgie-médecin, assurance médicale complète, fonds de pension.

On accusera réception de toutes les candidatures, lesquelles seront traitées confidentiellement. Des entrevues seront accordées à la convenance des candidats.

Pour de plus amples renseignements, écrivez ou téléphonez à

KAISER CANADA

4920 Western Avenue, Montréal 6, Qué.

Téléphone: 489-7531 (Local 74)

Fermeture Inventaire annuel

Le Centre de Psychologie et de Pédagogie et ses deux filiales

La Centrale du Livre, inc.

La Centrale audio-visuelle, inc.

seront fermés

les 28, 29 et 30 janvier

Réouverture: lundi 1er février à 1h. p.m.

Air-Canada: \$31,000,000 à Montréal

WINNIPEG. — Un représentant d'Air-Canada a rappelé hier que cette société d'Etat a déjà investi \$31.573.000 à sa base de Montréal, située à l'aéroport de Dorval.

James McLean, directeur des services d'entretien d'Air Canada, a fait état de ces chiffres devant la commission Thompson, alors qu'il était interrogé par un représentant du gouvernement manitobain, sur l'opportunité de transférer à Montréal, comme il a été décidé, les services d'entretien de la société.

A Montréal, le "comité de coordination concernant la base d'Air Canada à Dorval" a résolu hier d'appuyer à la fois l'attitude du gouvernement provincial et celle de la ville de Montréal qui s'opposent à l'existence de la commission Thompson.

Cette commission a pour but de faire l'étude sur l'avenir des ateliers de réparation d'Air Canada à Winnipeg et de faire rapport sur "la possibilité de maintenir et d'augmenter la main-d'oeuvre" à ces ateliers.

Vigneault et Chartrand disent pourquoi ils sont socialistes

Gilles Vigneault et Michel Chartrand: quoi de commun entre les deux? entre autres traits qu'ils partagent, ils sont socialistes. Ils ont dit pour quoi, hier midi, au cercle Richelieu-Maisonnette.

Le créateur de "Jack Monoloy" en est venu au socialisme de façon très personnelle. On peut devenir socialiste à Natashquan comme ailleurs, a dit Vigneault.

— Ça a commencé, dit-il, alors que j'allais à la pêche à la morue avec mon père. On vendait le poisson à \$0.014 la livre. A ce prix-là, il faut en monter de la morue pour s'acheter une paire de culottes. Quand on se rendait ensuite au magasin, on s'apercevait que la morue en boîte se vendait \$0.57 la livre. Alors je me suis mis à réfléchir: je me suis dit que \$0.55, restait aux mains des intermédiaires.

J'ai cherché encore puis je me suis dit que ça devait bien coûter \$0.054 pour mettre la morue en boîte, pour la boîte

elle-même, pour l'étiquette et le transport. Il restait alors \$0.50: c'est en cherchant où était le \$0.50 que je suis devenu socialiste.

Quant à Michel Chartrand, il est socialiste parce qu'il se rend compte que le Québec ne retire que cinq des 600 millions de l'industrie minière au Québec, et que c'est la même chose pour la forêt. On retire un petit peu moins, actuellement, dit-il, qu'on retirait sous M. Duplessis. Il est socialiste parce que la Gaspé Copper Mines fait \$5 millions de profits par année et n'assure même pas à ses employés les vêtements pour les protéger contre les acides; parce qu'aux environs de la mine Noranda, on constate le taux le plus élevé de tuberculose au Canada; etc.

M. Chartrand est aussi socialiste par ce qu'il a vu d'un régime socialiste comme celui de Cuba qui, dit-il, aura l'un des standards de vie les plus élevés au monde d'ici deux ou trois ans.

Le Club PARTI PRIS

Grande assemblée politique

mercredi, le 27 janvier à 8 heures 30

à la salle de la Fraternité des Policiers

480 rue Gifford "coin Berril"

trois orateurs:

pierre lefebvre: la libération pourquoi?

pierre mahu: le québec de demain: fidel castro ou tshombé

andré ferretti: le québécois responsable

Conférence

Centre Social de la Fraternité des Policiers,

480 est, rue Gifford

Le jeudi soir, 28 janvier à 8 heures p.m.

Scandale et danger des vaccinations

PAR LE

Docteur Paul-Emile Chevretils, m.d.d.c.

Entrée libre — Un service de librairie sera mis à la disposition des personnes présentes

Mouvement Hygiéniste Laurentien, case 62, succursale De Lorimier, Montréal 34

EDITORIAL

La coopération internationale
tâche délicate et nécessaire

Le colloque organisé ces jours derniers par l'Institut canadien d'éducation des adultes sur le Canada français et l'Afrique francophone (le premier du genre chez nous) aura eu au moins le mérite d'attirer l'attention sur la carence de l'information à propos du continent africain et sur la complexité de la coopération internationale, entreprise aussi nécessaire que délicate.

Grâce à l'initiative de l'ICEA, qui bénéficiait en l'occurrence de la collaboration de la commission canadienne pour l'Unesco, environ 150 personnes ont eu l'occasion pendant deux jours d'entendre évaluer certains des problèmes fondamentaux de l'Afrique, particulièrement dans les domaines de l'enseignement et du développement économique et social.

La générosité mal éclairée et l'improvisation sont deux écueils auxquels risque d'achopper une entreprise de coopération de la part d'un pays qui naît aux relations internationales et qui n'a jamais eu avec le monde africain de liens qu'ils soient, en dehors de l'activité des missionnaires ou des Eglises, qu'on ne saurait aisément annexer a posteriori à l'œuvre de la coopération internationale.

Il est un certain nombre de réalités dont il convient de tenir le plus grand compte. La première, c'est que le Canada français et plus particulièrement le Québec sont eux-mêmes engagés dans un énorme effort de réforme et de modernisation, que sous plusieurs rapports ils naissent au monde contemporain, que nous devons combattre chez nous même un certain sous-développement culturel. La deuxième, c'est que l'effort d'assistance du Canada, insuffisant compte tenu des moyens du pays et malgré son accroissement récent (il correspond à moins de 1/2 de 1% du P.N.B.), continuera à être orienté en priorité vers les pays du Commonwealth. Notons à ce propos que des \$550 millions environ affectés depuis 1947 à la coopération internationale (aide bilatérale ou multilatérale), moins de \$10 millions sont allés à des pays francophones; si on a multiplié par 12, l'an dernier, les crédits destinés aux pays africains francophones — de \$300,000 à \$3,500,000 — cette dernière somme pour 18 pays avec 70 millions d'habitants équivalait à la moitié des crédits prévus pour la Jamaïque et Trinidad (3 millions d'âmes) ou encore à l'aide militaire à la seule Malaisie. Cette disparité se réduira probablement avec les années mais ne disparaîtra pas: il n'y a pas à s'en scandaliser, c'est un fait contre lequel nous ne pouvons rien.

Un autre facteur trop aisément oublié réside dans le caractère approximatif de la francophonie québécoise. Entendons que, peuple d'origine et de langue françaises, nous avons été profondément marqués par le milieu nord-américain, par ses méthodes, ses conceptions et ses structures même dans le domaine de l'enseignement: il en découle que nous sommes étrangers aux traditions françaises ou, plus largement, européennes et que nous risquons, dans certains cas, de dérouter ou de perturber plus que d'aider vraiment quand ce n'est pas d'être, à notre insu, des agents d'américanisation. Enfin, relié à la complexité et permanente question constitutionnelle, il y a le problème de la capacité internationale du Québec, pour l'heure inexis-

tante, ce qui n'interdit pas mais rend délicat une politique québécoise de coopération.

Pourtant, tous ces obstacles ne doivent pas nous détourner d'entrer dans le domaine de la coopération, particulièrement au bénéfice de l'Afrique francophone, de le faire à la mesure de nos ressources et de notre situation. Nous devons agir non seulement pour des raisons évidentes de solidarité internationale ou de fraternité culturelle mais dans notre intérêt propre: l'Afrique a beaucoup à proposer dans l'ordre de la culture et nous avons, nous, beaucoup à apprendre de jeunes Etats aux prises avec les problèmes de développement et d'indépendance économique; ils nous seront aussi une fenêtre sur le monde et la voie par laquelle nous occuperons progressivement notre place dans la communauté culturelle des pays francophones qui lui reste à organiser. Il n'est pas excessif de dire qu'en nous proposant l'occasion d'une action de coopération, l'Afrique peut nous inciter à nous mieux découvrir nous-mêmes et à prendre notre mesure.

La création d'un secteur français au Bureau fédéral de l'aide extérieure et la naissance d'une direction de la coopération auprès du ministère de l'Éducation à Québec sont les premiers instruments sérieux pour servir à la mise en œuvre d'une politique de coopération qui, une fois encore, ne sera fructueuse que dans la mesure où elle aura été réfléchie et où elle sera appliquée en fonction de besoins précis de certains pays africains.

Si le premier temps est la connaissance réciproque, on peut retenir parmi les vœux du colloque de l'ICEA la création dans l'une de nos universités d'un Centre supérieur d'études africaines, la place plus large faite à l'histoire de l'Afrique dans l'enseignement général de l'histoire, des sections africaines dans nos grandes bibliothèques qui sont déplorablement peu pourvues à ce sujet, ainsi que la création d'un musée ethnographique. Ajoutons-y l'institution, le plus tôt possible, d'une délégation générale du Québec pour l'ensemble des pays africains francophones. Inversement, un mouvement d'étudiants canadiens-français déjà titulaires de la licence, vers les grandes universités africaines, serait souhaitable tout comme un effort pour faire connaître chez nous la littérature négro-africaine et, là-bas, la franco-canadienne.

A propos de la politique de coopération menée par les gouvernements, il faut souhaiter que celle d'Ottawa soit conçue et appliquée en étroite liaison avec le Québec, voire que partie des crédits soient administrés par Québec. Mais il y a plus important encore: que le gouvernement du Québec ait sa propre politique de coopération, si modeste soit-elle au départ, qu'il profite pour la lancer de l'Année de coopération internationale. Nous pourrions dégager peu d'hommes et peu de ressources: il importe que les premiers soient très judicieusement choisis et qu'une partie au moins des secondes, par leur origine proprement québécoise, manifestent la volonté de l'Etat provincial d'accomplir toute sa vocation.

Jean-Marc LEGER

Quelques aspects de Churchill

L'homme auquel ses concitoyens vont rendre un dernier hommage ces jours-ci dans l'historique Westminster Hall a su briller dans des domaines fort variés au cours de sa longue carrière, mais ce qu'on célèbre surtout c'est son dévouement total à la défense de son pays en danger. Son amour de l'Angleterre et du peuple anglais ne s'est pas manifesté uniquement aux heures sombres de 1940, et a influé sur une décision majeure de la guerre.

Après les premiers revers de l'armée allemande en Russie, le gouvernement soviétique réclamait de façon pressante l'ouverture d'un second front à l'ouest de l'Europe.

Churchill a alors insisté pour qu'on attende le moment où la mobilisation des forces américaines leur permettrait d'assumer une forte part de cette audacieuse offensive. Cette exigence n'était pas inspirée uniquement par le souci d'éviter un insuccès ou un demi-succès, et de livrer un assaut foudroyant et décisif.

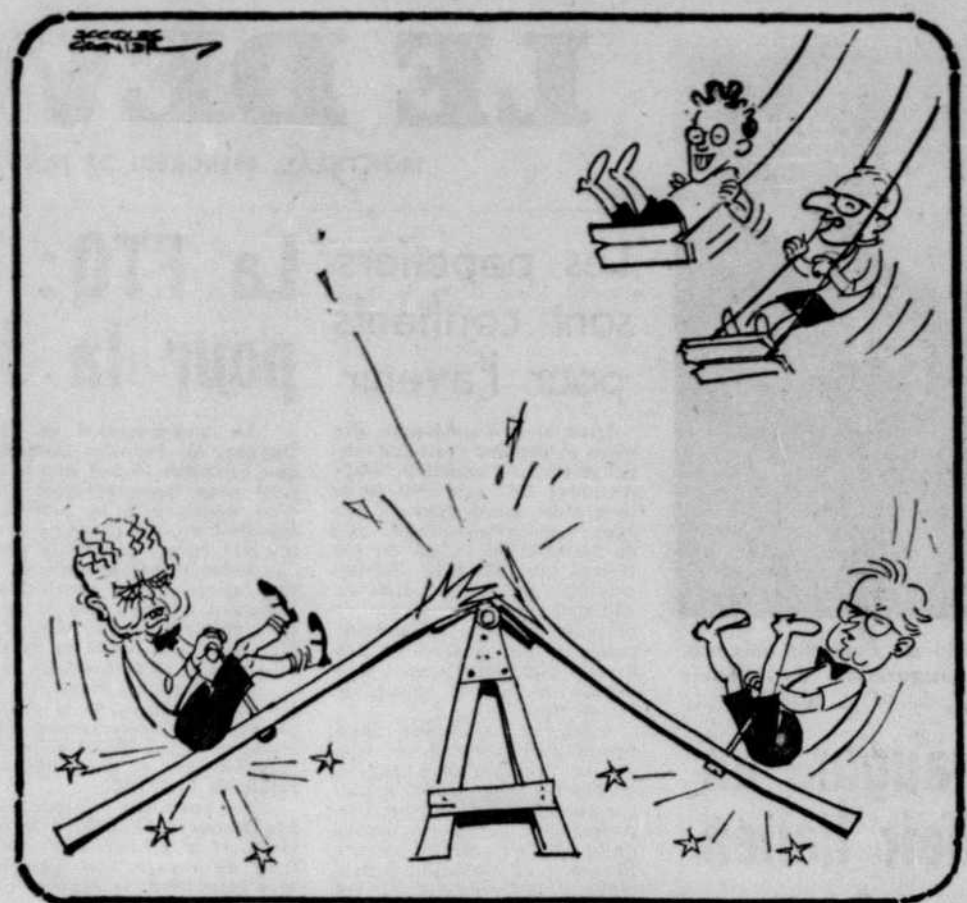
Churchill tenait aussi à épargner de trop lourdes pertes à son pays qui avait déjà tant souffert. Il estimait que l'une des causes de la défaite de la France en 1940 était la victoire si chèrement payée de 1918, les hécatombes héroïques mais épuisantes de cette longue lutte, notamment autour de Verdun. Lorsque son pays était exposé aux bombardements et menacé d'invasion, il avait su mobiliser toutes les énergies dans un effort total de résistance; mais il ne voulait que, par l'ouverture prématurée d'un deuxième front, la victoire soit obtenue au prix d'une saignée qui aurait

BLOCS NOTES

ré après vingt ans; elle a seulement changé d'occupant.

En mars 1939, lors des négociations entre l'Angleterre, la France et la Russie en vue d'une alliance pour contrecarrer les ambitions allemandes, les Russes exigeaient qu'on leur reconnaisse une zone d'influence en Europe centrale. Les Anglais répondaient que s'ils voulaient protéger la Pologne de la menace hitlérienne ce n'était pas pour la livrer à Staline. Ce désaccord fit échouer les négociations, et en août 1939, les rôles étaient renversés, Ribbentrop et Molotov signaient une alliance prévoyant une hégémonie allemande sur l'Europe centrale, avec une partie réservée aux Russes notamment en Pologne, tandis que la zone d'influence soviétique s'étendait au Proche-Orient.

Après l'invasion allemande en Russie et l'alliance entre Moscou et l'Occident, Staline obtint en somme de Roosevelt la zone d'influence que Londres lui refusait pendant les négociations du printemps 1939; même si les textes disaient le contraire et niaient une telle capitulation en parlant de libération de ces pays, Churchill n'avait guère d'illusion, et c'est malgré lui que cet accord a été conclu.



La balance du pouvoir

UNE DOCTRINE MODERNE DU SPORT

— I —

L'intégration du sport à l'école
suppose une révolution des méthodes

(interview de Jean Borotra par R. Marcillac)

Voici quelques semaines, le Haut comité du sport (rattaché au Haut commissariat à la jeunesse et aux sports) de France a approuvé un rapport préparé par la commission de la doctrine créée en 1962. Intitulé "Essai de doctrine du sport", ce rapport représente l'effort le plus sérieux encore fait dans le monde occidental depuis la dernière guerre mondiale pour définir une philosophie du sport et en déduire une doctrine.

Près de deux cents personnalités (membres de l'université, du parlement, des mouvements de jeunesse, des forces armées, de l'industrie, du syndicalisme, des ministères de l'éducation nationale et autres, du haut commissariat à la jeunesse et aux sports) ont été associées à l'élaboration de cette doctrine du sport. Elles étaient réparties en dix sous-commissions: intérêt et limites physiologiques du sport, influence du sport sur les plans psychologique, caractériel, moral, culturel et social; l'université et le sport; le sport à l'enseignement secondaire et technique; le sport à l'enseignement primaire; le sport dans l'armée; le sport civil; l'élite sportive; la formation des cadres; l'équipement sportif. Dans la suite, un comité de synthèse a été formé sous la présidence de M. Jean Borotra. Celui-ci a accordé au grand quotidien parisien "Le Monde" une longue interview où il résume la pensée de la commission et les orientations générales de la nouvelle doctrine du sport. Même si la doctrine a été conçue en fonction des besoins de la France, la plupart de ses éléments sont universellement applicables. D'où l'intérêt de cette interview.

— Au-delà des résultats spectaculaires obtenus dans certaines compétitions internationales, avouons-nous demandeur à M. Borotra, peut-on affirmer que la France d'aujourd'hui est un pays sportif ?

— Un pays est sportif si un grand nombre de ses habitants pratiquent le sport, si tout un peuple aime le sport. Ce n'est assurément pas le cas de la France. Certes, depuis quelques années, d'importantes initiatives ont été prises pour favoriser le développement du sport, améliorer son organisation, développer ses méthodes pédagogiques ont donné lieu à des expériences scolaires essentielles: le mi-temps pédagogique et sportif, les "horaires aménagés", les classes de neige, l'obligation du sport à l'université.

— La délégation à la préparation olympique s'est efforcée, par une action méthodique, et d'ailleurs fort bien menée, de créer les meilleures conditions de l'épanouissement de nos champions: elle a obtenu des résultats intéressants. La loi d'équipement sportif et socio-éducatif a permis la construction d'installations de tous genres et l'augmentation régulière du budget du secrétariat d'Etat a montré l'importance accordée par le gouvernement à l'activité sportive. La création du haut comité des sports a posé les bases d'une véritable organisation démocratique du sport. Ces efforts sont réels, ils étaient nécessaires.

— Mais dans sa majorité l'opinion n'est pas convaincue des bienfaits exceptionnels du sport. Les cadres non plus d'ailleurs. Les éducateurs eux-mêmes sont réticents. Pour les familles et les pédagogues, il s'agit d'un sport qui ne profite pas à l'enfant — au détriment de ses études — vers les activités physiques pour lesquelles il a tendance à s'enthousiasmer excessivement. Pour les adultes, il s'agit de ne pas perdre leur temps dans la pratique d'un sport dont ils n'ont ni l'habitude ni le goût.

— Tout, en fait, part de l'école. Les Français n'aiment pas l'effort sportif, parce qu'on ne leur a pas appris à l'aimer. Le sport n'est pas considéré chez nous comme une discipline d'éducation à part entière. Les jeunes deviennent sportifs par accident.

Devant la mort

C'était tout à la fin de la guerre, environ une semaine avant la reddition de l'Allemagne; Churchill était à table au milieu d'un petit groupe; un secrétaire apporta la dépêche annonçant le suicide de Hitler. L'un des convives proposa de boire à sa damnation; Churchill abattit son verre sur la table avec force et répondit: "I have no quarrel with a corpse".

Replacé dans le contexte, à la fin d'une guerre où l'Angleterre avait couru de si graves périls et enduré tant de souffrances, subi de lourdes pertes et tant de dégâts matériels, cette attitude témoigne de la sérénité et du jugement dont ce chef savait

— Quelle place l'activité physique doit-elle occuper dans la vie des jeunes ?

— Notre commission s'est penchée avec une particulière attention sur ce problème capital. La présence dans nos groupes de travail du recteur Debyre, des inspecteurs généraux Tabot et Boisset, du directeur honoraire de l'enseignement technique Reverdy, de nombreux chefs d'établissement, professeurs, instituteurs, médecins scolaires, prouve, d'ailleurs, l'importance accordée par l'éducation nationale elle-même à cette question.

— Le sport est un remarquable moyen d'éducation. Facteur précieux de l'équilibre physiologique et psychologique, école de la volonté, discipline morale, excellent apprentissage des relations humaines, il favorise l'épanouissement de certaines qualités d'action, l'adaptation des jeunes à la cité d'aujourd'hui. Il doit donc faire partie des matières scolaires obligatoires dans les enseignements primaire et moyen et dans les établissements de rééducation de la jeunesse inadaptée.

— L'activité physique doit être en harmonieuse proportion avec l'activité intellectuelle, et l'ensemble des deux activités ne doit pas dépasser un horaire maximum. Si ces deux conditions ne sont pas réalisées, les deux fatigues ne s'ajoutent pas; seul est nécessaire un léger supplément de sommeil. Si, au contraire, elles ne sont pas réalisées, les deux fatigues s'ajoutent avec un certain coefficient d'aggravation réciproque. Le développement physique et l'activité intellectuelle s'en trouvent perturbés.

— Compte tenu des impératifs d'hygiène et des nécessités diverses de la vie de l'enfant, notre commission a évalué en moyenne l'horaire hebdomadaire maximum des activités intellectuelles et physiques à 30 heures pour l'école maternelle et le début de l'école primaire; 40-42 heures pour la période pubertaire; 48 heures pour la période terminale de l'enseignement moyen.

— La proportion des activités physiques par rapport au total maximum des activités devrait être environ d'un tiers pour le début de l'école primaire, soit 10 heures; un quart jusqu'à la puberté accomplie, soit 10-11 heures; un cinquième pour la période post-pubertaire, soit 9 heures.

faire preuve en toutes circonstances. Ce refus de tout sentiment de vengeance et de haine devant le cadavre d'un ennemi, même de celui auquel on pouvait reprocher tant de crimes odieux, ce respect devant la justice divine, c'était l'attitude d'un chrétien.

Ce geste n'a pas été posé devant la foule, ni pour la galerie ou pour la postérité; il ne reçut guère de publicité à l'époque et n'a pas trouvé place dans les textes et les citations répandues ces jours-ci par les agences de presse. Il marque néanmoins, même dans une carrière aussi brillante, un moment privilégié et d'une incontestable grandeur.

P. S.

lettres au DEVOIR

Sus au syndicalisme américanisé

Monsieur le directeur,

Vous avez publié dans les pages d'un même numéro ces jours-ci, deux "nouvelles" qui auront sans doute attiré et vivement impressionné vos lecteurs.

Voici que les Steelworkers of America se prononcent contre un autre syndicat international, l'Actors Equity, l'accusant de faire du chantage international. Vive l'Union des Artistes qui ont, j'en suis sûr, toute la sympathie du public de Montréal mais nos artistes se demanderont sans doute ce que les Steels viennent faire dans leur galère et quel est ce pieux et soudain revirement nationaliste!

Voici que ces mêmes Steelworkers of America par leur porte-parole Gérin-Lajoie déclarent que le syndicalisme

américain subit une crise grave et que "les travailleurs en ont assez de subir les dictées qui viennent de leurs dirigeants".

Comme tout cela est édifiant! On sent que les maîtres américains de nos travailleurs éprouvent le besoin de nettoyer leur blason passablement sali par Hal Banks et par les faits tels qu'enfin révélés dans leur triste vérité sur la grève de Murdochville par le jugement Lacourcière.

Étant donné l'évidente complaisance avec laquelle vous accordez des trois colonnes à la moindre "déclaration" de ces messieurs, je vous serais reconnaissant de publier la présente dans vos "lettres au Devoir". Ainsi pourra-t-on essayer de croire encore à l'ancienne impartialité de votre journal.

Joseph MAROIS

Québec = terre étrangère

Monsieur le Directeur,

Est-ce pour mon malheur si je suis né dans "cette Belle Province", cette unique terre française d'Amérique du Nord? Il faudrait dire française officiellement, mais en surface seulement. Moi, pauvre étudiant, qui après plusieurs années d'étude, vais aller m'inscrire dans une université étrangère, moi, j'ai le sentiment que "c'est absurde". D'accord, vous n'aurez peut-être pas tort, mais c'est vous, les aînés qui avez voté des lois absurdes; aussi en évaluant, vous avez formé une société absurde. Vous serez choqué de ces propos et vous enchainerez: "Mais à quoi veut-il en venir à la fin?" Eh bien, à vous exposer ce à quoi sert une éducation poussée que vous prénez comme le salut des générations futures.

Moi, j'ai reçu mon éducation en français dans les écoles publiques du Québec, non au High School. Alors, pourriez-vous m'expliquer, sages élites du ministère de l'Éducation, pourquoi avec ma langue maternelle (le français), ne puis-je pas me trouver un emploi si je ne parle pas l'anglais? Et cela dans la deuxième ville française du monde! Il aurait été logique que mes années d'étude m'eussent été enseignées en anglais puisque cette langue procure les emplois. Vous soupçonneriez sans doute un manque d'aptitude à apprendre cette langue durant mes années d'étude. Hélas, je ne connais personne qui vit en milieu exclusivement français, ne pouvant le parler couramment après une douzième année.

Puis-je me permettre quelques remarques? Que faisiez-vous au temps où la majorité anglo-saxonne refusait des écoles publiques aux minorités canadiennes-françaises dans les autres provinces?

Ici, au Québec, vous accordez à la minorité anglophone tout ce qu'elle désire et même beaucoup trop de pouvoirs, car on sait ce que l'abus de pouvoirs des minorités a suscité à Chypre. En vertu de quelle justice, doit-on se plier aux griefs d'une minorité qui possède tous les pouvoirs, alors que nos minorités ail-

leurs sont aux prises à l'injustice majoritaire! Vous me direz pourquoi répondre à l'injustice par l'injustice. Justement, parce que ces bons sentiments ne régleront pas notre survie. Car que voulez-vous faire de nous? Des porteurs d'eau ou de bombes, des révoltés ou des révolutionnaires. Alors, pourquoi cette obstination à conserver cette loi absurde qu'est le bilinguisme? Voulez-vous voir des masses de jeunesse se lever et mettre ce pays à feu et à sang? Si le travail, source d'équilibre et de paix, nous est refusé; il nous restera cependant l'esprit. Les révolutions ont toujours eu pour départ, une cause. C'est dans l'oisiveté que les rancœurs s'échauffent et se stimulent. Si l'épithète "croulant", ne vous sied point, agissez donc sans retard, sinon les générations futures accuseront de trahison!

Pour les Français, il ne reste que trois possibilités: soit passer à l'action, se faire harakiri, ou encore perdre une année à la fin de nos études pour apprendre l'anglais. Mais, cette dernière solution pour un grand nombre de jeunes, nous semble définitive car elle équivaut à nous rappeler notre condition d'inégalité.

Michel MANOIR

La Bible vous parle

Que ceux qui souffrent selon le vouloir divin remettent leur âme au Créateur fidèle, en faisant le bien.

(1 Pierre 4, 19)

Ce Jésus, vous l'aimez sans l'avoir vu; vous croyez en lui sans le voir encore, et c'est pour vous la source d'une joie ineffable et éternelle, car vous êtes assurés d'obtenir comme prix de votre foi le salut de vos âmes.

(1 Pierre 1, 8)

Dieu rend à l'homme selon ses œuvres, traite chacun d'après sa conduite.

(Job 34, 11)

Textes choisis par la Société Catholique de la Bible

des disciplines intellectuelles un efficace moyen de protéger leur santé. Elle permettrait enfin la mise en place de "maîtres principaux" participant aux activités physiques et intellectuelles de l'élève, et chargés de veiller — avec la famille — au développement le plus harmonieux de celui-ci. L'existence d'un éducateur responsable de l'enfant est indispensable pour éviter les déséquilibres néfastes ou le surmenage.

— L'association sportive scolaire et universitaire doit enfin être considérée comme un élément essentiel du sport à l'école. Elle doit être la "chose" des élèves et des étudiants. C'est par elle que les jeunes pourront prendre conscience des responsabilités qui leur incomberont plus tard, d'une part, à l'égard des conditions de vie physique et de l'organisation des loisirs des différents groupes sociaux, d'autre part, à l'égard des cellules sportives proprement dites (organisation, animation). C'est à l'école qu'il devient, par un apprentissage contrôlé et progressif, d'éveiller les vocations et de préparer les jeunes à assumer demain ces difficiles mais importantes fonctions d'encadrement.

— Quelles sont les responsabilités des pouvoirs publics en ce qui concerne l'intégration du sport à l'école?

— Il faut d'abord informer l'opinion du rôle que le sport peut jouer dans la formation caractérielle et morale des jeunes, dans leur développement physique, dans leur équilibre physiologique et psychologique. Beaucoup trop de Français doutent encore des bienfaits d'une activité qui — dans la civilisation moderne — est nécessaire à la défense de l'intégrité physique et morale de l'homme. Il faut tout mettre en œuvre pour les convaincre.

"Il faut ensuite réformer l'enseignement. Le problème est complexe car il est lié à l'évolution politique, économique, sociale et humaine. Mais de façon générale on peut dire, d'une part, que les horaires imposés sont aberrants et qu'ils menacent gravement — quelquefois pour longtemps — l'équilibre des élèves, d'autre part, que la préoccupation d'un développement harmonieux (physique, intellectuel et moral) de l'enfant est trop souvent ignorée. Il faut désormais orienter l'éducation vers l'acquisition d'une méthode plutôt que vers celle de connaissances toujours plus larges. Il faut préparer l'enfant à sa vie familiale, sociale, professionnelle, à ses loisirs. Soumis à des conditions souvent inhumaines de logement et de travail, subissant une information envahissante, des loisirs passifs, contrainant par la civilisation de masse à une uniformisation desséchante, l'homme a besoin du sport pour se régénérer. C'est à l'école qu'on doit lui donner le goût et l'habitude de la lutte sportive.

"Une véritable intégration du sport à l'école s'impose. Elle passe par la formation — en nombre suffisant — d'instituteurs et de professeurs d'éducation physique conscients de leur mission et capables de la remplir. Elle passe par l'élaboration d'une politique de l'équipement qui apporte à chaque école — à partir du principe de la pleine utilisation d'installations polyvalentes — le stade et la piscine indispensables. Elle passe par la définition de programmes cohérents et raisonnables. Elle suppose en définitive une révolution dans nos méthodes d'éducation, révolution justifiée par le bien de l'homme et celui de la société.

(A SUIVRE)

"Le Monde"

LE DEVOIR

FONDEUR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN Directeur
André LAURENDEAU Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditeur. Seule la Presse Canadienne est autorisée à en tirer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$20. Ailleurs au Canada: \$16. A l'étranger: \$20. Édition du samedi: \$5. Abonnements en arriéré à l'autorité d'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TELEPHONE: 814-3361

L'AUTOFINANCEMENT DE L'UNION NATIONALE

— III —

La résistance

par Maurice GIROUX

Une campagne de souscription qui devait coûter 7.500 dollars pour rapporter 18.000 dollars exigea en réalité des déboursés de 9.750 dollars et ne rapporta que 6.000 dollars au maximum. Tel est le bilan financier de l'expérience du comté de Shefford, un bilan officiel que le rapport définitif n'a pas encore été présenté aux organismes responsables de l'Union Nationale. En ce qui concerne le nombre des membres enrôlés dans l'association de comté, le chiffre maximum de 3.000 a été atteint et même dépassé. Cependant, une bonne moitié de ces membres n'ont rien déboursé pour obtenir leur carte.

Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer ce bilan. Au niveau de la population, comme à celui des partis, des organisateurs et du député, on note différentes catégories d'obstacles.

La résistance est vive, d'abord chez les électeurs en général. Le désenchantement à l'égard des partis et des hommes politiques, les critiques acerbes contre le fonctionnement actuel du régime parlementaire, la puissance accrue et l'efficacité plus grande des groupes de pression, accentuent la réticence de la population à l'endroit de la politique. Le fond d'apolitisme qui caractérise une fraction importante des électeurs (40 pour cent selon certains sondages), se voit renforcé par la relative stagnation de nos partis politiques.

Même chez les partisans, la paresse l'emporte sur l'enthousiasme. En principe on est d'accord sur la nécessité de constituer une caisse électorale indépendante, on se rend aux assemblées en grand nombre et on applaudit aux attaques dirigées contre l'adversaire, mais dès qu'il est question de contribuer financièrement, on se défend. On veut être payé en période électorale. Le travail bénévole est considéré comme un manque de réalisme.

Rivalités personnelles

Au niveau des organisateurs, la résistance aux nouvelles formules de participation populaire est également très forte, à cause des conflits possibles de personnalité.

Dès les premiers jours de la campagne, ils s'aperçoivent vite que s'ils ne jouissent pas de la considération générale parmi les partisans, ils seront tôt ou

tard remplacés par ceux dont les noms apparaissent le plus souvent sur les listes de référence. Et leurs successeurs seront d'autant plus populaires qu'ils auront été élus par l'élite politique du comté, ce qui n'est pas leur cas.

S'ils refusent le risque d'être déclassés, ils entreprennent alors de grandes manœuvres. Il s'agit de reconquérir ou de se gagner pour la première fois les faveurs d'un nombre important de partisans, et cela en un temps record. Alors qu'au paravant leur travail consistait à parler du député, du parti, du chef, il leur faut maintenant intéresser les partisans à leur propre personne, ce qui n'est pas du tout la même chose.

Dans le comté de Shefford, il est arrivé ceci: les directeurs nommés à la tête de l'association étaient pour la plupart les dirigeants de l'ancienne organisation. En d'autres mots, les hommes qui entouraient auparavant le député constituaient pour la plupart l'équipe idéale que le système des listes personnelles allait suggérer à l'approbation populaire.

Perte du contrôle

Finalement, c'est à l'échelon du député que la partie allait se jouer, et qu'elle allait être perdue. Et il faut bien se mettre dans la peau de ce député pour imaginer l'opposition latente qui allait se manifester contre une méthode dont les buts avoués étaient "de remettre l'organisation du comté entre les mains d'une élite politique véritable".

Le député court en effet le risque de voir son organisation existante, d'ailleurs entièrement dévouée, supplantée par une association constituée de

mocratiquement soit, mais en dehors de la première, théoriquement indépendante de lui. Tout en étant de bonne foi, le député craint de voir son comté lui échapper.

Ajoutons à cela des arguments d'ordre financier: pour mettre en marche une campagne aussi considérable par le nombre de personnes mobilisées, il faut un investissement de base, il faut dépenser beaucoup avant de recueillir un seul cent. Or, au soir du 17 juin, lors de la réunion des 130, une somme totale de 2.000 a déjà été dépensée, le salaire du directeur de la campagne n'a pas encore été payé, et les états de comptes s'accumulent. Résultat: le député qui s'est porté garant des dépenses est pour ainsi dire pris de panique, et souhaite que les rentrées s'effectuent le plus rapidement possible. C'est la raison principale de la grande précipitation à demander aux 130 de souscrire immédiatement.

Ajoutons à cela que le directeur de la campagne a probablement manqué de flexibilité à l'endroit du député et que l'insuffisance de coordination a fini par créer un climat d'hostilité, malgré l'amitié sincère qui servait de base à toute l'expérience.

Les adversaires

Quel a été le comportement des adversaires politiques durant cette expérience?

Les libéraux du comté ont d'abord tourné l'affaire en ridicule. Ils parlèrent de quête, de Crédit Social, de Témoins de Jéhovah.

Mais les organisateurs les plus sérieux finirent par être intrigués par tout ce branle-bas. Les questions se firent plus pressantes au fur et à mesure qu'approchait la grande assemblée publique du 5 juillet. Aujourd'hui, les questions portent surtout sur les résultats de la campagne.

Au chapitre des adversaires, il faut noter que nombreux furent les partisans libéraux qui signèrent des cartes de membres de l'Union Nationale. Devant les arguments du solliciteur et par faiblesse devant l'aplomb de celui-ci, ces libéraux capitulèrent. En revanche, beaucoup de partisans reconnus de l'Union Nationale refusèrent catégoriquement de souscrire, surtout si ce fait devait être rendu public par la suite.

Le comté de Shefford étant représenté à Québec par un député unioniste, il convient ici de signaler que la population rurale du comté (40 pour cent environ) est fortement Union Nationale, tandis que les électeurs citadins ont voté en majorité pour le parti libéral lors des élections de 1962. A cette occasion, le député Russell recueillit 12.026 voix, tandis que le candidat libéral Marcel Boivin en obtint 11.226. Un candidat libéral indépendant, M. Roméo Lantagne, recut 794 votes, alors qu'il en avait obtenu 10.903 en 1960 à titre de candidat officiel du parti libéral.

Ces considérations amènent à tirer les conclusions politiques de l'expérience, de Shefford. (à suivre)

BRUXELLES 58 - MONTREAL 67 (III)

Un bilan favorable

de notre envoyé spécial Yves MARGRAFF

Les Belges, comme l'ont fait d'anciens Canadiens, se sont posé de multiples questions sur la rentabilité de leur Expo. "Est-ce que ça va rapporter? A qui? N'est-ce pas un luxe qu'un petit pays ne devrait pas s'offrir? Le prestige soit, mais à quel prix?" Autant de questions, marquées au coin du doute à peine voilé. Certes, comme il se trouve actuellement des Canadiens parfaitement conscients de l'intérêt d'une telle entreprise, de nombreux Belges croyaient à l'Expo bien avant 1958. A preuve, elle a eu lieu; elle a remporté un succès mérité et, à présent, dix millions de Belges en sont fiers et c'est tout juste si les moins confiants du début ne vous disent pas, tout simplement: "Moi? J'étais sûr que ça serait un succès!"

BRUXELLES. — Les responsables de l'Exposition universelle de Bruxelles en 1958 n'ont pas voulu établir le bilan de cette manifestation dans laquelle ils avaient mis le meilleur d'eux-mêmes. Ce sont donc des spécialistes, n'ayant eu aucun rapport avec l'Expo, qui ont tenté, chacun de leur côté, d'en tirer les conclusions matérielles. Bien sûr, les experts n'étaient pas d'accord, comme souvent les experts. Mais s'ils différaient d'opinion quant au montant des revenus tirés finalement de l'Expo par la Belgique, ils sont tous d'accord pour présenter un bilan favorable. Selon les trois études, le rapport aurait été de 250.000.000 de francs belges, 500.000.000 ou 900.000.000 (respectivement \$5 millions, \$10 millions ou \$18 millions). Ces différences de chiffres ont évidemment pour raison la grande diversité des recettes, qualifiées d'"invisibles" qu'un expert a vu malgré tout, et à côté desquelles un autre a pu passer.

Un résultat impalpable

Pour l'ancien secrétaire général de la Société belge de l'Expo, M. Everarts de Velp, qui nous a reçu dans son bureau de chef d'entreprise à la Fabrimetal, ce n'est pourtant pas ces chiffres qui traduisent le plus précisément ce que la Belgique a gagné d'avoir ainsi convoqué le monde en ses murs d'avril à octobre 1958. Le bénéfice, selon lui, est à la fois moins palpable et plus réel. Il se traduit notamment, pour M. de Velp par une découverte: celle des jeunes visiteurs passionnés de science et de technique et qui se sont ouverts, grâce à cette curiosité, des fenêtres sur le monde, des fenêtres qu'adultes ils maintiendront résolument ouvertes. Cela, en soi, est un résultat que les experts, si experts soient-ils, n'ont évidemment pu découvrir.

Is n'ont guère pu davantage définir jusqu'à quel point le thème de l'Expo a été appliqué avec bonheur. "Bilan du monde pour un monde plus humain", tel est le programme que s'étaient fixé les res-

pensables de l'Exposition universelle de Bruxelles 1958. Programme ambitieux, certes, que le secrétaire général Everarts de Velp définissait ainsi: "Nous voulons, sur tous les plans de l'activité humaine, dresser le bilan du monde moderne, aider les peuples à prendre une conscience aiguë et dynamique de l'obligation qui s'impose à eux de rendre à ce monde figure humaine, suggérer, enfin, d'une manière concrète et réaliste, les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre pareil objectif."

Servir l'humanité

Ce ne fut pas aisé pour le secrétaire général de l'Expo de faire admettre à chacun la valeur d'un thème que d'anciens ont qualifié d'utopique. Faire comprendre à des fabricants d'automobiles qu'ils peuvent tout aussi bien servir leur industrie mais également l'humanité en se manifestant sans exposer de matériel ne fut pas facile. M. de Velp réussit d'autant mieux qu'il avait le feu sacré, qu'il croyait comme il y croit encore. Il croit qu'effectivement des manifestations comme celle de Bruxelles 58 ou celle que prépare Montréal pour 1967 peuvent apporter à l'homme les moyens de se mieux connaître en connaissant ses semblables.

Mais il a un regret qui est de n'avoir pu "continuer" l'Expo, c'est-à-dire que l'ancien secrétaire général de l'Exposition aurait souhaité que sur les terrains du Heysel, un peu perdus sur le plateau qui domine Bruxelles, beaucoup de constructions puissent rester dont la présence aurait permis de perpétuer la mission que s'étaient donnée les responsables des divers pavillons.

Perpétuer l'Expo

Cette éventualité avait été prévue dès le début. C'est ainsi que les pays participants (41) et les organismes internationaux (ONU, Unesco, Ordre de Malte, Croix-Rouge et bien d'autres) étaient disposés à tenir à jour leur matériel exposé. Il aurait suffi de pouvoir entretenir ces pavillons ce

qu'apparemment la ville de Bruxelles ne fut pas en mesure de faire. A présent, sur le plateau du Heysel, l'atomium seul, ou à peu près, témoigne de cette grande rencontre de 1958. La gigantesque construction monte la garde sur un terrain de 200 hectares, nécessairement à l'abandon et qui ne se réveille qu'en partie à l'occasion des foires commerciales annuelles et autres expositions.

Ses statuts prévoyant la dissolution pure et simple de la société de l'Expo dans les mois qui ont suivi l'événement, tout ce qu'elle avait pu faire, c'était des recommandations. La société de l'Expo ne manqua pas de le faire et présenta un plan très précis de redistribution des terrains ou traités, fin 1958, les vestiges abandonnés d'une ville provisoire et dès lors détruite par ses propres créateurs.

"J'ose espérer, nous dit M. Everarts de Velp, que les lendemains de 1967 seront moins tristes que ceux de 1958." M. de Velp ne cache pas sa déception que compense largement pourtant la satisfaction qui est la sienne d'avoir accompli sa mission et d'avoir même tenté que d'autres la perpétuent dans une certaine mesure. La chose ne fut pas possible car il aurait été infiniment trop coûteux pour la ville de Bruxelles d'entretenir ces terrains dont elle a évidemment hérité à la liquidation de la société de l'Expo comme Montréal récupérera, fin 1967 ou plus tard, cette grande île qu'elle fit jaillir des eaux du Saint-Laurent pour en bâtir une terre des hommes.

Ce que souhaite l'ancien animateur du thème de l'Expo de Bruxelles, c'est que les Montréalais puissent davantage que les Bruxellois perpétuer l'œuvre d'humanisme qu'ils se sont promis d'accomplir. Il espère, et l'on ne peut que partager ce souhait, que la terre des hommes reste peuplée, que jamais ces îles, nées dans la nuit illuminée d'un 30 juin ne retombent dans la nuit noire de l'oubli.



V'NEZ SOUPER!

DINERS D'AFFAIRES
\$1.25 et plus
de 11h.30 à 2h. p.m.

SOUPER
de 5h. p.m. à la fermeture

SPECTACLES
à 9h.30 et 11h. p.m.

Reservations: 842-3605

Chez Jacques Labrecque
1430 RUE STANLEY
MONTREAL

L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

offre en collaboration avec

L'Association Canadienne des Courtiers en Valeurs Mobilières

un cours de

FINANCE ET PLACEMENT

le mercredi soir, de 8 heures à 10 heures — durant douze semaines — commençant le 10 février 1965

La série de cours: \$25.00 payable à l'avance

Pour obtenir un prospectus, écrivez au

Directeur du cours Finance et Placement
Ecole des Hautes Etudes Commerciales
535, avenue Viger, Montréal 24

ou téléphonez à

844-2821, poste 268



RAPPEL

POUR UNE SEMAINE SEULEMENT

(JUSQU'AU 30 JANVIER)

LA VENTE LA PLUS SPECTACULAIRE JAMAIS

VUE DANS LE DOMAINE DU LIVRE

50%

DE RÉDUCTION

LIBRAIRIE DE LA SORBONNE

La plus grande librairie universitaire au détail

1195, rue Bleury, UN. 1-7765

(entre Dorchester et Ste-Catherine face à la salle du Gesh)

N.B. Pendant la durée de la vente, nous n'acceptons pas de commandes téléphoniques.

Soirée de prière oecuménique à Notre-Dame

"Le Christ veut l'unité de son Église"

"Nous sommes convaincus que le Christ veut l'unité de son Église", a dit lundi soir S.Em. le cardinal Léger, archevêque de Montréal, en s'adressant aux chrétiens réunis à l'église Notre-Dame pour une soirée de prières oecuméniques. Certes, devait ajouter le cardinal en inaugurant la veillée qu'il présidait, "nous savons que l'unité des chrétiens n'existe pas encore mais notre réunion de ce soir en est un heureux présage."

Sous les voûtes de l'église, plusieurs centaines de personnes étaient là qui avaient répondu à l'invitation du Centre oecuménique de Montréal. Protestants et catholiques, gens de tous âges et de toutes conditions, des couples en grand nombre et quelques familles, aussi, au grand complet. Ils écoutèrent le cardinal catholique s'adresser à eux par dessus les barrières de moins en moins visibles des "différences".

Après l'allocution du cardinal Léger, les fidèles ont chanté, en français et en anglais, puis ils ont écouté des lectures bibliques, à la suite desquelles chacun se recueillait, avant de dire ensemble le Credo.

Dans le chœur du sanctuaire, outre le cardinal Léger, on pouvait voir les représentants des autres Églises de Montréal. Le T.R. R. Kenneth Maguire, évêque de l'Église anglicane; le R. Victor Rose, modérateur du consistoire de Montréal de l'Église unie du Canada; le R. Everett J. Briard, modérateur de l'Église presbytérienne, C. Exc. Mgr Dr Teofil Ionesco, évêque de

l'Église orthodoxe roumaine; le pasteur Daniel Pourchot, de l'Église évangélique luthérienne, et le R. Emrys M. Jenkins, de la Convention baptiste de l'Ontario et du Québec. Ces religieux représentent les Églises qui ont notamment décidé ensemble, dans un geste d'oecuménisme, de présenter un pavillon chrétien à l'Exposition universelle de 1967.

Au nombre des intentions des prières prononcées dans deux langues lundi soir à Notre-Dame de Montréal, on retrouve du reste le succès de ce pavillon oecuménique que souhaitent tous les chrétiens.

Ce fut incontestablement une veillée très chrétienne dont les échos résonneront dans la grande église de la place d'Armes. L'assistance, un peu timide peut-être au début, se laissa bientôt transporter par l'esprit qui régnait en ces lieux et c'est plus consciemment sans doute du problème de l'unité des chrétiens que les fidèles rentrèrent chez eux après avoir fait appel, pour cette noble cause, à toutes les ressources de la prière, langage universel. Y.M.

PORTEURS DEMANDES

pour la livraison du journal

LE DEVOIR

dans les districts suivants:

Côte-des-Neiges, Outremont, Ville Mont-Royal, Bordeaux, Ahuntsic, Montréal-Nord, Ville St-Laurent, Cartierville, Duvernay, Laval-des-Rapides, Pont-Viau, St-Vincent-de-Paul, Rosemont, Ville d'Anjou, Repentigny, St-Léonard-de-Port-Maurice, Villieray, Longueuil, Boucherville, Beloeil, St-Lambert, Prévile.

Téléphoner à:

SERVICE DU TIRAGE 844-3364



CETTE SEMAINE JUSQU'À SAMEDI

Complets pour hommes

LUXUEUSE COUPE SUR MESURES

89.50

(deux-pièces)

PRIX ORDINAIRES, \$125 à \$145

Des complets de qualité taillés sur mesures sont l'exception à ce prix inusité... spécialement lorsque sont compris des

ESSAYAGES POUR UN AJUSTEMENT PARFAIT

Coupe méticuleuse et finition à la main, toujours le gage d'un complet de qualité.

Un vaste choix de modèles conformes aux besoins individuels et aux préférences personnelles, et une gamme complète de tissus de qualité importés en pesantiers, tissures et couleurs variées.

Pas de surplus pour tailles fortes jusqu'à 46.

PANTALON SUPPLÉMENTAIRE, 29.50... VESTON, 15.00

CETTE OFFRE N'EST VALABLE QUE POUR CETTE SEMAINE... JUSQU'À SAMEDI LE 30 JANVIER



THE MEN'S SHOPS
HOLT RENFREW

Rockland • Dorval • Place Ville-Marie

Stationnement gratuit, 1 h Sherbrooke et de la Montagne

L'eau minérale naturelle du Québec



Vée de Vée
VIVIFIE!

Vrai de vrai, Vée de Vée fait du bien quand on se sent la tête un peu lourde et les yeux fatigués... Après une bonne soirée, buvez Vée de Vée!

théâtre • musique • cinéma

le bruit de la ville

ROUAULT

C'est demain que sera inaugurée officiellement l'exposition Rouault. On notera la présence de M. Jacques Jauriat, secrétaire général des affaires culturelles de France. L'inauguration aura un caractère privé. Le public sera admis à visiter l'exposition qui se tient au musée de Québec dès le lendemain mais chaque visiteur devra payer 50 cents. Quant au catalogue, il vaut deux dollars.

PREMIERE

« Profundum Prædictum », tel est le titre de la nouvelle œuvre d'Alexander Brott que l'on pourra entendre en première audition, lundi prochain à 20h45, lors du prochain concert de l'Orchestre McGill à la salle Redpath. Cette œuvre a été commandée par la fondation Lapinsky. Au même programme : Rameau, Respighi et Paganini.

BOITES

Monique Leyrac chantera à « La Butte à Mathieu » le 30 de ce mois; on y entendra également Georges Dor, nouvellement à Radio-Canada, qui y fera ainsi ses débuts. A « La Cite », vendredi soir à 20h30 et 22h30, on écouterà Pierre Duda (7111, des Erables).

horaires des spectacles

THÉÂTRE

PLACE DES ARTS — Ballet national du Canada — « Romeo et Juliette » — 8h. 30.
COMÉDIE CANADIENNE — « Théâtre de mime polonais » — 8.30.
THÉÂTRE DE LA PLACE — « Pain Beurre » — 9.00 — sam. — 8.00 — 10.30. Relâche lundi.
THÉÂTRE DU RIDEAU-VERT — « La Répétition ou l'amour puni » — 8.30 — Dim. — 7.30.
EGREGORE — « Victor ou les Enfants au pouvoir » — 8.30 — Dim. — 7.30 — Relâche lundi.
ORPHEUM — « Le Système Fabrizzi » — 8.30. Dim. 7.30 — Relâche lundi.
SALTIMBANQUES — « L'opéra noir » — jeu., ven., sam. — 8.45.
BOULANGERIE — « Traits d'humour et pages d'amour » — jeudi, ven., sam., 8.30 — Dimanche 7.30.

CINÉMA

ALOUETTE — « My Fair Lady » — 8.00. hebdo. sam. dim. — 2.00.
AVENUE — « Pumpkin Eater » — 1.15 — 5.10 — 7.10 — 9.10.
E. JOU — « Amour sans lendemain » — 12.10 — 3.30 — 6.45 — 10.17.
« Guinguette » — 1.34 — 5.03 — 8.32.
CANADIAN — « Casablanca nid d'espions » — 12.00 — 2.30 — 6.15 — 9.45.
« Les plaisirs de la ville » — 1.00 — 4.30 — 8.00. Sam. — 7.30 — 10.30.
CINÉMA FESTIVAL — « La femme des dunes » (sur semaine) 7.30 — 9.30 (dimanche seul) 1.25 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30.
CINÉMA THÉÂTRE IMPÉRIAL — « Circus World » — 8h.30 tous les soirs. 2h. merc. et sam. — Dim. 1.00 — 4.45 — 8.30 — Enfants 10 ans et plus admis mercredi et samedi 2 h. dim. 1 h.
DAUPHIN — « L'homme de Rio » — 7.30 — 9.30 — Sam. et dim. 1.10 — 3.20 — 5.25 — 7.35 — 9.40.
ELYSEE — « Resnais "Sanjour" » — Lun. au ven. 7.30 — 9.30. Sam. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30. Dim. 1.30 — 3.30 — 5.30 — 7.30 — 9.30. Egalement: « Le petit soldat » même horaire.
EMPIRE — « Monika » 6.30 — 10.00. « Orfeu Negro » 8.15 — Dim. à partir de 1.00.

RADIO-SELECTION

le mercredi 27 janvier

CBF et CBF-FM
A 1h. 30. Une demi-heure avec... Alfred de Marigny, texte de Bernard Dagenais.
A 2h. 30. Folies musicales, 2 heures, Chanson gitane, de Maurice Yvain.
A 3h. 30. Aux Chers-d'œuvre de la musique, à 3 heures, récital Dinu Lipatti au Festival de Beauport. Chopin, Bach, Mozart et Schubert.
A l'émission Ad lib, à 4h. 45, Jacqueline Bonneau et Genevieve Joy jouent Dolly, de Faure.

HORAIRES DE LA TELEVISION

MERCREDI 27 JANVIER

CBFT 2

10.00 Musique
11.00 CINÉMA — « Bonnes à fuir » — 11.00
11.30 Téléjournal
12.00 CINÉMA — « Bonnes en flammes » — 12.00
12.30 Relais
13.00 Le Temps de vivre
13.30 La Boîte à surprise
14.00 Cœur aux poings
14.30 Non amis Fluka
15.00 Jeunesse oblige
15.30 Téléjournal
16.00 Edition
16.30 métropolitaine
17.00 Nouvelles du sport
17.30 Aujourd'hui
18.00 Le Pain du jour
18.30 Téléjournal
19.00 La Cité sans voiles
19.30 Dams la vie
20.00 Sextant
20.30 « La déguise fédérale »
21.00 Téléjournal
21.30 Supplément régional
22.00 Nouvelles du sport
22.30 Cinéma et cœur
23.00 CINÉMA — « Jalousie » — 23.00
23.30 CFTM 10

10.30 Mire
11.00 Bien l'bonjour
11.30 Manchettes — Horaire
12.15 En matinée
Coups durs chez les mous — parodie française
2.00 Bon après-midi
4.00 Ici Interpol
4.30 Zou du Capitaine
4.50 Arrêtés le
4.50 Télé-Métro
5.30 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Les incorruptibles

PRIX

Le prix littéraire dit des « Deux Magots », célèbre café littéraire de Saint-Germain-des-Près à Paris, vient d'être décerné à Fernand Pouillon pour « Les Pierres sauvages ». Au sujet de ce livre, notre critique, Claude Dansereau, a dit: « Un ouvrage remarquable ».

COULISSES

Rappelons que, vendredi prochain, à 20h., en la bibliothèque de Saint-Sulpice, se tiendra la première table ronde organisée par l'ACTA. Tous ceux qui s'intéressent au théâtre sont cordialement invités à y assister. L'entrée est libre. Informations: 872-2857.

PAPIER

La galerie Soixante présente actuellement une exposition de sculptures de papier montées sur fil de fer et de bois. L'auteur, un jeune homme de vingt ans du nom de Coulombe. Ses références? Il a travaillé trois ans avec le frère Jérôme.

LIBERTÉ NOIRE

Les « Freedom Singers », groupe de six chansonniers noirs faisant partie du groupe « The Students Non-Violence Coordinating Committee », se rendent à Montréal pour trois jours à compter de demain. Ils chanteront samedi à l'auditorium de l'U. de M. à 20.00 heures et 22.00 heures et le lendemain à McGill en soirée également. Jeudi, ils seront reçus à l'hôtel de ville.

ETOILE — « Ah! les belles bacchantes » — 2.10 — 5.10 — 8.15 — 11.15.
FRANÇAIS — « L'Épée d'El Cid » — 10.00 — 1.00 — 4.20 — 7.40 — « Requiem pour un caïd » — 11.25 — 2.45 — 6.05 — 9.25.
GRANADA — « Requiem pour un caïd » — 1.00 — 1.25 — 7.30 — « L'Épée d'El Cid » — 3.00 — 6.25 — 9.50 — 11.15.
KENT — « Kiss me Stupid » — 10.10 — 12.25 — 2.40 — 4.50 — 7.05 — 9.15.
LAVALL — « Mondo Cane » — 2.00 — 5.45 — 9.35 — « Cartouche » — 12.00 — 3.45 — 7.35.
LOEWS — « Kiss Me Stupid » — 10.10 — 12.25 — 2.40 — 4.50 — 7.05 — 9.15.
LA SCALA — « Des filles pour le Mambo Bar » — 1.00 — 3.30 — 10.00.
P.A. Tricheuse — « 2.25 — 5.50 — « En effeuillant la marguerite » — 3.50 — 8.15.
MONKEND — « The Unsinkable Molly Brown » — 1.00 — 5.05 — 9.25 — « The Night of the Iguana » — 3.05 — 7.15.
ORPHEUM — « Emil and the Detectives » — 11.00 — 1.40 — 4.15 — 7.00 — 9.35.
OUTREMONTE — « The Outrage » — 1.00 — 2.35 — 4.40 — 6.50 — 9.00.
PAPINEAU — « Requiem pour un caïd » — 1.05 — 4.25 — 7.45 — « L'Épée d'El Cid » — 3.00 — 6.20 — 9.45.
PALACE — « Father Goose » — 9.55 — 11.50 — 2.55 — 4.50 — 6.40 — 9.00.
PARADIS — « Casablanca nid d'espions » — 12.00 — 2.30 — 6.15 — 9.45 — 10.05.
PLACE VILLE-MARIE — « Marriage Italian Style » — 12.30 — 3.10 — 5.15 — 7.25 — 9.35 — « Petite Sœur » — 12.00 — 2.50 — 6.15 — 9.55 — « Les plaisirs de la ville » — 1.00 — 4.30 — 8.00. Sam. — 7.30 — 10.30.
PLAZA — « Casablanca nid d'espions » — 12.00 — 2.50 — 6.15 — 9.55 — « Les plaisirs de la ville » — 1.00 — 4.30 — 8.00. Sam. — 7.30 — 10.30.
RIALTO — « First men in the moon » — 1.00 — 4.10 — 6.20 — 9.30 — « Ballad of a Gunfighter » — 2.40 — 5.50 — 8.00.
RIVOLI — « L'Épée d'El Cid » — 1.05 — 4.25 — 7.45 — « Requiem pour un caïd » — 2.30 — 6.10 — 9.35.
SAVOY — « The Unsinkable Molly Brown » — 1.15 — 5.30 — 9.40 — « The Night of the Iguana » — 3.20 — 7.30 — 10.00 — 1.15 — 4.45 — 8.00 — « First men in the moon » — 11.35 — 3.00 — 6.20 — 9.40.
SEVILLE — « Le Gendarme de St-Tropez » — 1.15 — 3.15 — 5.20 — 7.20 — 9.30.
SNOWDON — « Father Goose » — 1.00 — 2.55 — 4.55 — 6.55 — 9.00.
STRAND — « Ballad of a Gunfighter » — 10.00 — 1.15 — 4.45 — 8.00 — « First men in the moon » — 11.35 — 3.00 — 6.20 — 9.40.
WESTMOUNT — « Goldfinger » — 1.05 — 3.05 — 5.00 — 7.10 — 9.15.

5 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
CE SOIR A 8h.30
A L'ORPHEUM
LE SYSTEME FABRIZZI
comédie de Albert Husson
avec:
ALBERT MILLAIRE
HENRI NORBERT
PAUL BÉRAL
Réservations: 845-7149
Demi-tarif pour:
étudiants et syndiqués
(les mard., merc., et jeudis)

23e SEMAINE
« UN FILM BEAU ET ÉMOUVANT »
« UN TRAI CHEF-ŒUVRE »
Prix spécial du jury
FESTIVAL DE CANNES 1964
LA FEMME DES DUNES
Un film prestigieux et provoquant
CINEMA FESTIVAL
Tous les soirs 7.30, 9.30
Dimanche 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

En vedette les 28, 29 et 30 janvier
LES CYNQUES
LA BOITE DE LA BARRE 500
2019 boul. Taschereau
Réservations: 677-9101

LA BOITE DE LA BARRE 500

2019 boul. Taschereau

Réservations: 677-9101

CBFT 10
10.30 Mire
11.00 Bien l'bonjour
11.30 Manchettes — Horaire
12.15 En matinée
Coups durs chez les mous — parodie française
2.00 Bon après-midi
4.00 Ici Interpol
4.30 Zou du Capitaine
4.50 Arrêtés le
4.50 Télé-Métro
5.30 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Les incorruptibles

la Musique par Gilles POTVIN

La mémoire de Sir Winston Churchill a été honorée d'une façon émouvante au troisième concert de l'OSM commandité par le MONTREAL STAR, lundi soir, au Forum. Zubin Mehta, qui avait inscrit la SYMPHONIE no 4 de Tchaikowsky en première moitié de programme, la remplaça par la SYMPHONIE no 3, L'HEROIQUE de Beethoven. Le jeune chef, qui dirigeait l'œuvre pour la première fois ici, a su en traduire toute la supériorité. La majesté du mouvement initial, la grandeur tragique de la marche funèbre, la joie

« Un grand triomphe »
Jean Basile
CE SOIR
JUSQU'AU 6 FEVRIER
VICTOR
ou les enfants au pouvoir
de ROGER VITRAC
avec
François Tassé
Hélène Lohelle
Janine Sutto
Pierre Boucher
Tous les soirs 8h.30
Dimanche: 7h.30
Relâche: Lundi
Egégore
180 est
Bld. Dorchester
TEL.: 866-9344

Un film de INGMAR BERGMAN 2e SEM.
« Un été avec Monika »
version suédoise originale.
Sous-titres anglais
Aussi
« ORFEU NEGRO »
en COULEURS
Grand Prix Festival de Cannes 1959.
v.o. et s.t. anglais
Soirées 6 h. 30 et 8 h. 15
CINEMA DE REPERTOIRE
451, ave. Ogilvy, coin Durocher

5 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
CE SOIR A 8h.30
A L'ORPHEUM
LE SYSTEME FABRIZZI
comédie de Albert Husson
avec:
ALBERT MILLAIRE
HENRI NORBERT
PAUL BÉRAL
Réservations: 845-7149
Demi-tarif pour:
étudiants et syndiqués
(les mard., merc., et jeudis)

En vedette les 28, 29 et 30 janvier
LES CYNQUES
LA BOITE DE LA BARRE 500
2019 boul. Taschereau
Réservations: 677-9101

LA BOITE DE LA BARRE 500

2019 boul. Taschereau

Réservations: 677-9101

CBFT 10
10.30 Mire
11.00 Bien l'bonjour
11.30 Manchettes — Horaire
12.15 En matinée
Coups durs chez les mous — parodie française
2.00 Bon après-midi
4.00 Ici Interpol
4.30 Zou du Capitaine
4.50 Arrêtés le
4.50 Télé-Métro
5.30 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Les incorruptibles

Zubin Mehta dirige une sublime «Héroïque»

La mémoire de Sir Winston Churchill a été honorée d'une façon émouvante au troisième concert de l'OSM commandité par le MONTREAL STAR, lundi soir, au Forum. Zubin Mehta, qui avait inscrit la SYMPHONIE no 4 de Tchaikowsky en première moitié de programme, la remplaça par la SYMPHONIE no 3, L'HEROIQUE de Beethoven. Le jeune chef, qui dirigeait l'œuvre pour la première fois ici, a su en traduire toute la supériorité. La majesté du mouvement initial, la grandeur tragique de la marche funèbre, la joie

« Un grand triomphe »
Jean Basile
CE SOIR
JUSQU'AU 6 FEVRIER
VICTOR
ou les enfants au pouvoir
de ROGER VITRAC
avec
François Tassé
Hélène Lohelle
Janine Sutto
Pierre Boucher
Tous les soirs 8h.30
Dimanche: 7h.30
Relâche: Lundi
Egégore
180 est
Bld. Dorchester
TEL.: 866-9344

Un film de INGMAR BERGMAN 2e SEM.
« Un été avec Monika »
version suédoise originale.
Sous-titres anglais
Aussi
« ORFEU NEGRO »
en COULEURS
Grand Prix Festival de Cannes 1959.
v.o. et s.t. anglais
Soirées 6 h. 30 et 8 h. 15
CINEMA DE REPERTOIRE
451, ave. Ogilvy, coin Durocher

5 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS
CE SOIR A 8h.30
A L'ORPHEUM
LE SYSTEME FABRIZZI
comédie de Albert Husson
avec:
ALBERT MILLAIRE
HENRI NORBERT
PAUL BÉRAL
Réservations: 845-7149
Demi-tarif pour:
étudiants et syndiqués
(les mard., merc., et jeudis)

En vedette les 28, 29 et 30 janvier
LES CYNQUES
LA BOITE DE LA BARRE 500
2019 boul. Taschereau
Réservations: 677-9101

LA BOITE DE LA BARRE 500

2019 boul. Taschereau

Réservations: 677-9101

CBFT 10
10.30 Mire
11.00 Bien l'bonjour
11.30 Manchettes — Horaire
12.15 En matinée
Coups durs chez les mous — parodie française
2.00 Bon après-midi
4.00 Ici Interpol
4.30 Zou du Capitaine
4.50 Arrêtés le
4.50 Télé-Métro
5.30 Sport-images
7.00 Dernière heure
7.15 Ciné-roman
7.30 Les incorruptibles

quelques patiers. Je m'empresse de dire que Richard Verreau, toujours aussi en voix, a chanté de sa façon coutumière des pages de MANON, de ROMEO ET JULIETTE, de TURANDOT et d'ANDREA CHENIERE et c'est simplement le voisinage d'une œuvre aussi écrasante que l'HEROIQUE qui a rendu la transition difficile. Il devrait cependant réserver pour le Châtelet des bluettes comme MAMMA et DITCENCILLO VUIE.

Après les «Fontaines» et «Les Pins de Rome», Respighi a produit une autre partition panoramique de la Ville éternelle qui s'appelle FESTE ROMANE et qui tente d'illustrer

3e semaine
EASTMANCOLOR
JEAN-PAUL BELMONDO
FRANCOISE DORLEAC
« L'HOMME DE RIO »
PHILIPPE DE BROCA
Sur semaine
En soirée seulement
7h.30 et 9h.30
721-6060 BEAUBIEN près IBERVILLE

BALLET NATIONAL DU CANADA
ET
L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
présentent
Une SEMAINE - GALA de BALLET
Du 26 au 31 janvier (Matinée dimanche 31 janvier)
Mardi soir, 26 janvier ★ Triptych ★ La Syphide
★ Première montrealaise
(Programmes sujets à changements)
BILLETTS ACTUELLEMENT EN VENTE AU GUICHET
Prix (taxe comprise)
Mardi, mer., ven. et sam. soirée à 8h.30 p.m. \$2.50 à \$6.00
Dim. matinée et soirée à 1h. p.m. et 7h. p.m. \$2.00 à \$4.
Commandes postales exécutées immédiatement si accompagnées d'un chèque certifié payable à Place des Arts et d'une enveloppe-réponse affranchie.

PLACE DES ARTS
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL.: 842-2112

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE, ALLEZ A CINERAMA PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE, ALLEZ A CINERAMA
NOUVEAU CINERAMA
GRANDE PREMIERE
MER. 27 JAN. — 8 h.30

SIEGES RESERVES SEULEMENT
BILLETTS EN VENTE PAR MALLE OU AU TELEPHONE
VOUS FERA VOIR LE CIRQUE... COMME VOUS AVEZ TOUJOURS RÊVÉ LE VOIR... A QUELQUES PIEDS DE VOTRE FAUTEUIL...
SAMUEL BRONSTON
JOHN WAYNE
CLAUDIA CARDINALE
RITA HAYWORTH

CHEQUES OU MANDATS-POSTAUX FAITS AU NOM DE
CINERAMA THEATRES LTD. — 1430, rue Bleury, Mtl.
HORAIRE: 8h.30 tous les soirs — 2h. mer. et sam. —
Dim. 1h., 4h.45, 8h.30.
Prix (taxes incluses)
Soir, lun. à ven. incl. 8h.30 \$2.50 \$2.00
Soir, sam., dim. 8h.30 — dim. 4h.45 \$2.00 \$2.00
Le dimanche à 1 heure \$2.00 \$1.50
En matinée, merc. 2 heures \$2.00 \$2.00
En matinée, sam. 2 heures \$2.00 \$2.00
Nom Tél.
Adresse
Nom de stégo à \$ Mat. ☐ Soirée ☐
Date 1er choix Date 2e choix

Du 12 janvier au 7 mars

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE

861-6665

Pain Beurre
Pièce canadienne de Maxine Fleischman
Tous les soirs 8h.
Samedi 8h. — 10h.30
Relâche lundi
Réservations: 861-6665

Les Productions Samuel Gesser présentent

PRAGUE
CHAMBER ORCHESTRA
36 musiciens virtuoses dans un ensemble incomparable sans chef d'orchestre
Programme: Haydn — Mozart — Schubert — Dvorak
LUN., 1er FEV. — 8.30 P.M.
BILLETTS: \$6.50, \$5.50, \$4.50, \$3.50, \$2.50, \$2.00, \$1.50, \$1.00, \$0.50, \$0.25, \$0.10, \$0.05, \$0.02, \$0.01
MAINTENANT EN VENTE AU GUICHET

PLACE DES ARTS
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL.: 842-2112

L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL
et
LE BALLET NATIONAL DU CANADA
présentent une semaine-gala de
BALLET
CE SOIR ET SAMEDI à 8h.30 p.m.
«une splendeur inégale»
ROMEO ET JULIETTE
Jacqueline Ivings — Frank Schaufuss

Judi soir, à 8h.30
Dimanche, à 1h. et à 7h. p.m.
un spectacle féérique pour les enfants de tout âge
CASSE-NOISETTE
Vendredi soir seul, à 8h.30
UNE NUIT D'ETOILES en vedette
LES SOLISTES DU BALLET NATIONAL
BILLETTS: *\$2.00 à \$6.00

PLACE DES ARTS
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL.: 842-2112

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE, ALLEZ A CINERAMA PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE, ALLEZ A CINERAMA
NOUVEAU CINERAMA
GRANDE PREMIERE
MER. 27 JAN. — 8 h.30

SIEGES RESERVES SEULEMENT
BILLETTS EN VENTE PAR MALLE OU AU TELEPHONE
VOUS FERA VOIR LE CIRQUE... COMME VOUS AVEZ TOUJOURS RÊVÉ LE VOIR... A QUELQUES PIEDS DE VOTRE FAUTEUIL...
SAMUEL BRONSTON
JOHN WAYNE
CLAUDIA CARDINALE
RITA HAYWORTH

CIRCUS WORLD
TECHNICOLOR
NOLAN CONTE SMITH
HENRY HATHAWAY - DIMITRI TIOMKIN
BEN HECHT, JULIAN HALEY - JAMES EDWARD GRANT - PHILIP YORDAN - NICHOLAS RAY
MICHAEL WASZYNSKI - SAMUEL BRONSTON - SUPER-TECHNICOLOR-70
de l'action
de l'intrigue
du suspense
du spectaculaire
de l'amour
les numéros les plus sensationnels au monde
avec le cirque à Paris, Londres, Vienne, Berlin
CINERAMA
IMPERIAL
1430, rue Bleury, Montréal — AV. 8-7102 ou 5603

L'univers féminin

Sans l'enthousiasme et le travail des femmes, le théâtre risquerait de mourir au Québec

par Solange CHALVIN

C'est maintenant un lieu commun d'affirmer que sans l'apport à la vie théâtrale — aussi bien comme spectatrices qu'organisatrices — nos salles de théâtre seraient aussi bien de fermer leurs portes. Une preuve supplémentaire nous est fournie aujourd'hui par la présence de Mme Nicole Picard, au sein de l'organisation du prochain Festival national d'art dramatique.

Fondatrice du "club des premières", présidente du comité des trophées, vice-présidente régionale du Festival d'art dramatique, Nicole Picard, également mère de trois fils de 14, 18 et 20 ans, nous parle avec enthousiasme de son travail.

— Il est normal que les femmes s'occupent de la culture des autres. C'est ainsi personnellement que le concours mon rôle de maîtresse de maison. Je ne peux l'accomplir pleinement qu'en faisant bénéficier la communauté des nombreux loisirs que ce rôle me fournit. Le théâtre m'a toujours intéressée même si je n'ai aucun don de comédienne et j'ai essayé de trouver des idées nouvelles pour que le plus grand nombre possible de femmes et d'hommes puissent en jouir.

Le "club des premières" qui est né de l'initiative de Nicole Picard, permet ainsi aux troupes de théâtre de présenter leur "première" devant une salle remplie et parfaitement rentable. En effet, une tradition voulait que le soir des premières, la troupe offre un très grand nombre de billets afin de remercier une foule de gens qui avaient aidé de près ou de loin le théâtre. Depuis la création du "club des premières", les abonnés qui sont maintenant au nombre de 240 envahissent la salle après avoir versé le montant d'un abonnement annuel. Cette façon de procéder a enthousiasmé le public. N'est-il pas amusant en effet d'avoir un siège réservé à l'avance pour chaque première professionnelle qui aura lieu dans l'année à Montréal? Les abonnés se retrouvent ensuite après le théâtre à un restaurant qui leur est indiqué sur leur invitation et peuvent consommer à leurs frais, ce qui leur plaît, en compagnie des comédiens. Côté public, il en est résulté une participation plus grande au théâtre; côté théâtre, un souci financier en moins: celui de vendre la salle un soir de première. Les personnes qui seraient intéressées à ce "club des premières" peuvent communiquer avec Mme Jeanne Landry (FE-4-0261). Il reste encore quelques places. Le prochain rendez-vous sera la première de la pièce de Marcel Dubé qui aura lieu le 10 février prochain. Une réception suivra au club St-Denis. Incidemment, les abonnés changent de restaurant à chaque spectacle.



Madame Nicole Picard, vice-présidente régionale du Festival national d'art dramatique.

Un festival de pièces canadiennes? Le Festival d'art dramatique qui aura lieu cette année du 29 mars au 3 avril prochain, au Gesù, dégrènera-t-il en Festival de pièces canadiennes? S'il faut en juger par les demandes reçues jusqu'ici, seuls des auteurs canadiens seraient présents au Festival. A ce sujet, Mme Picard nous révèle qu'en effet, cette année, un effort particulier a été consenti de la part du Festival qui accorde automatiquement à chaque auteur de pièce présentée au Festival, un octroi de \$400, afin de l'aider à monter son spectacle. Toutefois, cet octroi n'est accordé qu'à la condition qu'il s'agisse d'une création canadienne.

— Il fallait trouver un moyen d'amener nos auteurs canadiens à monter leurs pièces. Evidemment cet octroi n'est pas très élevé mais il fournira au moins l'eau au moulin qui leur permettra d'acheter des costumes, de construire des décors, de recevoir l'aide technique indispensable. Jusqu'ici six auteurs canadiens se sont déjà inscrits. Il s'agit de Claude Jasmin, Paul Gauthier, Roger Dumas, Dan Daniels, Tevia Abrams et la Troupe du Loyola. Les inscriptions sont encore ouvertes jusqu'au 31 janvier. Après cette date, les auteurs inscrits bénéficieront d'une période s'étendant jusqu'au 21 février pour produire leur texte définitif. En terminant cette entrevue, Nicole Picard veut annoncer au public qu'il aura comme par les années passées, la chance de participer à un concours en assistant à tous les spectacles du Festival et en faisant son propre choix de comédiens méritant les prix accordés chaque année. Toutefois, le public ne sera nullement aidé, cette fois, par le jugement du juge qui se prononcera auparavant après chaque spectacle, sur la qualité des comédiens, de la mise en scène, etc. Un seul jugement critique et final sera donné, le dernier soir, ainsi que l'attribution des prix et trophées.

Le théâtre est trop cher pour les jeunes Une idée très chère à Nicole Picard est d'amener les troupes de théâtre à offrir à prix réduit, dix minutes avant la levée du rideau par exemple, les billets invendus. Cette pratique, si elle était généralisée, permettrait à une foule d'étudiants qui ne peuvent pas payer \$2, \$3, et \$4, une place de venir beaucoup plus nombreux. De toute façon, ne vaut-il pas mieux remplir complètement une salle même à demi-tarif que de jouer devant un tiers de salle vide? L'enthousiasme et la ténacité de Nicole Picard nous permettent d'espérer qu'elle réussira certainement à faire valoir cette idée auprès des directeurs de troupe et que d'ici quelques années, un nombre plus grand de jeunes iront régulièrement au théâtre.

Le théâtre est trop cher pour les jeunes

Une activité bienfaisante, un courage à toute épreuve, une volonté qui sait agir à bon escient, voilà qui traduit faiblement les qualités de cœur et d'esprit d'une femme extraordinaire qui vient de mourir, Marguerite Germain de Lom. Née à Montréal, elle était la fille de feu M. Alban Germain, c.r. et d'Hélène Persil-Lachapelle. Elle a étudié chez les Dames du Sacré-Cœur, à Montréal d'abord, puis à Albany, New York.

Marguerite Germain de Lom vient de mourir

Après un stage au service social de l'hôpital Ste-Justine, elle fonda, en 1932, le Service social de l'École Victor Doré pour enfants infirmes, service qu'elle dirigea jusqu'en 1943. Pendant ce temps, elle s'inscrivit à la Faculté des Sciences politiques et sociales de l'université de Montréal. Elle suivra aussi les cours de l'École d'action sociale et pédagogique sous la direction de Mère Marie Gerin-Lajoie.

Au plus fort de la deuxième guerre mondiale, en 1942, une Germain de Lom quitta le Canada pour l'Angleterre où elle entra au Comité de la Libération nationale Général de Gaulle, à titre de traductrice et de secrétaire. Un an plus tard, elle sera déléguée à la Censure britannique à Manchester (Lancashire) et à Londres.

En 1945, elle est nommée "Junior Executive" à l'Office des Indes où elle s'occupera pendant 5 ans de la démobilisation des officiers de l'Armée anglaise aux Indes et de leur réhabilitation à la vie civile. C'est au cours de ces années que Madame Marguerite Germain de Lom s'inscrivit, comme élève libre, à la Faculté des sciences sociales de l'université de Londres. Elle est ensuite attachée au Service de presse du ministère de l'Information. Un an plus tard, elle entra au ministère du travail, comme surveillante temporaire des Services de placement pour handicapés.

Puis, elle revint au Canada pour fonder et diriger la section de placement pour handicapés pour le compte du ministère canadien du travail. Elle fut membre et ancienne présidente du comité de réhabilitation de l'American Association of Medical Social Workers; membre actif de la Chambre de commerce et présidente du comité sur les problèmes des handicapés dont un mémoire avait été présenté au ministère intéressé en juin 1964.

Dîner Gourmet

\$3.75 et plus

TOURS DE CHANT

Thérèse Guérard

soprano

Marcel Tessier

baryton

Suzanne Sénécal

mezzo

Aucuns frais de couvert

103 Rds. 271-1188

Au LuTin

qui bouffe

ST-GREGOIRE et ST-HUBERT

Une nouvelle passion: L'homme 65 bouquiner en famille

• 26.000 livres à la disposition de 800 familles abandonnées, 1.000 volumes en circulation chaque semaine, tel est le bilan impressionnant de la bibliothèque du Manoir Notre-Dame de Grâce qui, cette semaine, sa huitième exposition annuelle de livres organisée en collaboration avec le Centre éducatif et culturel Inc.

Des 7.000 volumes exposés et offerts en vente aux visiteurs, la section du livre d'enfant occupe une place de choix. A signaler parmi les nouvelles collections ou les plus populaires:

• Collection ABC, chez Desclée De Brouwer — Le vaillant petit tailleur, Le chat botté, Le petit poucet, Les animaux musiciens — des contes anciens présentés à la moderne, de jolies illustrations en couleur.

• Collection Ami-ami, chez Hatier — Amilgar, le cochon d'Inde, Gaspar, le hamster, Pénélope, la tortue — des livres fort bien faits sur les animaux, des images de la nature.

• Collection Nast "Connais-tu mon pays?" chez Hatier — Le Portugal, la Suède, la Suisse, l'Italie, etc. Chaque pays est présenté à l'enfant sous la forme d'un récit. De belles photos en couleur illustrent bien le texte et une carte géographique du pays à découvrir occupe les premières pages.

• Collection Cadet-Rama, chez Castelman — Les trains, Les avions, La forêt, etc.

Tous ces volumes s'adressent aux 6-10 ans, garçons et filles. Les collections les plus populaires chez les adolescents? Les Brigitte, Sentiers de l'aube, Signe de piste, Collection Idéal-jeunesse, Collections rose et vert, Marabout-junior, Marabout-mademoiselle. Les livres sur l'espace, l'astronomie, les récits d'aventure et les livres à continuer sont fort en demande à cet âge.

Nos enfants nous étonnent

A l'exposition, j'ai interrogé quelques jeunes visiteurs. Plusieurs y étaient venus avec en poche l'argent de leurs économies spécialement mis de côté pour cet événement. Trois jeunes d'une même famille ont fait des achats: la fille de 11 ans: Les souvenirs de Sherlock Holmes; le garçon de 14 ans, dans la collection Livre de poche, les œuvres complètes de Racine — "Je me monte une bibliothèque, explique-t-il, je dois commencer par la base"; le garçon de 15 ans: César ou la guerre des Gaules. Le vieil homme et la mer, d'Hemingway, 1984 — George Orwell (qu'il a choisi après en avoir lu la préface) et les Carnets du major Thomson, de Daninos.

A côté de ces trois adolescents, une fillette de 11 ans vient à peine de découvrir les joies de la lecture: son choix: "Les malheurs de Sophie", de la comtesse de Ségur qui lisent d'habitude les 7-8 ans.

Pour vous, madame...

Je voudrais signaler parmi les livres d'art toute une série de volumes sur la décoration intérieure qui nous semblent fort bien présentés et abondamment illustrés. De la maison française Charles Massin, mentionnons: Comment s'installer à la campagne, Intérieurs de chalets et de maisons de campagne, Meubles et ensembles, moyen-âge et renaissance, l'achète et transforme une maison — conseils pratiques, Salles de séjour rustiques et modernes, etc.

Un cadeau à offrir à vos enfants: Joyeux Oregami — l'art japonais du pliage. La 8ème exposition de livres du Manoir Notre-Dame de Grâce est ouverte à tous; elle se poursuivra jusqu'à 5 h., dimanche prochain, le 31 janvier inclusivement. Voilà une excellente occasion d'aller bouquiner en famille.

R. ROWAN



YEUX IRRITÉS

OPTREX nettoie, soulage et rafraîchit les yeux fatigués ou irrités par la lecture, un travail appliqué, la conduite de l'auto la nuit, les rhumes, le vent, la neige, la poussière, le soleil, la fumée de tabac, etc.

Aussi COMPRESSES OPTREX POUR LES YEUX

Chez votre pharmacien

Optrex

"le bien-être des yeux"

OF-19

Tous les jeudis au canal 10

le gros LOT

un compte ouvert de \$7000.

chez

Dupuis



Dupuis



C'est JACQUES DE PARIS, un tailleur montréalais qui nous a fait tenir ces photos qui illustrent la tenue de l'homme 65. Éléphant et raffiné, il saura plaire, croit-il, même aux femmes les plus exigeantes. Voyez un peu: à gauche, le "smoking" classique de grande classe qui évoluera avec grâce à la Place des Arts. Les revers sont en poul de soie noire et le veston se ferme avec un double boutonnage; à gauche, pardessus fait main, d'une coupe impeccable, en cachemire beige clair importé d'Angleterre. Notez les emmanchures basses et larges qui assurent, dit-on, un grand confort. Très court, ce paletot 65 convient parfaitement à l'automobiliste et ne gêne en rien ses mouvements.

(Photos Orsagh)

Norman Hartnell, le couturier de la reine, lance la haute couture "instantanée"

Après le café, les gelées et le thé instantané, il y a eu le prêt-à-porter instantané. Aujourd'hui, l'amour instantané. Aujourd'hui même vient de naître à Londres, le dernier-né des "instantanés": la haute couture. C'est Norman Hartnell, couturier de la Maison royale qui en est le père. Ayant la réputation d'être celui des modèles anglais qui offre les créations les plus fastueuses comme les plus coûteuses, l'annonce de sa collection printemps-été "instantanée" a étonné la presse anglaise.

Dans le cadre de son salon luxueux éclairé par des lustres, dans le quartier Mayfair, il a annoncé allégrement qu'il présenterait des modèles à "prix réduit". Ce terme, chez Hartnell, signifie que les clientes devront payer pour un vêtement, de 50 à 100 livres sterling, soit de \$150 à \$300, ce qui est relativement modeste en comparaison des prix astronomiques de sa collection. Ce petit couturier tiré à quatre épingles, qui vient de terminer la garde-robe de la reine Elizabeth pour son prochain voyage en Éthiopie, a conçu un genre de "haute couture instantanée" pour en diminuer le prix.

Les femmes de carrière, toujours très occupées, seront en mesure de choisir un modèle nécessitant un seul essayage et, le lendemain, d'être en possession d'un vêtement fait sur mesure. Avec cette innovation l'astucieux Hartnell, qui admet la disparition de la belle époque ou la haute couture avait ses lettres de noblesse, a trouvé le moyen de satisfaire tous les budgets.

Il a déjà préparé une collection du prêt-à-porter comprenant des robes et manteaux à compter de \$80 pièce, qui seront offerts dans son Petit Salon.

Les couleurs de rose, turquoise et vert pour se retrouvent dans les trois sections, prêt-à-porter, "semi-couture" et haute couture.

Les Anglais cherchent encore la "femme fatale". D'autre part, les neuf autres

couturiers des dix grands noms de Grande-Bretagne ont fait voir des collections qui illustraient leur refus d'admettre la possibilité d'une défaite financière.

Ils ont ravi leurs auditoires avec une série de vêtements d'une extrême féminité, rappelant les créations de leur ancien maître, le capitaine Edward Molyneux, célèbre modeliste

d'avant-guerre revenu sur la scène de la mode à Paris récemment.

La "femme fatale" des années 1930 revenait dans toutes les collections des autres couturiers, sauf dans celle du couturier Clive, un nouveau venu qui a obtenu un grand succès avec une silhouette mince et en longueur.

Mattli, d'origine suisse, illustrait la frénétique gaieté de l'époque 1930 avec des modèles garnis de frange et broderies de paillettes.

Les mots croisés du "DEVOIR"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- Qui se fait à contretemps
- Macabre hôtel — Métal — Lui
- Demandons humblement — Textile naturel
- Mesure chinoise — Mettait seul à l'écart
- Voyelles — Abréviation — Apporté en naissant
- Installé comme il faut — Impersonnel
- Ratifier par un acte — Conjonction
- Vermine — Ensuite
- Parcourez
- Redonne la vie — Coule du volcan
- Crochet de métal — Fin du jour
- Flotte en équilibre instable dans un liquide — Assister
- Fin de participe — Au monde

VERTICALEMENT

- Monnaie étrangère — Fleuve de Pologne
- Qui crée facilement des rapports
- Prénom — Possessif
- Faire durer volontairement — A distance
- Dans une prière latine — Pas agréable à l'oeil
- Boisson française — Ensemble des écrits
- Bien habillé

Solution d'hier

- Horizontalement**
- PROVOCATION
 - REVOCATION
 - EGALER — ETAGE
 - PIRULE — NAGER
 - OR — BONN — RIS
 - CITEE — CENE
 - DUEL — THE — TE
 - ESSIEU — AN
 - RESTREINTS
 - ASIE — STRIES
 - MUSEE — LA
 - TANT — SUR — DUC
- Verticalement**
- PREPONDERANT
 - REGIR — USES
 - OVAL — CESSION
 - VOLUBILE
 - OCELOT — ER
 - CARENE — UE — US
 - AT — NET — ISSU
 - TEN — HANTER
 - IOTA — CENTRE
 - ONAGRE — SI
 - GEINT — ELU
 - VERSEES — SAC

Plan d'amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Établissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile — et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les poudres réduisibles de graisse superficielle ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite — combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

SALLE RESHANS

"SANJURO" est une source inépuisable de "rigs". — *Alvin Cohn, N.Y. World Tele & Sun*

"SANJURO" est un heureux mélange de comédie, de comédie et de suspense! — *John Gilbert, New York Mirror*

AKIRA KUROSAWA avec TOSHIRO MIFUNE

JEAN LUC GODARD avec ANNA KARINA

LE PETIT SOLDAT

deux nouveaux programmes fm à montréal

radio-canada 95.1

CBF/FM

cbc 100.7

CBM/FM



De Vichy, France!

Vichy Supreme

Une Limonade Gazeuse PURGATIVE

Eau minérale gazeuse aromatisée au citron. C'est un purgatif effervescent dont le goût est absolument semblable à celui de la limonade. Exigez-la de votre pharmacien.

Agent général pour le Canada: J. Alfred Guimet, Montréal

DERNIÈRE SEMAINE!

ALIMENTAIRE

VENTE

annuelle **JANVIER**

ÉCONOMISEZ SUR DES DOUZAINES D'ARTICLES AUX PRIX SPÉCIAUX DE LA VENTE!

Cette semaine faites vos provisions en chargeant la voiturette d'aubaines, à l'occasion de la grande vente de Janvier au Dominion! Il s'agit de l'événement le plus intéressant de la saison pour économiser, et vous aider à préparer des repas très nourrissants au cours de l'hiver. Oui — vous serez surprises de constater les nombreux menus succulents à bon marché que vous pouvez servir à votre famille, en profitant de la grande variété de produits actuellement en vente au Dominion.

Faites vos plans... préparez votre liste d'achats en inscrivant les nombreux spéciaux annoncés ci-dessous. Faites vos achats de bonne heure, et assurez-vous de bien profiter de toutes ces aubaines!

100 Timbres DOMINO gratuits en surplus avec ce coupon et l'achat de **\$10 OU PLUS** DE Marchandises achetées EN UNE SEULE FOIS 30 janv. au Dominion. Se termine samedi 1^{er} fév. au Dominion.

200 Timbres DOMINO gratuits en surplus avec ce coupon et l'achat de **\$20 OU PLUS** DE Marchandises achetées EN UNE SEULE FOIS 30 janv. au Dominion. Se termine samedi 1^{er} fév. au Dominion.

300 Timbres gratuits DOMINO en surplus avec ce coupon et l'achat de **\$30 OU PLUS** DE Marchandises achetées EN UNE SEULE FOIS 30 janv. au Dominion. Se termine samedi 1^{er} fév. au Dominion.

400 Timbres DOMINO gratuits en surplus avec ce coupon et l'achat de **\$40 OU PLUS** DE Marchandises achetées EN UNE SEULE FOIS 30 janv. au Dominion. Se termine samedi 1^{er} fév. au Dominion.

MAÏS EN GRAINS 5 BTES POUR **\$1.00**
GREEN GIANT BTE 14 OZ. POIS GROSSEURS VARIÉES OU MAÏS EN GRAINS BTE 15 OZ.

SOUPE AUX POIS 3 BTES 28 OZ **63¢**
ou aux légumes "Habitant" - Épargnez 5c.

MAÏS EN CRÈME 5 BTES 10 OZ **55¢**
VOTRE CHOIX — POIS ET CAROTTES OU HARICOTS VERTS OU JAUNES COUPES "DELMONTE"

SPAGHETTI 2 POTS 2 LB **69¢**
Épargnez 4c. - Macaroni ou Coudes "Prime"



TOMATES fraîches
ROUGES - FERMES NO 1 DE LA FLORIDE 3 livres pour **59¢**

ANANAS FRAIS CHACUN **29¢**
IMPORTES — GROSSEUR 12

LAITUE ICEBERG aucune à prix plus élevé **19¢**
Fraiche de la Californie — Grosseur 24

POMMES DELICIEUSES lb **19¢**
Rouges de fantaisie de la Colombie-Britannique

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS

100 avec coupon et achat de **COMMANDE DE \$5.00** ou plus **LUNDI SEUL** le 1^{er} février au Dominion sur l'île de Montréal et des environs.

25 avec coupon et achat de **JAMBON CUIT "MAPLE LEAF"** Bte **\$1.69** 1 1/2 lb. Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

50 avec coupon et achat de **LAIT EN POUDRE "NU-MILK"** Pot **\$1.29** 3 lb. Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **CAFÉ INSTANTANÉ "Chase & Sandborn"** 124 de rabais Pot **\$1.25** 6 oz. Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **PATATE CHIPS "SHIRIFF"** Sac **69¢** 14 oz. Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **GRUAU "QUAKER"** Instantané (pot 48 oz.) Rapide (Pot 48 oz.) Pot **53¢** Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **MELANGES à GATEAUX "Robin Hood"** Packet Pack Blanc (9 oz.) 2 paquets **39¢** Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **NETTOYEUR "PINE SOL"** Bout. **69¢** 15 oz. Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **CUBES "OXO"** Boeuf ou poulet Pot **35¢** de 12 1/4 lb. Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **MELANGE à PIZZA "KRAFT"** Pot **55¢** 15 1/2 oz. Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **MARINADES "Yum Yum"** BICK'S Pot **49¢** 24 oz. Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **PAIN SANDWICH "RICHMELLO"** Pain **24¢** 24 oz. Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **PATATES PILEES instantanées "SHIRIFF"** Pot **33¢** 6 oz. Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **CHAMPIGNONS "SLACK'S"** Bte **39¢** 10 oz. Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

50 avec coupon et achat de **CIRE LIQUIDE "SUCCES"** Bout. **\$1.19** 32 oz. Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **ROULE COTTAGE "MAPLE LEAF"** Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **POMMES McIntosh Surchoix du Québec** Sac 5 lb ou plus Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **ROULE SALAMI "Tout boeuf HYGRADE"** Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

25 avec coupon et achat de **1 lb ou plus Steakettes de boeuf** Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

TARTES
Country Girl
AUX POMMES **39¢**
SPECIAL
ÉPARGNEZ 6c.



PAIN aux raisins 2 pains 12 oz. **43¢**
TRANCHE "RICHMELLO"

CHOCOLAT AU LAIT 12 oz **49¢**
OU MACARONS "DOMINION"

Articles pour la maison!

AJAX LIQUIDE Bte **77¢**
DÉTERSIF — 13c DE RABAIS

VEL ROSE Bte **88¢**
DÉTERSIF LIQUIDE — 7c DE RABAIS

NETTOYEUR AJAX 2 btes **53¢**
POUR LA MAISON — 3c DE RABAIS

SAVON PALMOLIVE Gros pains **2/37¢**
COULEURS VARIÉES — 3c DE RABAIS

DENTIFRICE Tube géant **69¢**
"CREST" AU FLUORISTAN

TOUT EST GARANTI!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture samedi le 30 janvier, au Dominion de l'île de Montréal, Pont-Viau, Ville Lemoyne, Longueuil, St-Lambert, St-Vincent de Paul, Valleyfield, Beauharnois, St-Eustache, Repentigny, St-Jérôme, Lachute, Ste-Agathe, Ste-Adèle, Chomedey, Beloeil, et St-Jean d'Iberville.

NOUS NOUS RESERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de **COMPRIMES "Excedrin"** Bout. **\$1.25** de 36 Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

Le Meilleur Boeuf du Canada de Marque Rouge

ROTI DE PALETTE EPARGNEZ 16c LA LIVRE **39¢** lb

Tendon dorsal enlevé pour délicieux Pot au Feu

ROTI DE COTES CROISEES lb **69¢**
BONNE COUPE FACILE A TRANCHER

SAUCISSES A DEJEUNER lb **45¢**
"MAJESTIC" DE QUALITE

JAMBON DANS LA FESSE La **59¢**
PRET-A-MANGER "MAPLE LEAF"

SAUCISSE FUMEE Pqt **49¢**
"MAPLE LEAF" DE "CANADA PACKER"

CADEAUX GRATUITS **DOMINION** **SPÉCIAUX D'OUVERTURE**

S'OUVRE AUJOURD'HUI

5915 est, rue Bélanger — Centre d'Achats St-Léonard

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de **Gobelets à Café A motifs variés** Chacun **29¢** Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
50 avec coupon et achat de **Nettoyeur à four "JIFOAM"** **\$1.59** Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS
25 avec coupon et achat de **TISSUS FACIAUX "FACELLE"** Grand format **35¢** Se termine mardi 2 fév. au Dominion.

Mercredi 27 janvier à 9 a.m.

L'Assemblée confirme l'exclusion de Gabias

QUEBEC — Le député de Trois-Rivières, M. Yves Gabias, est sorti de l'Assemblée législative mardi après-midi répondant à un ordre du président de la Chambre de quitter son siège pendant que la motion demandant que son exclusion de trois ans soit confirmée durant la présente session serait prise en délibéré.

Avant que le président de la Chambre, M. Richard Hyde, ne rende cette décision, M. Gabias, (UN - Trois-Rivières) avait soutenu que s'il se retirait, il se trouverait à "admettre une autre violation de privilège commise durant la présente session."

De son côté, M. Jean Lesage avait exprimé le point de vue, s'appuyant sur des règlements de la Chambre, que le député de Trois-Rivières devait se retirer pendant que la Chambre délibérait sur la motion le concernant. "Si, a ajouté le premier ministre, la motion est battue, il rentrera en Chambre, si elle est passée, il ne rentrera pas."

La décision du président de la Chambre de demander à M. Gabias de quitter son siège pendant que la motion le concernant serait discutée a fait l'objet d'un vote qui la maintient par 54 contre 24.

M. Laporte

Le débat sur la motion elle-même a débuté après que M.

Gabias eut quitté son siège et le leader parlementaire du gouvernement, M. Pierre Laporte, a exprimé l'avis qu'assurément, la Chambre a le droit d'imposer une sanction qui s'applique au-delà d'une session et même, a-t-il dit, citant un expert en procédure parlementaire, "au-delà d'un Parlement".

M. Laporte a dit qu'en Angleterre, "la mère du parlementarisme", il y a une douzaine de précédents à la motion touchant le député des Trois-Rivières.

Cette motion du premier ministre présentée l'an dernier demandait l'exclusion pour trois ans du député de Trois-Rivières. Par ailleurs, M. Laporte a soutenu que la Chambre a "évidemment le droit d'imposer à un député une sanction qui s'étend au-delà d'une session, car, si ce droit n'existait pas, n'importe quel député pourrait attendre la fin d'une session pour insulter, frapper ses collègues, et la suspension qui suivrait serait valable pour une journée, une heure."

Il a ajouté que si l'exclusion prononcée contre le député des

Trois-Rivières pour violation de privilèges avait pris fin à la prorogation de la Chambre en juillet dernier, M. Gabias n'aurait effectivement été exclu que durant une journée de session.

Le chef de l'opposition a critiqué la motion relative à l'exclusion de M. Gabias en ces termes: "Il s'agit d'une motion que nous présentons le ministre des affaires municipales pour tenter de faire revivre le cadavre de la motion présentée l'an dernier par le premier ministre."

Cette motion du premier ministre présentée l'an dernier demandait l'exclusion pour trois ans du député de Trois-Rivières qui avait été reconnu coupable d'une violation de privilège lorsqu'il porta contre M. René Hamel, ex-procureur général, une accusation d'avoir accepté un pot-de-vin.

"Si, a ajouté M. Johnson, la motion du premier ministre n'était pas morte avec la fin de la dernière session, on n'aurait pas besoin de cette piqure post-mortem pour essayer de la ranimer."

Si, a affirmé encore M. Johnson, la motion du pre-

mier ministre n'était pas morte avec la fin de la dernière session, "on n'aurait pas non plus permis au député de Trois-Rivières de reprendre son siège, à l'ouverture de la présente session, tel qu'il l'avait publiquement promis à plusieurs reprises."

Abordant la question de la "liberté fondamentale" qu'ont les électeurs de choisir leurs représentants, le chef de l'opposition a poursuivi: "La motion du ministre des Affaires municipales n'est qu'un matraque parmi tant d'autres que l'on brandit depuis quelque temps contre les libertés fondamentales des citoyens."

M. Johnson a soutenu que la motion demandant que l'exclusion du député de Trois-Rivières soit confirmée durant la présente session est "illégitime" parce que, selon lui, la Chambre a totalement épuisé le pouvoir qu'elle possédait, parce qu'elle ne peut faire indirectement ce que le règlement lui défend de faire directement et qu'elle ne peut continuer l'effet d'une motion devenue caduque avec la fin de la session au cours de laquelle elle fut adoptée.

LE DEVOIR

MONTREAL, MERCREDI, 27 JANVIER 1965

D'UN OCEAN A L'AUTRE

Les économies solidaires d'Amérique du Nord

OTTAWA — Une partie du discours du budget du président Johnson, lundi, intéresse particulièrement le Canada, et c'est la partie de ce message disant que la croissance économique ralentira, à moins que des mesures spéciales ne soient prises.

M. Johnson a agi immédiatement. Il a donné à l'économie américaine un stimulant de l'ordre de \$4 milliards, en diminuant les taxes d'accise et en augmentant les allocations de sécurité sociale.

A Ottawa, des observateurs au courant de la situation établissent un parallèle entre la situation au Canada et aux Etats-Unis. Ce parallèle est encore plus précis que l'an dernier, alors que le Canada a devancé les Etats-Unis, surtout grâce à certains facteurs imprévus comme la vente de blé à l'Union soviétique et une augmentation des investissements.

Cela fait penser que le ministre des Finances, M. Gordon, qui a récemment réclamé une "politique expansionniste", intercalera cette demande dans son budget, qui doit être présenté au mois de mars; on s'attend qu'il diminuera alors les impôts d'une façon assez importante, afin de relancer la demande du marché.

SAVEZ-VOUS

OÙ LE BERLINOIS APPREND LE RUSSE?
A L'ECOLE BERLITZ

SAVEZ-VOUS

OÙ LE ROMAIN APPREND L'ALLEMAND?
A L'ECOLE BERLITZ

SAVEZ-VOUS

OÙ LE MADRILÈNE APPREND L'ITALIEN?
A L'ECOLE BERLITZ

"TO BE BILINGUAL"

- Métamorphosez votre vie et multipliez vos revenus en vous assurant les meilleurs emplois au sein de l'activité économique de notre pays: sociétés aériennes, internationales, maritimes, financières; dans le domaine de la vente, du journalisme, des relations extérieures, de la construction; comme hôtesses, techniciens, agents, policiers, opérateurs, opératrices, secrétaires, dactylos, gardes-malades, comptables, mécaniciens, journaliers, etc.

"I WILL BE BILINGUAL"

- Oui, c'est aujourd'hui qu'il faut prendre votre décision et non demain! Ne laissez plus aux autres les situations les plus avantageuses.

LE MEILLEUR ENDROIT

L'ACADEMIE DES HAUTES ETUDES LINGUISTIQUES

POURQUOI?

- Parce que vous y trouverez des programmes supérieurs d'"Anglais de Conversation" à tous les niveaux et des Cours spécialisés de Perfectionnement. Bref, des cours accélérés, sérieusement préparés et dirigés par des professeurs experts en linguistique, et donnés à l'aide de tous les plus nouveaux procédés mis au service de l'enseignement des langues.
- Parce que vous êtes assurés d'y obtenir des cours de qualité et de supériorité reconnues, tout en bénéficiant des prix les plus raisonnables qui soient.
- Parce que ces cours développeront également votre culture et votre personnalité, vous donneront de l'assurance, vous aideront à captiver vos interlocuteurs, à parler en public, etc.

"BE BILINGUAL"

- Les entrevues pour les prochaines sessions se font tous les jours de cette semaine, de 11.00 hres a.m. à 9 hres p.m. Des personnes de toutes les professions, religieux, professeurs, comptables, ingénieurs, vendeurs, dactylos, secrétaires, journaliers, étudiants, profitent actuellement de ces Cours. Faites donc comme eux. Rendez-vous au Secrétariat de l'Académie des Hautes Etudes Linguistiques, situé au 2015 de la rue Drummond, 4ième étage, suite 401. Leurs spécialistes se feront un plaisir de vous exposer leurs procédés d'enseignement. Pour renseignements, composez 849-9154.

Nouvelles de la Législature

Lois sanctionnées malgré la Chambre haute

QUEBEC — Aux termes du projet de loi visant à restreindre les pouvoirs du conseil législatif sur les projets de loi votés par l'Assemblée législative, un projet de loi d'ordre financier pourra être sanctionné et devenir loi même s'il est rejeté par le conseil législatif, dès qu'un mois se sera écoulé après son adoption par l'Assemblée législative. Ce projet de loi a été déposé en chambre hier par le

premier ministre, M. Jean Lesage. M. Lesage a encore expliqué que "pour un projet de loi ordinaire, il faudra qu'il ait été voté par l'Assemblée législative à deux sessions et qu'au moins un an se soit écoulé entre le vote de la seconde lecture à l'Assemblée législative au cours de la première session et le vote de la dernière lecture à la seconde session."

Hommage de la Chambre à Sir Churchill

QUEBEC — L'Assemblée législative du Québec a envoyé hier un télégramme de condoléances à lady Churchill et aux membres de la famille de feu sir Winston Churchill. Après avoir fait l'éloge de Churchill, qu'il a décrit comme le plus grand Anglais de son époque, M. Lesage a donné lecture du télégramme. "L'Assemblée législative de la province de Québec a adopté à l'unanimité une motion par laquelle ses membres expriment, à vous et à votre famille, l'immense sentiment de perte ressentie par tout le peuple québécois à l'annonce de la mort du grand et extraordinaire homme d'Etat dont tout le monde se souviendra toujours avec fierté. Le leader de l'opposition, M. Daniel Johnson, a également fait l'éloge du "vieux lion."

Questions sur Gignac à la Législature

QUEBEC — M. Paul Allard (UN - Beauce) a inscrit trois questions au feuillet de l'Assemblée législative pour savoir si des compagnies dont Robert-Emilien Gignac est directeur ont reçu des contrats de voirie ou de fourniture de la part du gouvernement depuis 1960. Gignac fait présentement face à une accusation de meurtre

et a témoigné la semaine dernière, devant la commission d'enquête Dorion.

Les questions de M. Allard visent les compagnies Hochelaga Holding Ltd, les entrepreneurs Samson Inc. et Samson Construction. Chacune de ces compagnies, dont Gignac a dit faire partie, font l'objet d'une question distincte.

Projets en première lecture aujourd'hui

QUEBEC — Trois projets de loi ont été inscrits au feuillet de l'Assemblée législative pour être adoptés en première lecture aujourd'hui. Un de ces projets est proposé par M. Paul Gerin-Lajoie, ministre de l'Éducation et a trait à modifier la loi instituant une commission royale d'enquête sur l'enseignement, de façon à ce que le mandat de la commission soit étendu jusqu'au 31 mars. L'autre projet, présenté par le secrétaire de la province, M. Bona Arseneault,

a pour but de maintenir la Régie des loyers. Un autre projet de loi, prévoyant la refonte du code de procédure civile a été inscrit au feuillet.

D'autre part, une motion prévoyant la création d'un comité spécial formé de 15 membres a également été inscrite au feuillet. Le comité étudiera des règlements qui ont été publiés dans la gazette de Québec, le 5 décembre dernier, par le Collège des pharmaciens.

Nouvelle édition du bottin administratif

QUEBEC — La deuxième édition du bottin administratif du Québec sera sous presse d'ici quelques semaines. Ce bottin informe le public sur les différents services administratifs du Québec et il constitue un bon outil pour ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la fonction publique et à ses rouages. Il contient plusieurs renseignements sur les structures internes des multiples organismes relevant des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires.

L'automatisation au service de l'ouvrier

REGINA — Tant que nous n'aurons point atteint la perfection au point où plus personne n'aura plus besoin de rien, il n'y aura pas lieu de jeter les gens dans la rue et de les indemniser pour leur inactivité, a déclaré mardi M. J. J. Deutsch, d'Ottawa, président du Conseil économique du Canada.

M. Deutsch, hôte du congrès annuel de la Fédération agricole canadienne, a affirmé notamment, dans une interview: "Je ne vois pas de raison pour que nous ne puissions continuer à amplifier notre production afin de subvenir aux besoins de ceux qui les réclament et à créer des emplois de façon à satisfaire à la demande croissante."

"L'automatisation peut accroître la production et fabriquer une plus grande quantité de biens avec une moindre main-d'œuvre et nous permet de garder notre place sur un marché mondial et concurrentiel, ajouta-t-il."

A mesure que la productivité grandira, monteront les salaires payés aux ouvriers et cette situation amènera l'accroissement de la demande et des besoins qui à leur tour exigeront une productivité encore plus grande."

Au congrès de la fédération, M. Deutsch a attiré l'attention sur les bouleversements techniques survenus depuis 1945 au pays, bouleversements qui se continueront. Il a fait observer que la demande pour nos produits agricoles est primordialement déterminée par l'augmentation de la population canadienne, qu'entre 1963 et 1970 il fallait s'attendre à une augmentation d'environ 15 p.c. de cette population et qu'elle provoquera une hausse de 20 à 25 p.c. du revenu individuel.

Dernier hommage du Canada à sir Winston

OTTAWA — L'ancien gouverneur général du Canada, M. Vincent Massey, prononcera l'oraison funèbre, lors d'un service à la mémoire de sir Winston Churchill, qui se déroulera samedi au Temple de la Renommée des édifices parlementaires.

Le service, qui doit avoir lieu sous les auspices du gouvernement, a été annoncé par le bureau du premier ministre, M. Pearson, qui, de plus, dirigera la délégation canadienne aux funérailles de l'homme d'Etat à Londres.

M. Massey, premier gouverneur général du Canada d'origine canadienne, a été haut commissaire du Canada à Londres durant la dernière guerre. Il a occupé ce poste de 1935 à 1946.

Le gouverneur général et Mme Vanier, le premier ministre intérimaire, M. Martin, le haut commissaire britannique, sir Henry Lintot et lady Lintot, les chefs des missions diplomatiques, les représentants des anciens combattants, et d'autres personnalités canadiennes assisteront au service, en hommage à sir Winston qui était membre du Conseil privé du Canada.

Outre M. Pearson, à Londres, la délégation aux funérailles de Churchill comprendra le chef de l'opposition, M. Diefenbaker, et le haut commissaire canadien à Londres, M. Lionel Chevrier. Les épouses des trois représentants canadiens prendront également place parmi les dignitaires.

Les autres membres de la délégation canadienne sont le ministre associé de la défense, M. Lucien Carlin, le ministre de la santé, Mlle Judy LaMarsh, le président du sénat, M. Maurice Bourget, le président de la Chambre des Communes, M. Alan MacNaughton, le greffier du Conseil privé, M. Gordon Robertson, le chef adjoint de l'état-major de la défense, le lieutenant-général Geoffrey Walsh, et le président national de la Légion canadienne, M. Frederick T. O'Brien.

M. Pearson a fait savoir d'autre part que les drapeaux demeureront en berne sur tous les édifices fédéraux et les établissements de la défense, d'un océan à l'autre, jusqu'au soir des funérailles de sir Winston, samedi.

"La compréhension par les échanges"

EDMONTON — Une révision de la constitution canadienne et la création d'une nouvelle union canadienne auraient dû être faites depuis longtemps, selon M. Michel Brunet, doyen de la faculté d'histoire de l'université de Montréal.

En rédisant les termes d'une nouvelle union canadienne, il devra y avoir accord entre le Canada français et le Canada anglais sur la façon de prendre en considération les buts du Québec et de voir au maintien de l'équilibre politique et économique du pays en voie de transformation, a encore dit M. Brunet.

M. Brunet avait été invité à prendre la parole à l'occasion de la semaine du Canada français à l'université de l'Alberta. Cette semaine a pour thème: "Compréhension par les échanges". Au programme: des tables rondes, des conférences, des discussions et des séances de divertissement.

Six étudiants des universités et des collèges classiques du Québec participent à cette semaine spéciale, qui a été créée pour donner aux citoyens de l'Alberta une idée des changements qui surviennent au Québec et des aspirations des Québécois.

SAVEZ-VOUS

OÙ LA PARISIENNE APPREND L'ANGLAIS?
A L'ECOLE BERLITZ

SAVEZ-VOUS

OÙ LA LONDONNIENNE APPREND LE FRANÇAIS?
A L'ECOLE BERLITZ

SAVEZ-VOUS

OÙ LE NEW-YORKAIS APPREND L'ESPAGNOL?
A L'ECOLE BERLITZ

SAVEZ-VOUS

Pourquoi les Montréalais vont
A L'ECOLE BERLITZ?

C'EST PARCE QU'ILS SAVENT EUX AUSSI QU'IL N'Y A AUCUNE METHODE

AUSSI EFFICACE
AUSSI ÉCONOMIQUE
AUSSI ATTRAYANTE
AUSSI RAPIDE

QUE LA METHODE BERLITZ

ILS SAVENT AUSSI QU'ILS Y BÉNÉFICIENT DES DERNIÈRES DÉCOUVERTES DES BUREAUX DE RECHERCHE DE MONTREAL NEW-YORK - WASHINGTON PARIS - FRANCFORT - MADRID

TROIS STAGES DE FORMATION DYNAMIQUE DES GROUPEES

soit du 23 mai au 4 juin — soit du 12 au 24 juillet — soit du 16 au 28 août

Les exposés porteront sur les thèmes suivants:

- COMMUNICATION HUMAINE
- RELATIONS INTERPERSONNELLES
- GROUPEES DE DISCUSSION
- GROUPEES DE TRAVAIL
- SOCIOGRAMME ET SOCIODRAME
- PSYCHOLOGIE DES PRÉJUGÉS
- GROUPEES DE FORMATION
- DIVERS TYPES DE LEADERSHIP

Pour informations et formules d'inscriptions, écrire à:

BERNARD MAILHOT, O.P.
Centre de Recherches en Relations Humaines
2765, chemin Ste-Catherine — Montréal 26

Les inscriptions doivent être faites au plus tôt
Le nombre des participants est limité

Le nouveau leader du PC canadien: il vaut mieux voter à gauche

Le premier ministre Pearson, avant d'être élu, avait promis de réexaminer tous les engagements nucléaires du Canada, et pourtant, son gouvernement n'a rien fait de tel depuis qu'il a accédé au pouvoir, en avril 1963, a déclaré hier le nouveau secrétaire général et leader du parti communiste canadien, M. William Kashtan.

Commentant au cours d'une conférence de presse les problèmes qu'affrontent présentement les deux partis majeurs à Ottawa, M. Kashtan a affirmé que ces problèmes ne viennent pas uniquement de la personnalité des dirigeants de ces partis, mais aussi de ce que ces derniers "ont aucune politique réelle. A la prochaine élection, les Canadiens feraient mieux de donner leur confiance à des partis de gauche, a-t-il dit.

Le cadeau le plus précieux à donner à vos enfants

Il ne consiste pas à tout faire pour eux, mais à partager avec eux des aventures nouvelles et enrichissantes. Dans SELECTION du Reader's Digest de février, l'auteur rappelle avec émotion certaine nuit enchantée de son enfance, où son père l'avait réveillé pour lui montrer les étoiles filantes. Lisez pourquoi il importe de développer chez vos enfants le sens du merveilleux. Achetez votre Sélection aujourd'hui!

LE CENTRE D'ORGANISATION SCIENTIFIQUE DE L'ENTREPRISE

685, rue Cathcart, Chambre 911, Case Postale 1657 Succ. "B", Montréal 2 (Québec) Tél.: 866-5786 — 866-5787

COURS DU JOUR:

Nouveau cours de formation à l'étude du travail afin d'accroître la productivité de tout genre d'entreprise

- Chefs d'entreprises, de départements, d'ateliers ou de bureaux
- Cadres de maîtrise et de surveillance
- Préparateurs du travail
- Contrôleurs des frais de production et d'entretien
- Analystes de l'étude au travail
- Représentants des travailleurs
- Personnes responsables de l'étude et l'amélioration des méthodes de travail.

Schéma général du cours:

- Etude des méthodes de travail
- Simplification des méthodes de travail
- Implantation de l'équipement
- Mesure des temps d'exécution du travail
- Préparation du travail
- Contrôle des temps d'exécution
- Relations humaines

Le Centre est un organisme privé, sans but lucratif, créé pour stimuler l'intérêt à l'accroissement de la productivité, particulièrement dans le Québec. Son personnel enseignant est composé entièrement d'ingénieurs professionnels spécialisés en organisation scientifique du travail.

Ce cours de formation complet à l'étude du travail sera dispensé à Montréal dans nos salles de conférences tous les mardis et jeudis de chaque semaine

DEBUT DU COURS, 9 FEVRIER à 9h. LE MATIN

Pour renseignements additionnels s'adresser à:

ECOLES BERLITZ

LANGUES VIVANTES

MONTREAL 845-1161
2055 rue Peel
1621 Place Ville-Marie

QUEBEC 529-6161
500 Grande-Allée

OTTAWA 232-5343
31 rue Metcalfe

QUÉBEC?

VOUS AIMEREZ LE MAGNIFIQUE NOUVEAU "Motor Hotel"

Au cœur de la ville



2250, BLVD. STE ANNE

- Stationnement & TV gratuits
- Air conditionné
- Piscines int. & extérieure
- Restaurant & Bar

\$8.00 et plus

Pour réservation: 861-7701

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, que Craig International Plumbing Supplies Inc., une corporation ayant sa principale place d'affaires en la Cité de Montréal, Province de Québec et une place d'affaires en la Cité de Beauharnois, Province de Québec, a le 4 janvier 1965, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes aux livres et autres documents et dettes présents et futurs, à titre de garantie, et que ladite cession a été dûment enregistrée par le Bureau dans la division d'enregistrement de la Banque Royale du Canada le 22 janvier 1965 sous le numéro 1802909 et dans la division d'enregistrement de Beauharnois le 22 janvier 1965 sous le numéro 181626.

MONTRÉAL, le 22 janvier 1965.
LA BANQUE ROYALE DU CANADA

AVIS

Conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil, avis est par les présentes donné qu'une cession-transport et le transfert de toutes créances de livre et autres créances recevables, présentes et futures, de Bell-Start Inc. dont la principale place d'affaires est en la Province de Québec, est dans le district judiciaire de Montréal à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie, faite et exécutée le 16e jour du mois de janvier 1965 ont été enregistrées au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, Qué., le 19e jour du mois de janvier 1965 sous le numéro 1802129.

Datée à Montréal, Qué., ce 19e jour du mois de janvier 1965.
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 602 875

ROGER LABELLE, contremaitre, domicilié et résidant à St-Jean, du district de Terrebonne, demandeur,
vs
FRANÇOIS ROBERT, autrefois des Cité et District de Montréal, défendeur.

ASSIGNATION PAR LA VOIE DES JOURNAUX

Par ordre de la Cour, il est ordonné au défendeur FRANÇOIS ROBERT de comparaître d'ici un mois.

Montreal, 22 janvier 1965.
WILFRIED B. DUCLOS, D.P.C.S.
Lalonde, Brière, Reeves, Lacoste & Pratte, avocats,
276 ouest, rue Saint-Jacques
Montréal 1, P.Q.
Procureurs du demandeur.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361
— Téléphonez deux jours à l'avance —

AIDE DOMESTIQUE

Aide générale, pas de cuisine, soit 3 ans, bon salaire. Loger et nourrir. Appelez entre 9 h et 5 h. 288-8239 et après 6 h. 482-6623. 1-2-65

A LOUER

Local commercial pour tout genre de commerce, 4170 Charlevoix, Montréal-Nord, près Pie IX. Inspection de midi à 9 p.m. Tél.: 321-6896. J.N.O.

BUREAUX A LOUER

BOUL. HENRI-BOURASSA
1,300 pav. carrés, 2e étage, édifice neuf, air climatisé, subdivision au choix du locataire. Caisse Populaire. Tél.: DU. 7-7631. 1-2-65

AUTOS A VENDRE

5 automobiles à vendre, balance de finance. Bonnes conditions. 866-4278. 1-2-65

A VENDRE

Restaurant et Boulangerie, incluant propriété, Pas d'argent. S'adresser directement au propriétaire, M. Alfred Paquin. Ste-Gértrude. Tél.: 8. J.N.O.

MEUBLES CANADIENS

et divers objets art canadiens: vaisselle, armoires, lit, rouet, huche, coffres, cruches, berceuses, table, chaises, chaudières, dévidoir, etc. S'adresser: 684-3136. 30-1-65

CHAMBRES A LOUER

A Outremont, chambre dans maison privée, déjeuner servi. 271-7384. 28-1-65

DEMANDE D'EMPLOI

Secrétaire médical. De préférence dans bureau situé au nord de la ville. Qualités: 13 ans d'expérience et 15 ans à l'école de rééducation, bilingue. 747-7095. 29-1-65

FEMMES DEMANDEES

SECRÉTAIRE PRIVEE BILINGUE. Répondre à l'annonce 5 ans d'expérience. Ecrire et envoyer curriculum vitae et mentionner salaire désiré, à Case 1144 Le Devoir, Montréal. 1-2-65

Demande des infirmières licenciées pour le service général, semaine de 8 heures, 40 heures de travail, une heure-temps quotidien inclus. Salaire 6 ans l'échelle en vigueur. Prime de soirée et prime de nuit. Meilleures conditions pour cours postdoctoral, certificat et baccalauréat. Congés statutaires, jours de maladie cumulatifs. Vacances annuelles 4 semaines après 1 an (3 semaines après 1 semaine hiver) 4 semaines après 3 ans (1 mois continué). S'adresser à: Direction du Nursing, Hôpital Général LaSalle, 8355 Terrasse Champlain, LaSalle. 1-2-65

Encouragez nos annonceurs

MAINTENANT... bas prix comprennent

1. Air climatisé central
2. Tapis mur à mur
3. Electricité
4. Grandes draperies à toutes les fenêtres
5. Piscine chauffée sur le toit
6. Antennes pour les canaux de télévision
7. Cuisines avec commodités électriques G.E.
8. Thermostat individuel dans chaque chambre
9. Intermcom particulier à plusieurs lignes
10. Salle de jeu moderne
11. Magasins et services à l'intérieur de l'édifice
12. Préposé au stationnement des automobiles
13. Service de portier 24 heures par jour
14. Service de location d'autos à des prix spéciaux

Cantlie House
1110 ouest, rue Sherbrooke & Peel
Ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 8 h. p.m.
Samedi et dimanche jusqu'à 8 h. p.m.
Location et direction
WALDORF CORPORATION 845-3241

AVIS

Avis est par les présentes donné que suivant les dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil de la Province de Québec, un contrat signé le 21 janvier 1965, sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de World Carpet Mills Limited furent vendues à Canadian Factors Corporation Limited, fut enregistré le 22 janvier 1965, au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal, Québec, sous le numéro 1803493.

MONTRÉAL, le 22 janvier 1965
MEYEROVITCH, LEVY & GOLDSTEIN
Procureurs de Canadian Factors Corporation Limited

AVIS

Avis est par les présentes donné que le contrat du 21 janvier 1965, en vertu duquel Affiliated-Business Factors Corporation a re-assigné et re-transféré à la compagnie World Carpet Mills Limited tout droit, titre et intérêt que Affiliated-Business Factors Corporation avait ou pouvait avoir à partir de la date de la re-assignation et du re-transfert sous l'assignation générale de certaines créances aux livres faite par la compagnie World Carpet Mills Limited, Affiliated-Business Factors Corporation le 26 août 1964, et enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 171 3659, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de la Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1803492.

MONTRÉAL, le 22 janvier 1965.
MEYEROVITCH, LEVY & GOLDSTEIN
Procureurs de Affiliated-Business Factors Corporation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE
No 668 252

ENGBERG SCHULTER, des cités, cosméticienne, des cités et district de Montréal, veuve de feu Albert Wilser, en son vivant ingénieur, et en sa qualité de tutrice à sa fille mineure Susanna Wilser, demanderesse,
vs
ALEX S. FETZER, des cités et district de Montréal, défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur ALEX S. FETZER de comparaître d'ici un mois.

Montreal, P.Q.
Raymond PILON, député-protonotaire,
H. Eric Feigelson, C.R., avocat,
Suite 1000,
1600 ouest, boul. Dorchester,
Montréal, P.Q.
Procureur de la demanderesse.

HOMMES DEMANDES

Architecte et dessinateur, expérience minimum 5 ans. Les candidats Gagnon et Archambault, 844-8606. J.N.O.

Une très importante compagnie d'investissement recherche des représentants pour Valleyfield, Sherbrooke, Joliette, avec territoire pratiquement exclusif. Possibilités exceptionnelles à Montclair, pour représentants parlant lithuanien, polonais, italien ou allemand. Bilingues essentielles. Ecrire case 1142 Le Devoir, Montréal. 1-2-65

LOGEMENTS ET APPARTEMENTS A LOUER

Logement 4 1/2, neuf, 4170 Charlevoix, Montréal-Nord, près Pie IX. \$95.00 par mois, chauffé, inspection immédiate, 2 mois gratuits. Inspection midi à 9 p.m. 321-6896. J.N.O.

ON DEMANDE

Atelier pour artiste-peintre avec eau, électricité, chauffé, pouvant l'habiter à bon marché. Appelez entre 5 et 7 heures p.m. 725-8687. 23-1-65

PRETS HYPOTHECAIRES

Actions — 6% — sur propriété — RA 9-4332. J.N.O.

TAILLEUR

Faites transformer votre habit à la dernière mode en un seul style à la dernière mode. — SPECIALITE — Habits et costumes réajustés

DROLET TAILLEUR

351 est, rue GUIZOT — DU. 8-2334. J.N.O.

PROPRIETES A VENDRE

SUTTON — 225 acres, 155 boises, érables, magnifiques, vue du mont Sutton, ruisseau, source, bonne maison 8 pièces et bon bâtiment. Magnifique terrain pour club, etc. Toutes possibilités. Prix: \$22,000, moitié comptant.

IMMEUBLES VALVER, courtiers
678-7781 30-1-65

TRANSPORT CAMIONNAGE

ROUSSEAU Transport. Déménagement, ville, campagne et longue distance. Spécialité: pianos, poêles, réfrigérateurs. RA. 5-2421. J.N.O.

Bureau des appels d'offres
S'adresser à: HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25. L'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

LE MONTANT VERSE POUR L'OBTENTION DU DOCUMENT D'APPEL D'OFFRES NE SERA PAS REMBOURSE.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être clairement indiquée la mention "Appel d'offres No Q-4"

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 22 janvier 1965.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat signé le 8 janvier 1965 sous les termes duquel toutes les créances présentes et futures de Northport Ltd. furent vendues à la Banque Canadienne Impériale de Commerce fut enregistré le 21 janvier 1965 au Bureau d'Enregistrement, Division d'Enregistrement de Montréal sous le numéro 1803211.

MONTRÉAL, Québec, le 21 janvier 1965
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE

AVIS

Avis, est par la présente donné, que le contrat de vente daté du 19 janvier 1965, à la Banque Toronto-Dominion, de toutes les dettes actuelles et futures, payables à DAVISO LIMITED, a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal, le 25e jour de janvier 1965, sous le numéro 1803228.

DATE le 25e jour de janvier 1965.
BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis est par les présentes donné que le 22e jour de janvier 1965, sous le No. 1803483, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par LOON INDUSTRIES LTD. à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes aux livres, actuels ou futurs de ladite compagnie, OVERLAND IMPORT CO.

Ce avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil de la Province de Québec.

LA BANQUE DE NOVA SCOTIA
2000 boul. St-Laurent
Montréal, Qué.

AVIS

Avis est par les présentes donné que le 22e jour de janvier 1965, sous le No. 1803483, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement pour la division d'enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par OVERLAND IMPORT CO. à la Banque de Nova Scotia, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes aux livres, actuels ou futurs de ladite compagnie, OVERLAND IMPORT CO.

Ce avis est donné conformément aux dispositions de l'article 1571(d) du Code Civil de la Province de Québec.

LA BANQUE DE NOVA SCOTIA
2000 boul. St-Laurent
Montréal, Qué.

DEMANDE A LA LEGISLATURE

AVIS est donné par les présentes que la CORPORATION DES ADMINISTRATEURS PROFESSIONNELS, THE CORPORATION OF PROFESSIONAL ADMINISTRATORS, s'adressera à la Législature de la province de Québec, pour demander l'adoption d'une loi afin d'incorporer la Corporation des Administrateurs professionnels du Québec - The Corporation of Professional Administrators of Québec, tous les pouvoirs nécessaires à la poursuite de ses objets, déterminer ses obligations, définir et qualifier la profession d'administrateur professionnel, de déterminer les droits et devoirs des administrateurs professionnels et établir les sanctions qui peuvent être imposées.

Quebec, le 26e jour de décembre 1964
RIVARD, RIVARD & HICKSON,
Procureurs de la pétitionnaire

HYDRO-QUEBEC

APPEL PUBLIC D'OFFRES NO Q-4

POUR ET AU NOM DE LA COMPAGNIE QUEBEC POWER
Québec

Un ensemble de six (6) cabines de coupe blindée, 13,8 kV, de type intérieur

Des soumissions cachetées doivent être adressées, en cinq exemplaires, aux soumissionnaires, 21e étage, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal, P.Q., à temps pour être reçues avant 10h.30 a.m. heure normale de l'Est, le jeudi 18 février 1965, pour fournir et livrer dans la région de Québec un ensemble de six (6) cabines de coupe blindée, 13,8 kV, de type intérieur, le tout en conformité du document d'appel d'offres No Q-4.

Chaque soumission doit être accompagnée d'une garantie sous forme de chèque certifié payable à l'Hydro-Québec, d'un montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000). Ce dépôt sera confisqué si la soumission est retirée après l'ouverture des soumissions ou si l'adjudicataire refuse de s'engager par contrat ou ne fournit pas les documents contractuels requis.

Les intéressés à soumissionner peuvent examiner le document complet d'appel d'offres du lundi au vendredi inclusivement entre 8h.30 a.m. et 5h.00 p.m. au:

Bureau des appels d'offres et contrats, HYDRO-QUEBEC, 75 ouest, boul. Dorchester, Montréal 1, P.Q.

et en obtenir copie contre un paiement de \$25. L'exemplaire complet, sous forme de chèque visé ou de mandat payable à l'Hydro-Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Canada, sont invitées à soumissionner.

Seuls sont admis à soumissionner, ceux qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de l'Hydro-Québec.

Les soumissions doivent être envoyées sous enveloppe fournie à cet effet et sur laquelle doit être clairement indiquée la mention "Appel d'offres No Q-4"

Ni la plus basse soumission, ni aucune des autres ne sera nécessairement acceptée.

Les co-secrétaires
B. Lacasse - W. E. Johnson
Montréal, le 22 janvier 1965.



Pourchassés par les forces de l'ordre, des moines bouddhistes prennent la fuite dans les rues de Saigon au moment où ils se proposaient de manifester (samedi dernier) contre le gouvernement Huong et la politique américaine au Sud-Vietnam.

Une bouddhiste de 17 ans se fait brûler vive Tension très forte au Vietnam

SAIGON — Une jeune bonzesse de 17 ans s'est fait brûler vive hier à Nhatrang, au Sud-Vietnam, pour protester contre la politique du gouvernement du premier ministre, Tran Van Huong. Une autre adolescente s'est également aspergée d'essence mais la foule est intervenue avant qu'elle puisse y mettre le feu.

Par ailleurs, la loi martiale a été étendue, pour une durée d'un mois à Saigon, à partir du 27 janvier. Elle a aussi été imposée à Hué et dans toute la province où les manifestations anti-américaines et anti-gouvernementales se poursuivent.

L'un des généraux "jeune turc" du Sud-Vietnam a laissé entendre d'autre part à Hué, l'ancienne capitale bouddhiste située à 400 milles au nord de Saigon, qu'il y aurait peut-être des changements dans le régime qui gouverne ce pays.

Le général Nguyen Chah Thi, commandant du 1er Corps d'armée, aurait déclaré: "On peut s'attendre à quelque chose d'important demain (aujourd'hui) à Saigon."

Des bombes terroristes ont explosé hier dans un édifice appartenant au commandement militaire américain, blessant légèrement un officier mais ne causant que peu de dommages.

De son côté, l'ambassadeur américain au Vietnam, le général Maxwell Taylor, a quitté hier matin Saigon à destination de Vientiane et Bangkok d'où il reviendra aujourd'hui au début de la matinée, indiquant de source américaine autorisée.

L'ambassadeur américain doit notamment entrer en relation au cours de ce bref voyage d'information avec son homologue au Laos, M. William Sullivan.

Aucune autre indication n'est fournie de source américaine autorisée, à propos de ce voyage.

Par ailleurs, depuis hier matin, à Nhatrang, on n'a pas obtenu d'autres renseignements au sujet de la situation qui fait suite au suicide de la jeune bonzesse.

Des témoins du tragique incident de Nhatrang ont fait savoir qu'environ 4,000 personnes s'étaient rassemblées devant la maison du chef de police provincial, à Nhatrang, pour assister à la levée du corps.

Dans une autre banlieue, la police et l'armée ont empêché environ 200 étudiants de mettre

le feu aux étalages d'un marché. Environ la moitié de ces étudiants ont été arrêtés.

"NOUS SERONS CHASSES"

A New York, M. Nixon a déclaré: "Nous sommes en train de perdre la guerre au Vietnam et nous en serons chassés d'ici quelques mois, certainement avant un an," affirmant que les décisions concernant la situation en Asie du Sud-Est sont les plus importantes que le gouvernement américain ait à prendre actuellement.

L'ancien vice-président des Etats-Unis a suggéré ce qu'il a appelé une "mise en quarantaine de la guerre au Sud-Vietnam" et que l'Amérique fasse usage de "sa puissance aérienne et navale pour couper les voies de ravitaillement" ennemies.

M. Nixon a souligné le fait qu'il se rend compte que la politique qu'il suggère ainsi est "très risquée", mais il ne pense pas, pour autant, a-t-il dit, qu'elle puisse entraîner l'entrée en guerre de la Chine communiste. "D'ailleurs, a-t-il ajouté: "Le risque à courir pour gagner la guerre est bien moindre que celui qu'on court à la perdre."

Des moines bouddhistes ont recueilli le cadavre pour le transporter à la tête d'une longue procession jusqu'à la pagode bouddhiste de l'endroit.

C'était le premier suicide par le feu depuis 1963 alors que les immolations bouddhistes avaient amené en partie la déchéance de l'ancien président, Ngo Dinh Diem.

Six bonzes et une bonzesse s'étaient alors fait brûler à mort en guise de protestation contre le gouvernement Diem.

D'autres manifestations bouddhistes contre le gouvernement ont éclaté dans les banlieues de Saigon, mais on rapporte que le calme règne à Hué où des actes de vandalisme avaient été perpétrés lundi.

Les parachutistes du gouvernement ont arrêté environ 70 moines et près d'une centaine de leurs partisans qui manifestaient devant le quartier général du chef de police provincial, à Gia Dinh.

Dans une autre banlieue, la police et l'armée ont empêché environ 200 étudiants de mettre

IRAN: le premier ministre succombe à ses blessures

TEHERAN — Le premier ministre d'Iran, Hassan Ali Mansour, victime d'un attentat jeudi dernier devant le parlement alors qu'il descendait de voiture, a succombé à ses blessures hier soir.

Atteint au cou, aux intestins et à la vessie, ces deux organes ayant été perforés par les balles de son agresseur, un étudiant iranien de vingt ans, le premier ministre est finalement décédé malgré les soins qui lui furent prodigués par cinq spécialistes étrangers appelés à son chevet: deux professeurs américains, deux britanniques et un Français, le professeur André Sicard.

M. Hassan Ali Mansour qui présidait le gouvernement iranien depuis moins d'un an (il avait formé son gouvernement le 7 mars dernier) était un spécialiste des problèmes économiques.

M. Hassan Ali Mansour avait décidé d'appuyer la politique de rénovation sociale patronnée par le Chah pour "assurer une meilleure vie à tous".

C'est en se rendant jeudi dernier au parlement pour lui soumettre les accords qu'il venait de signer avec cinq sociétés pétrolières étrangères pour l'exploitation des gisements du Golfe persique à des conditions très favorables pour l'Iran, que M. Ali Mansour a été victime de l'attentat qui lui a coûté la vie.

Situation tendue en Syrie

BAGDAD — Radio-Bagdad a dépeint d'une façon dramatique "l'aggravation de la situation en Syrie".

"D'après la radio irakienne, des combats ont lieu entre la population et la milice nationale baasiste. Des tanks encerclent le quartier d'El Midane à Damas. Au cours de la fusillade, des dizaines de victimes sont tombées parmi les habitants du quartier."

Radio-Bagdad fait état de "nombreuses arrestations parmi les imams des mosquées de Damas" et rappelle que "les fidèles qui étaient venus pendant le mois sacré de Ramadan pour prier à la mosquée des Omayyades se sont trouvés encerclés par les forces de sécurité".

D'autre part, Radio-Damas a annoncé que, par décret-loi publié hier soir, 68 magasins de Damas sont réquisitionnés. Ces magasins sont situés presque tous dans le centre commercial de la capitale syrienne.

Le décret-loi précise que l'Etat prend en charge la gérance de ces magasins réquisitionnés et que les ouvriers et employés de ces établissements continueront normalement leur travail et seront payés par l'Etat.

Radio-Damas ne parle pas d'une aggravation de la situation.

Expulsion de Moscou d'un diplomate américain

MOSCOU — Le premier secrétaire de l'ambassade des Etats-Unis à Moscou, M. Stolz, a été déclaré persona non grata par le gouvernement soviétique et quittera l'URSS d'ici une semaine, apprend-on de source américaine.

Stolz a été accusé de complicité dans un réseau d'espionnage avec un autre diplomate américain nommé K. A. Kerst, qui a quitté normalement Moscou depuis novembre dernier, et un certain citoyen soviétique, dont les initiales commencent par un "B", incarcéré depuis décembre.

Belgique: accord pour une révision de la Constitution

BRUXELLES — A la suite d'un accord intervenu hier entre les deux partis gouvernementaux, le prochain parlement, issu des élections législatives du printemps 1965, révisera la constitution belge, qui n'a subi que peu de modifications depuis 1830, année de la création du royaume de Belgique. La révision aura surtout pour but de donner de nouvelles bases aux relations entre Wallons et Flamands.

La "table ronde" chargée de préparer la révision de la constitution, était, à l'origine, composée des délégués des trois partis nationaux traditionnels: socialiste, social-chrétien et libéral. Mais le parti de la liberté et du progrès (libéral), dans l'opposition, s'est retiré, la semaine dernière des travaux préparatoires: il ne voulait pas s'aligner sur les partis de la majorité au sujet de la délimitation de la frontière linguistique qui, à son avis, étouffait Bruxelles, francophone à 85 p.c.

L'accord intervenu favorise en quelque sorte la reconduction par les prochaines élections de l'actuelle alliance PSB-PSB, note-t-on dans les milieux politiques, et pourrait aboutir à des élections anticipées. Elles devaient avoir lieu le 16 mai, mais pourraient maintenant être avancées, les partis au pouvoir s'efforçant de prendre de vitesse les oppositions libérales, communiste et fédéraliste.

La dépouille de Churchill à Westminster Hall

LONDRES — Pour la dernière fois, dans le silence glorieux d'un soir d'hiver, Winston Churchill a fait son entrée au Palais de Westminster. Au cœur même de cette cité historique qu'il a balayée d'un souffle irrésistible de grandeur, sous l'admirable enchevêtrement de poutres de Westminster Hall, berceau du Parlement britannique, le vieux luttreur se repose enfin: il a rempli sa tâche.

Trois jours durant, des centaines de milliers d'Anglais viendront lui dire un dernier adieu, mais la nuit dernière, Winston Churchill, veillé seulement par une garde d'honneur, est resté seul dans ce hall désert aux dimensions d'une cathédrale.

Contrastant avec la solennité du cœur, le transfert de la dépouille du grand homme d'Etat à Westminster s'est fait avec la plus grande discrétion, selon le vœu de Lady Churchill. Une petite foule de quatre à cinq cents personnes — dont une centaine de photographes — attendaient avec discipline, face à la grille d'entrée du palais, l'arrivée du convoi funéraire. Le fourgon passa rapidement, mais, par la vitre, on put voir le cercueil drapé dans l'Union Jack.

A l'entrée du grand hall, le Dr Ramsey, archevêque de Canterbury, attendait le corps, comme Lady Churchill en a exprimé le désir.

M. Johnson continue de se reposer à la Maison-Blanche et n'a aucun rendez-vous aujourd'hui.

AVIS

Avis est par les présentes donné qu'un contrat passé le 6 janvier 1965, en vertu duquel toutes les dettes actuelles et futures dues par le nom de Elita Panis & Sportswear Mfg. Co. à Elita Nechama Friedman, ont été transférées à la Banque d'Enregistrement de Montréal le 20e jour de janvier 1965, sous le numéro 1803265.

Datée ce 21e jour de janvier 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis, est par les présentes, donné qu'un contrat passé le 6 janvier 1965, en vertu duquel toutes les dettes actuelles et futures dues par le nom de Elita Panis & Sportswear Mfg. Co. à Elita Nechama Friedman, ont été transférées à la Banque d'Enregistrement de Montréal le 20e jour de janvier 1965, sous le numéro 1803265.

Datée ce 21e jour de janvier 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis, est par les présentes, donné qu'un contrat passé le 6 janvier 1965, en vertu duquel toutes les dettes actuelles et futures dues par le nom de Elita Panis & Sportswear Mfg. Co. à Elita Nechama Friedman, ont été transférées à la Banque d'Enregistrement de Montréal le 20e jour de janvier 1965, sous le numéro 1803265.

Datée ce 21e jour de janvier 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis, est par les présentes, donné qu'un contrat passé le 6 janvier 1965, en vertu duquel toutes les dettes actuelles et futures dues par le nom de Elita Panis & Sportswear Mfg. Co. à Elita Nechama Friedman, ont été transférées à la Banque d'Enregistrement de Montréal le 20e jour de janvier 1965, sous le numéro 1803265.

Datée ce 21e jour de janvier 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis, est par les présentes, donné qu'un contrat passé le 6 janvier 1965, en vertu duquel toutes les dettes actuelles et futures dues par le nom de Elita Panis & Sportswear Mfg. Co. à Elita Nechama Friedman, ont été transférées à la Banque d'Enregistrement de Montréal le 20e jour de janvier 1965, sous le numéro 1803265.

Datée ce 21e jour de janvier 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis, est par les présentes, donné qu'un contrat passé le 6 janvier 1965, en vertu duquel toutes les dettes actuelles et futures dues par le nom de Elita Panis & Sportswear Mfg. Co. à Elita Nechama Friedman, ont été transférées à la Banque d'Enregistrement de Montréal le 20e jour de janvier 1965, sous le numéro 1803265.

Datée ce 21e jour de janvier 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis, est par les présentes, donné qu'un contrat passé le 6 janvier 1965, en vertu duquel toutes les dettes actuelles et futures dues par le nom de Elita Panis & Sportswear Mfg. Co. à Elita Nechama Friedman, ont été transférées à la Banque d'Enregistrement de Montréal le 20e jour de janvier 1965, sous le numéro 1803265.

Datée ce 21e jour de janvier 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis, est par les présentes, donné qu'un contrat passé le 6 janvier 1965, en vertu duquel toutes les dettes actuelles et futures dues par le nom de Elita Panis & Sportswear Mfg. Co. à Elita Nechama Friedman, ont été transférées à la Banque d'Enregistrement de Montréal le 20e jour de janvier 1965, sous le numéro 1803265.

Datée ce 21e jour de janvier 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis, est par les présentes, donné qu'un contrat passé le 6 janvier 1965, en vertu duquel toutes les dettes actuelles et futures dues par le nom de Elita Panis & Sportswear Mfg. Co. à Elita Nechama Friedman, ont été transférées à la Banque d'Enregistrement de Montréal le 20e jour de janvier 1965, sous le numéro 1803265.

Datée ce 21e jour de janvier 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis, est par les présentes, donné qu'un contrat passé le 6 janvier 1965, en vertu duquel toutes les dettes actuelles et futures dues par le nom de Elita Panis & Sportswear Mfg. Co. à Elita Nechama Friedman, ont été transférées à la Banque d'Enregistrement de Montréal le 20e jour de janvier 1965, sous le numéro 1803265.

Datée ce 21e jour de janvier 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis, est par les présentes, donné qu'un contrat passé le 6 janvier 1965, en vertu duquel toutes les dettes actuelles et futures dues par le nom de Elita Panis & Sportswear Mfg. Co. à Elita Nechama Friedman, ont été transférées à la Banque d'Enregistrement de Montréal le 20e jour de janvier 1965, sous le numéro 1803265.

Datée ce 21e jour de janvier 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis, est par les présentes, donné qu'un contrat passé le 6 janvier 1965, en vertu duquel toutes les dettes actuelles et futures dues par le nom de Elita Panis & Sportswear Mfg. Co. à Elita Nechama Friedman, ont été transférées à la Banque d'Enregistrement de Montréal le 20e jour de janvier 1965, sous le numéro 1803265.

Datée ce 21e jour de janvier 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

AVIS

Avis, est par les présentes, donné qu'un contrat passé le 6 janvier 1965, en vertu duquel toutes les dettes actuelles et futures dues par le nom de Elita Panis & Sportswear Mfg. Co. à Elita Nechama Friedman, ont été transférées à la Banque d'Enregistrement de Montréal le 20e jour de janvier 1965, sous le numéro 1803265.

Datée ce 21e jour de janvier 1965.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

ONU: mise en garde de Adlai Stevenson

NATIONS UNIES — Clôturant hier le débat général de l'Assemblée de l'ONU, le chef de la délégation américaine, M. Adlai Stevenson, a mis en garde les membres des Nations unies

AUX QUATRE COINS
DU MONDE

Paris-Pékin

PARIS. — On confirme de source compétente française que les négociations se poursuivent activement à Paris entre les représentants de l'administration française et la représentation commerciale auprès de l'ambassade de Chine à Paris, en vue de la conclusion d'un accord de livraisons de céréales à la Chine. On précise même que l'accord pourrait être conclu avant la fin de la présente campagne et que la France dispose des quantités nécessaires pour effectuer des livraisons. L'accord, toujours de même source, porterait sur plusieurs années et prévoirait notamment un minimum et un maximum quant aux quantités devant être livrées par la France. Ces quantités seraient fixées semestriellement selon les besoins et aussi selon les résultats de la campagne.

L'Inde désire la paix avec ses voisins

LA NOUVELLE-DELHI. — L'Inde désire le règlement honorable et pacifique de "tous les grands problèmes avec ses voisins, le Pakistan et la Chine", a déclaré hier le président Radhakrishnan, dans une allocution radiodiffusée à la nation, à la veille du cinquantième anniversaire de la république indienne. Faisant allusion aux différends indiens avec la Chine et le Pakistan, le Dr Radhakrishnan a déclaré: "Nous devons chasser l'esprit de représailles, de revanche et de haine et travailler pour un règlement honorable de nos conflits sur les principes de tolérance, d'amitié et de mutuelle compréhension".

La Chine appuierait l'Indonésie

PEKIN. — "Si les impérialistes britanniques et américains osent imposer la guerre au peuple indonésien, le peuple chinois ne restera pas indifférent, mais lui apportera son appui dans sa juste lutte contre la Malaisie", a déclaré mardi à Pékin le maréchal Chen Yi, vice-président du conseil et ministre chinois des affaires étrangères.

Pays délinquants et article 19

NATIONS UNIES. — La Hongrie et la Byelorussie ont adressé lundi au secrétaire général U Thant des lettres déclarant qu'il est absolument "sans fondement" de les considérer comme tombant sous le coup de l'article 19 de la charte (suspension du droit de vote des pays délinquants) parce qu'elles n'ont pas payé leur part des frais des opérations de paix au Congo et dans le proche Orient, comme il ressort d'un rapport soumis la semaine dernière à l'Assemblée générale par U Thant.

Le "Foch" en route pour les Etats-Unis

BREST. — Le porte-avions "Foch" a appareillé dimanche avec un jour d'avance pour les Etats-Unis. Il se rend à Norfolk où il prendra livraison de la 2ème partie de la commande d'avions "Crusader", achetés par l'aéronavale, soit 28 appareils. L'escadre à Norfolk est prévue les 4 et 5 février.

Réseau de télécommunications

WASHINGTON. — La création d'un réseau de télécommunications indispensable à l'intégration latino-américaine constitue l'objet principal d'une réunion d'experts des pays-membres de l'Organisation des Etats américains qui s'est ouverte lundi au siège de l'organisation. Il s'agit de la première réunion de la "commission spéciale des télécommunications" créée par la conférence ministérielle du conseil économique et social inter-américain à San Paulo en novembre 1963.

La NASA annule un projet

WASHINGTON. — La N.A.S.A. vient d'informer l'industrie américaine de sa décision d'annuler son projet de construction de fusées géantes à carburants solides. L'administration nationale de l'aéronautique et de l'espace a également fait savoir qu'elle renonce à faire construire un puissant moteur-fusée utilisant l'hydrogène liquide comme carburant, ainsi que le réacteur nucléaire expérimental "SNAP-8" envisagé pour certaines expériences cosmiques.

APPEL de la SPCA

Nos vétérinaires conseillent:

de faire recouvrir d'asphalte nos cours extérieures, d'y installer des systèmes d'ombrage et de drainage:

Coût: \$10,000

Aidez la S.P.C.A. à prendre soin de ses pensionnaires
5215 ouest, Jean-Talon
Montréal 9

Quand l'Histoire oublie Khrouchtchev

MOSCOU. — Le rôle de Nikita Khrouchtchev est à peine mentionné dans une nouvelle "histoire de l'URSS" à l'usage des étudiants de l'université mise en vente mardi matin dans les librairies de Moscou. Cet ouvrage porte la date du 30 décembre 1964 — six semaines après la chute de Khrouchtchev — comme étant celle du bon à tirer.

"L'histoire de l'URSS" couvrant la période de 1917 à 1961 ne mentionne Khrouchtchev que comme s'étant vu assigner avec d'autres dirigeants, des responsabilités militaires pendant la 2ème guerre mondiale, ayant été nommé également parmi d'autres dirigeants — membre du conseil militaire du front de Stalingrad en juillet 1942, et nommé premier secrétaire du parti en 1953. Aucune allusion n'est faite à son rôle en tant que chef du gouvernement de 1957 jusqu'à 1961.

Les Juifs d'Espagne

MADRID. — Le général Franco a reçu la semaine dernière des représentants des communautés juives d'Espagne, qui lui ont demandé la reconnaissance légale de ces communautés et l'autorisation pour elles de s'inscrire au registre officiel des associations, apprenant-on hier à Madrid.

Les communautés juives espagnoles se sont formées depuis 1924 et comprennent environ sept mille Juifs établis notamment à Madrid, Barcelone et Melilla.

Incidents de frontières

JAMMU (Cachemire). — Deux soldats indiens ont été tués au cours d'un incident qui a mis aux prises samedi des soldats indiens et pakistais sur les frontières du Cachemire, apprenant-on hier à Jammu. Selon les premières informations, les Pakistais auraient d'abord ouvert un feu violent d'armes automatiques sur une patrouille indienne. Des observateurs des Nations unies se sont rendus immédiatement sur les lieux pour enquêter. La veille, dans une autre région frontalière deux soldats pakistais avaient été tués au cours d'un incident semblable.

Energie solaire

HUNTINGTON BEACH, (Cal.). — Le centre spatial et des missiles de la compagnie d'aviation Douglas annonce la mise au point d'un "simulateur solaire" en mesure, grâce au plus grand miroir du monde, de produire une énergie solaire quatre fois plus grande que celle du soleil au Sahara en plein midi.

Cet appareil, qui émet un rayon de lumière intense de 1 mètre 20 de diamètre reproduit exactement le spectre solaire tel qu'il existe au-delà de l'atmosphère terrestre.

Corée du Sud au Sud-Vietnam

SEOUL. — L'Assemblée nationale sud-coréenne a approuvé par 106 voix contre 11 et 8 abstentions la décision d'envoyer 2,000 hommes au Sud-Vietnam. L'opposition a refusé l'aide sud-coréenne à ce qu'ils appellent "une guerre civile sans espoir".

Culpabilité prouvée

NEW YORK. — Trois Cubains en exil, Guillermo Novo, 25 ans, son frère Ignacio, 26 ans et Julio Perez, 31 ans, ont été reconnus coupables lundi par un tribunal de New York d'avoir participé au bombardement de l'île de Cuba par des avions américains. Ils sont accusés de possession illégale d'armes dangereuses, de perturbation d'une assemblée officielle et de complot et sont passibles pour ces différents chefs d'accusation d'une peine maximum de prison de 19 ans. Leur inculpation était prévue pour mardi.

Vente de soja américain à l'URSS

NEW-YORK. — La firme continentale Grain Co annonce la vente de 90,000 tonnes de soja à l'Union Soviétique. La licence d'exportation correspondante a déjà été octroyée par le département du commerce. Cette vente sera réglée comptant et les livraisons commenceront prochainement, précise cette firme. Cette transaction, portant sur onze millions de dollars, est la plus importante qui ait été effectuée entre les Etats-Unis et l'URSS pour des denrées agricoles depuis les achats massifs de blé américain par ce dernier pays en 1963.

Relations indo-soviétiques

MOSCOU. — Les relations indo-soviétiques restent aussi étroites qu'elles l'étaient avant l'éviction de M. Nikita Khrouchtchev estime-t-on généralement dans les milieux diplomatiques de Moscou, à l'occasion du 15ème anniversaire de la République indienne, chaleureusement célébré dans la capitale soviétique.

Mort d'un administrateur de l'ONU

NATIONS UNIES. — M. Frank Begley, qui est mort à Chypre mardi frappé d'une crise cardiaque, était chef des services de sécurité de l'ONU depuis la création de l'organisation en 1944. Il avait été envoyé à Chypre comme administrateur pour le personnel de la force des Nations unies. M. Begley avait déjà été victime du devoir pour les Nations unies: il conduisait la voiture du comte Folke Bernadotte, médiateur des Nations unies pour la Palestine, lorsque celui-ci fut assassiné en 1948 par des terroristes avant la création de l'Etat d'Israël. Il fut blessé dans cet attentat.

INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

HORIZONS INTERNATIONAUX

Centre mondial de recherche pour la santé

GENEVE. — Le projet de création d'un centre mondial de recherche pour la santé a été renvoyé mardi après-midi à l'Assemblée générale de l'Organisation mondiale de la santé qui se tiendra en mai prochain à Genève.

Par 14 voix contre zéro et 8 abstentions le conseil exécutif de l'OMS a en effet décidé de renvoyer le projet préconisant la création d'un tel centre.

Accord Inde-URSS

LA NOUVELLE DELHI. — L'Inde et l'URSS ont signé hier à la Nouvelle Delhi un accord pour la construction, avec aide financière et technique soviétique, de la quatrième aciérie du secteur public indien à Bokaro (état de Bihar).

En préparation depuis plusieurs mois, cet accord prévoit que l'aciérie aura une capacité productive de 1,500,000 à 2,000,000 de tonnes qui sera portée ultérieurement à 4 millions.

Station lunaire

COLOGNE. — Les Américains projettent l'installation sur la Lune d'une station de recherches où séjourneront 12 hommes qui seront relevés tous les trois mois, a déclaré hier à la radio de Cologne, M. Harry O. Ruppe, proche collaborateur de M. Werner von Braun. Il a également précisé que la construction d'un "hélicoptère lunaire" propulsé par des fusées, est envisagée.

Contre l'arme atomique

PEKIN. — Dans une lettre datée du 15 janvier 1965, le président du Conseil des ministres de la république populaire hongroise, M. Janos Kadar, a informé son collègue chinois, M. Chou En lai, que la Hongrie accepterait de prendre part à une conférence sur l'interdiction et la destruction de l'armée atomique, annonce l'agence "Chine Nouvelle".

Démocratie constitutionnelle

DJEDDAH. — L'émir Badr a promulgué une constitution faisant du Yémen royaliste une "démocratie constitutionnelle", a annoncé l'émir Saïf El Islam Abdel Rahman, nouveau vice premier ministre.

Aux termes de la nouvelle charte nationale, Le Yémen aura une assemblée élue "qui garantira la règle du gouvernement du peuple par le peuple" a précisé l'émir.

Vente de riz birman à la Chine

RANGOON. — La Birmanie et la Chine populaire ont signé un accord prévoyant pour 1965 la vente de 100,000 tonnes de riz Birman à la Chine.

Ils ont franchi le mur

BERLIN. — Trois Allemands de l'Est ont réussi à se réfugier à Berlin-Ouest au cours de la nuit dernière. Il s'agit d'une jeune fille de 19 ans, d'un jeune homme de 24 ans et d'un homme de 50 ans.

Ed. Archambault
INC

NOTRE

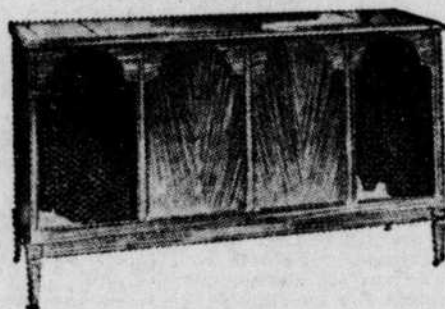
VENTE DE JANVIER
SE TERMINE... SAMEDI À 5 HRS 30 !

Votre dernière chance de profiter de ces réductions formidables sur PIANOS, APPAREILS DE STÉRÉO, TÉLÉVISEURS et DISQUES!

RADIO-PHONO STEREOPHONIQUE

RCA VICTOR

Modèle "TRAVIATA"



Radio AM-FM avec MULTIPLEX à même. Tourne-disques et changeur automatique Garrard A, cartouche Ronette "100" et diamant. 2 haut-parleurs de 10" et 2 de 3 1/2". Console style Italien, fini noyer bruyère, noyer antique ou noyer satin.

Prix régulier \$595.95
Album de disques L.P. stéréo d'une valeur de \$50.00
Service gratuit de trois mois à domicile \$6.95

VALEUR TOTALE DE \$652.90

LE TOUT POUR SEULEMENT \$379.00

Economie de \$273.90!



PHONO PORTATIF

RCA VICTOR

Modèle VS-14. Amplificateur de 8 watts. Tout translat. Stéréophonique. Changeur automatique Garrard AT-6 à bascule. Haut-parleurs jumelés pivotants et détachables. 2 haut-parleurs de 6" et 2 whizzers. Tableau angulaire de contrôle. Caisse en peau de couleur noire. Dimensions: 16" x 26" x 8 1/4".

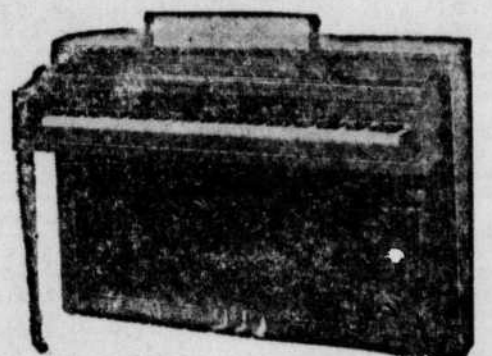
Prix régulier \$169.95 SPECIAL: \$149.00

PIANO "THE LONDON"

Modèle "118-L". Style Contemporain, fini noyer ou acajou. De fabrication canadienne. Clavier de 88 notes avec couvercle. Riche sonorité. Action rapide. Dimensions: hauteur 40", largeur 57 1/2", profondeur 24". GARANTIE DE 5 ANS.

Prix régulier: \$850.00
SPECIAL: \$629.00

Autres styles disponibles: Louis XV, Provençal français ou italien, fini noyer. Régulier: \$925.00. SPECIAL: \$699.00. BANC NON COMPRIS

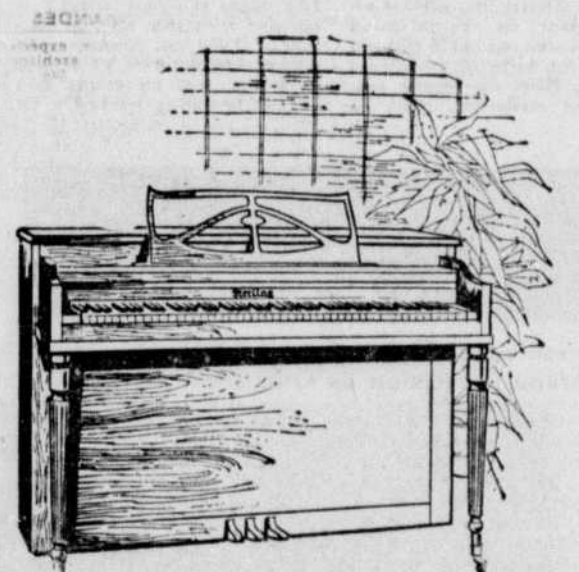


PIANO "The LONDON"

Modèle No 101-108 de style Contemporain, fini acajou ou noyer. Riche sonorité. Action très vive. Dimensions: hauteur 40", largeur 57 1/2", profondeur 24". GARANTIE DE 5 ANS.

Prix régulier: \$795.00
SPECIAL: \$569.00

Banc non compris



PIANO STERLING

Modèle No 101 de style moderne, fini noyer ou acajou. Belle sonorité. Clavier de 88 notes. Une valeur exceptionnelle pour le prix. Dimensions: hauteur 37", largeur 57", profondeur 24". GARANTIE DE 5 ANS.

Prix régulier: \$750.00
SPECIAL: \$499.00

Banc non compris

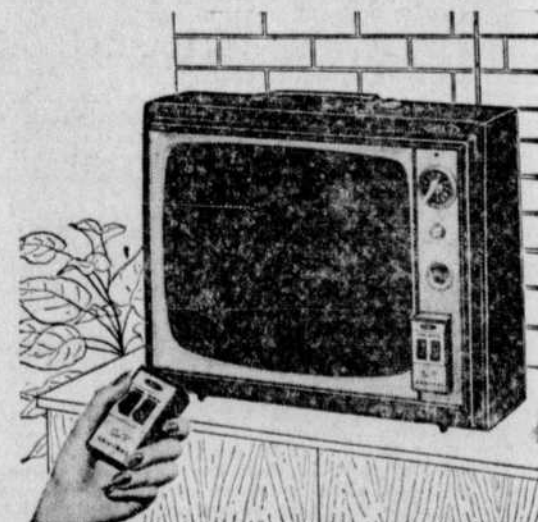
TELEVISEUR PORTATIF

ADMIRAL Modèle "CREST"

(Avec commande à distance "Super Son-R")

Dimensions: 14 1/2" x 18" x 11 1/2". Contrôles en avant. Puissance de l'image: 17,000 volts. Ecran ajustable pour sa largeur. Antenne monopôle. Le "Super Son-R" vous permet de changer de poste sans vous déranger de votre fauteuil.

Prix régulier \$279.95 SPECIAL: \$199.00



Terrain de stationnement municipal en face, Rue Ste-Catherine

Ed. Archambault
INC

500 EST, STE-CATHERINE — 849-6201

2140 DE LA MONTAGNE — 845-6202

MAGASINS OUVERTS JEUDI ET VENDREDI JUSQU'A 9 HEURES P.M.



Stationnement gratuit au "Pigeon Hole Parking" 1455 de la Montagne

Au gré du SPORT

Par JEAN-PAUL COFSKY

Aie! Jimmy, c'est compliqué...

L'association canadienne de tennis, à son assemblée de Vancouver, par la voix de son président, Jimmy Macken, vient de déclarer qu'elle tenterait d'obtenir son inscription dans la zone européenne des matches de coupe Davis.

Tout le monde, au tennis canadien, sait que depuis toujours le Canada doit faire face presque toujours soit aux Australiens, soit aux Américains en première ronde des matches de la Coupe Davis. Aux Australiens, quand ces derniers "prêtent" le trophée de monsieur Davis aux Américains, aux Américains, quand ces derniers doivent à leur tour batailler pour le ravis aux Australiens. Le Canada est toujours pris entre deux feux, faisant partie de la zone nord-américaine.

En conséquence donc, fatigué de lécher ses blessures, le tennis canadien aimerait bien affronter quelque autre "monstre" que ces deux géants. De là la proposition de Jimmy Macken, qui sait comme beaucoup d'ailleurs, que le Canada ferait à coup sûr très belle figure contre les pays européens, et qui demande instamment que le Canada soit inscrit dans la zone européenne, loin des Australiens, loin des Américains. Mais c'est difficile.

Si j'ai bien lu...

Et c'est difficile, mon Jimmy, parce que les règlements de la Fédération Internationale de Tennis sont formels. Pour pouvoir être accepté dans le cadre de la zone européenne, il faut tout d'abord qu'il y ait vacance à l'une des 32 places réservées aux pays européens. Première condition sine qua non. S'il y a vacance, les pays européens doivent être tout d'abord pris en considération, j'entends ceux qui désiraient s'inscrire, n'ayant jamais participé aux rencontres de Coupe Davis. Tout dépend toujours du nombre de vacances, pour le nombre de pays européens que l'on peut accepter... jusqu'à maximum de quatre, en ayant bien soin que le nombre de pays de la zone européenne demeure toujours à 32!

Ensuite on considère les demandes de pays "overseas". Ce peut-être d'Afrique, d'Asie, ou d'ailleurs, mais le nombre demeure toujours limité à quatre inscriptions, tenant compte du traditionnel 32!

Et mon Jimmy, tu n'es pas encore au bout de tes peines, car on considère enfin les inscriptions, en premier lieu, de ceux qui ont déjà fait demande en ce sens et n'ont pu être acceptés, une première fois...

Puis on étudie la demande de ceux qui n'ont jamais participé aux séries de Coupe Davis du tout, et qui désiraient s'inscrire en zone européenne, toujours gardant en mémoire les chiffres 4 et 32.

Enfin vient le cas du Canada, qui ayant déjà participé aux séries de Coupe Davis, ayant déjà fait demande pour jouer en zone européenne, sera acceptée... si les chiffres magiques du 4 et du 32 jouent en sa faveur.

Si tu réussis ce tour de force, Jimmy... "Tu seras un homme, mon fils."

Finie, "la broche à foin"...

Sous l'apparence d'une nouvelle sans importance, l'on vient d'apprendre un fait assez révélateur pour expliquer bien des choses. En effet, les officiels du comité olympique national ont suggéré d'établir un bureau PERMANENT à Montréal. Ce qui me fait dire que les résultats obtenus jusqu'ici aux Jeux olympiques passés et présents ont été très appréciables, si l'on considère que l'administration d'une telle entreprise paraît de "la cuisine" ou du "salon" de tout à chacun, au lieu d'un bureau bien établi, avec toutes les ramifications qui s'imposent.

On demande un directeur qui saura coordonner les efforts de tous les directeurs de tous les comités directeurs de toute l'administration directrice, qui saura dorénavant diriger tous les efforts de chacun vers un but commun!!! Avouez qu'il y a du bon dans cette suggestion et que cela ne peut qu'améliorer une situation intenable qui existe depuis les premiers Jeux de 1896!

De toute façon, au nouveau et futur directeur du comité olympique, avec siège social à Montréal: salut! bénédiction... et médaille d'or!

Une dispute risque-t-elle de priver les amateurs de la télédiffusion du football?

Les négociations en vue d'un "marché national" de télévision des joutes de la ligue Nationale de football se poursuivent normalement et devraient aboutir avec succès d'ici quelques semaines, a dit hier, Jean-Paul Champagne.

M. Champagne est membre du bureau de publicité de Montréal qui a acquis les droits exclusifs des parties de la LCF à la télévision.

M. Champagne commentait un rapport de Vancouver voulant que les négociations étaient menacées par une dispute entre les intéressés.

"Je ne crois pas qu'il s'agisse d'une dispute. L'argument porte sur le fait qu'il y ait plusieurs points de vue à considérer et plusieurs points à éclaircir", faisant allusion aux équipes de reportage, les dates qui coïncident au calendrier, etc.

De plus, le fait que son bureau ait l'intention d'innover dans la télédiffusion des matches exige d'autres négociations.

Les réseaux de l'Est tentent d'obtenir un changement d'horaires des parties en provenance de Vancouver, qui, en raison du décalage d'heures, sont présentées très tard dans l'Est, ce qui est difficile pour les amateurs.

Un fait presque incroyable: Hull, un but en une semaine

Il semble bien que le travail merveilleux de Bobby Hull a très bien inspiré ses coéquipiers depuis quelques semaines et si Hull n'a pas compté avec la même extraordinaire régularité depuis quelques joutes, ses coéquipiers s'en sont certes donné à cœur joie eux. Ainsi, lors des 28 premières joutes des Black Hawks de Chicago, Bobby Hull a compté 28 des 92 buts des siens soit environ le tiers. Au cours des 15 dernières parties du Chicago, toutefois, Hull a compté 9 des 52 buts des Hawks, soit le cinquième environ et des 22 dernières joutes du Chicago, Hull en a compté seulement deux. Ses coéquipiers, toutefois, ont très bien joué et chose plaisante pour les Hawks, il n'y a vraiment pas de joueur qui se soit distingué tout particulièrement mais plusieurs joueurs, plutôt, sont devenus des compteurs dangereux.

Forte avance

Le fameux ailier gauche des Hawks a néanmoins conservé une forte avance de 10 points chez les compteurs la semaine dernière et il a maintenant un actif de 63 points — soit 37 buts et 26 assistances — soit 10 de plus que son coéquipier Stan Mikita qui a réussi 16 buts et 37 assistances. Norm

Ullman, du Detroit, vient en 3e place avec 43 points tandis que Claude Provost est 4e avec 40 points. Phil Esposito, du Chicago lui aussi, suit en 5e place avec 39 points, soit deux de plus que Gordie Howe, du Detroit. Viennent ensuite Phil Goyette, Pierre Pilote, Camille Henry, Rod Gilbert, Ralph Backstrom et Robert Rousseau, ces trois derniers égaux en 10e place avec chacun 33 points.

Au classement des clubs, le Canadien détient toujours la 1ère place avec une légère avance de deux points sur les Black Hawks de Chicago. Le Canadien a 53 points et a joué une joute de moins que les Hawks. Les Leafs de Toronto sont au 3e rang avec 47 points et ils n'ont plus qu'une avance d'un seul point sur les Red Wings de Detroit qui suivent en 4e place et qui ont joué trois joutes de moins que les joueurs d'Ullman. Les Rangers suivent en 5e place avec 37 points, soit 11 de plus que les Bruins de Boston qui sont toujours bons derniers.

Chez les gardiens

La lutte chez les gardiens de buts se continue très serrée dans la Nationale et, après les joutes de la fin de semaine dernière, le Canadien menait toujours le bal. Le club de Blake a en effet alloué 104 buts à ses rivaux en 42 joutes pendant que Toronto en a accordé 108 en 45 joutes, Detroit 109 en 42 parties et Chicago 110 en 43 joutes. Roger

Crozier a réussi un autre blanchissage pour continuer de mener avec quatre. Ed Johnston, du Boston, en a trois pour sa part.

Les Red Wings de Detroit ont été les plus punis, comme équipe, avec un total de 674 minutes, soit 10 de plus que les Leafs de Toronto. Chez les joueurs, Bob Baun est devenu le "badman", de même que Ted Lindsay, du Chicago et ils ont tous deux écoupé d'un total de 115 minutes de punitions jusqu'ici. C'est une minute de plus que leur rival, Stan Mikita, du Chicago.

Les compteurs de la L.H.N.

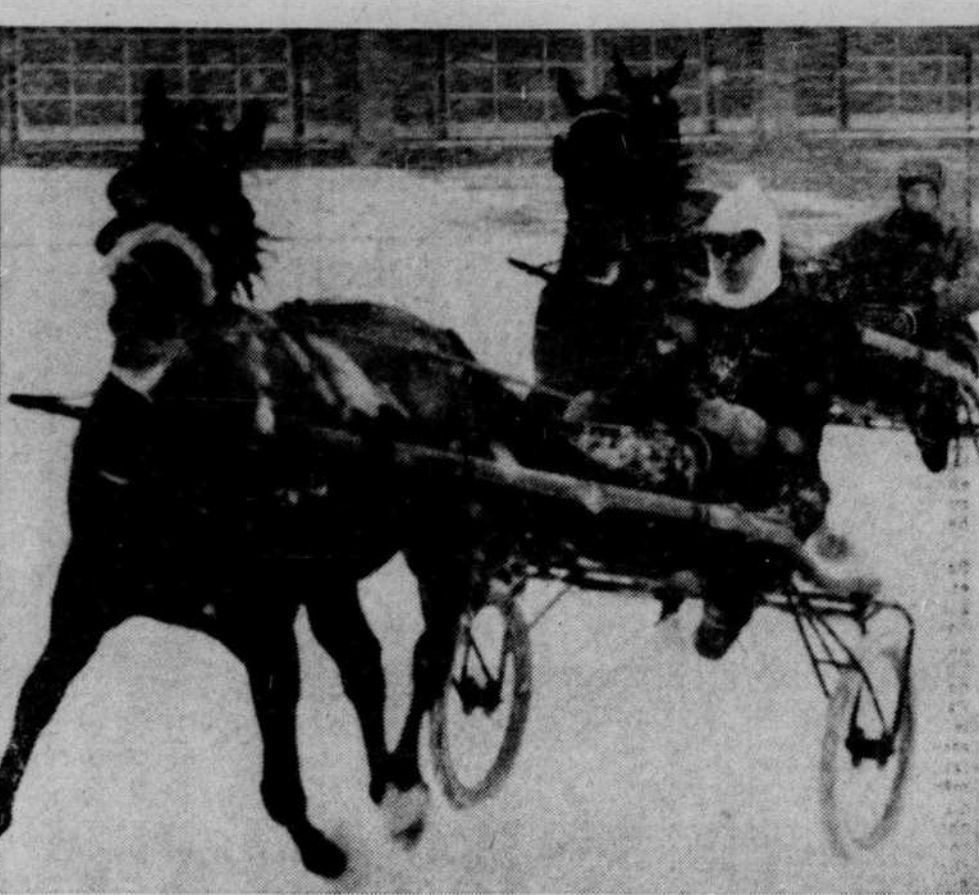
	B	A	Pts
B. Hull, Chicago	37	26	63
Mikita, Chicago	16	37	53
Ullman, Detroit	21	22	43
Provost, Canadien	17	23	40
Esposito, Chicago	16	23	39
Howe, Detroit	14	23	37
Goyette, NY	9	28	37
Pilote, Chicago	6	29	35
Henry, NY	19	15	34
Gilbert, NY	18	15	33
Backstrom, Can.	15	18	33
Rousseau, Can.	8	25	33
Bucyk, Boston	15	15	30
Richard, Canadien	12	17	29
Mahovich, Tor.	11	18	29
Balon, Canadien	13	15	28
Delvecchio, Dét.	11	16	27
Kelly, Toronto	9	18	27
P. MacDonald, Dét.	9	20	27
Pulford, Toronto	14	12	26
Larose, Canadien	13	13	26
Bathgate, Tor.	10	16	26
Maki, Chicago	10	16	26
Wharram, Chic.	13	12	25
Fleming, Boston	10	15	25
Keon, Toronto	9	16	25
MacGregor, Dét.	13	11	24
Smith, Detroit	10	14	24
Forstson, Can.	10	14	24
Green, Boston	5	19	24
Prentice, Boston	14	9	23
Stewart, Toronto	13	10	23
Hay, Chicago	6	16	22
Ellis, Toronto	14	7	21
Hadfield, NY	11	10	21
Williams, Boston	8	13	21
Marshall, NY	11	9	20
Murphy, Detroit	11	8	19
Oliver, Boston	10	9	19
Armstrong, Tor.	9	10	19
Laperrière, Can.	5	14	19
Brewer, Toronto	3	16	19
Lindsay, Detroit	9	9	18
Nesterenko, Chic.	8	10	18
Pappin, Toronto	8	10	18
Douglas, Toronto	1	17	18
Duff, Canadien	7	10	17
Seiling, NY	1	16	17

George Dixon songe à quitter les Alouettes

MONTRÉAL — Le demi-arrière George Dixon, des Alouettes de Montréal, désireux de se créer une position d'équipe, a menacé de quitter l'équipe de la Conférence de football de l'Est.

Dixon a déclaré au cours d'une entrevue qu'il ne réussira à obtenir une position permanente à Montréal, il retournera à New Haven, dans le Connecticut, d'où il est originaire, afin d'y travailler.

Dixon, qui possède un de-



Chevaux à l'entraînement à la piste de Blue Bonnets.

Il ne reste que deux mois avant l'ouverture de Blue Bonnets

Deux bons mois nous séparent encore du début de la reprise des courses ou harnais à Montréal, mais conducteurs et entraîneurs travaillent sans relâche à préparer leurs chevaux en vue de l'ouverture la plus hâtive de l'histoire des courses locales.

On sait que le meeting printanier commencera vendredi, le 26 mars, à la piste Blue Bonnets, et qu'il durera 52 jours.

Une quarantaine de conducteurs-entraîneurs sont présentement cantonnés à Blue Bonnets. Ils préparent plus de 360 trotteurs et ambleurs à la prochaine saison. Il s'agit là du plus fort contingent à s'installer à l'Hippodrome du boulevard Décarie pour l'entraînement depuis que la piste d'hiver a été installée au profit des hommes à chevaux.

Selon le secrétaire de courses, Mike McCormack: "Nous devons par le passé refuser des demandes de stables pour l'hiver, parce que nous n'avions pas les locaux nécessaires. Cette année, nous avons fait aménager 40 stables additionnels qui ont été occupés aussitôt. Tous ces chevaux étant déjà sur place, nous n'éprouvons aucune difficulté à remplir les classes dès l'ouverture de la saison".

Plusieurs sont d'avis que grâce au temps doux que nous avons eu en décembre et au début de janvier, les chevaux ont connu un bon départ à l'entraînement. Certains ont même chronométré des milles aussi rapides que 2:35, ce qui est assez exceptionnel à cette période-ci de l'année.

Théo Turcotte, père, et son gendre Albert Hanna sont ceux qui comptent le plus de têtes à l'entraînement. Ces deux populaires entraîneurs

gré en relations industrielles de l'université Bridport, a récemment quitté l'emploi qu'il occupait pour une compagnie de viandes de Montréal. Il cherche un autre emploi et a révélé qu'il considère la possibilité d'entrer en affaires à son compte.

ont tous deux 25 chevaux à préparer. Roger White, choisit le "horseman" de l'année par la Canadian Trotting Association, entraîne 23 trotteurs et ambleurs. Jean Jodoin en a 21 à sa charge et Percy Robillard, 20.

Voici quelques chiffres concernant les autres: Frank Baise, 11; Normand Bardier, 12; Réal Bardier, 13; Wilfrid Bourgon, 11; Rosaire Bouthillier, 6; Philippe Dussault, 18; Marc Gingras, 15; Roger Bérard, 5;

Guy Beauchemin, 5; Fernand Boucher, 3; Marcel Beauvais, 4; Don Gills, 7; Jean Goudreau, 3; Alcides Grisé, 12; Bob Givens, 2; Roger Hamel, 7; Jim Horton, 12; Joe Létourneau, 12; François Leboeuf, 7; Charlie Moreau, 7; Ken McElroy, 7; Claude Paradis, 4; Charles Poulin, 4; Médard Picard, 7; Roger Ponton, 8; René Pelletier, 3; Albert Rogers, 12; Philippe Sauvé, 9; Marcel Riverin, 4; Eric Smith, 4 et Claude Watters, 6.

Le Canada, aux épreuves de football-association, aux Jeux Panaméricains

L'espoir que nourrit le Canada d'être représenté d'une façon respectable aux épreuves de football-association, aux Jeux Panaméricains qui auront lieu à Winnipeg en 1967 et aux championnats mondiaux de 1970 qui se dérouleront à Mexico, repose sur les nombreux talents d'un soldat canadien que l'on considère parmi les moniteurs d'athlétisme les plus remarquables de notre pays.

Les efforts du sergent-major Terry Weatherall, de Toronto, instructeur stationné au Centre d'instruction physique de l'Armée, au camp Borden (Ont.), visent non seulement à produire des joueurs officiels qualifiés en nombre assez grand mais encore à augmenter le calibre de ceux qui participeront aux Jeux de 1967, à Winnipeg.

Ce soldat de 42 ans est le seul détenteur canadien du certificat de moniteur de l'Association internationale de football. Il a également servi de moniteur aux boxeurs olympiques canadiens à l'automne dernier.

Au cours de 1964, il a inauguré des séances d'entraînement à Hamilton, Toronto, London et Kingston, sous les auspices des corps provinciaux et nationaux. L'Association du football a fait appel à son expérience et ce qui concerne l'instruction donnée à Québec et à Montréal.

Naturellement, il ne demande qu'à rendre service. "Ils appliquent actuellement un excellent programme, destiné à intéresser et instruire la jeunesse de cette province sur ce sport" a-t-il déclaré.

En 1954, il s'engageait dans l'armée canadienne.

Né et élevé à Belfast, il a joué au football-association dans tout l'Irlande avant de partir en Australie où il eut l'occasion de jouer contre les équipes de l'Association anglaise de football, en 1950-1951.

Au cours de la seconde guerre mondiale, il a servi dans le Corps d'instruction physique de l'Armée britannique au Moyen-Orient et au nord-ouest de l'Europe et se fit bien connaître à cette époque comme boxeur. Il eut même l'occasion de se mesurer contre l'ancien champion du monde des poids moyens, Marcel Cerdan, au cours de six rondes qui finirent en match nul, à Alger en 1941.

En 1954, il s'engageait dans l'armée canadienne.

Centre sportif de plusieurs millions demandé au fédéral

OTTAWA — Les délégués de la Fédération canadienne des sports amateurs viennent de demander au gouvernement fédéral, de bâtir un centre d'entraînement sportif de plusieurs millions.

Ils ont approuvé unanimement une résolution de Kip Gleeson, de St-Catharines, voulant qu'il y ait un besoin urgent d'un centre sportif que les athlètes participant aux sports d'hiver et d'été pourraient utiliser.

président de la Fédération au cours des 12 dernières années, a cédé son poste à M. E. Ferguson, de Vancouver.

De plus, on a préparé des plans dans le but de présenter les premiers Jeux d'hiver canadiens à Québec en 1967. M. Rogers a déclaré que les subventions fédérales provinciales, dans le but de défrayer la majeure partie du coût de \$700,000 nécessaire aux Jeux, devaient être fournies incessamment, si bien qu'on devait continuer de faire les travaux préliminaires.

Quelques 34 délégués de toutes les organisations sportives à travers le pays ont assisté à l'assemblée annuelle.

Roger Dion, directeur du Conseil de la Santé Nationale, a dit aux délégués qu'une demande d'un centre d'entraînement serait bien vu du gouvernement si les différentes as-

sociations sportives en fournissaient la nécessité.

CENTRE

Le Conseil a discuté à maintes reprises le projet de centre et c'est lui qui a visé le gouvernement au sujet des subventions aux organisations sportives. Toutefois, M. Dion a précisé que la Fédération devrait favoriser officiellement le projet.

Les délégués ont dit que le centre idéal, entre autres, un endroit idéal pour l'entraînement des équipes canadiennes en vue de Jeux olympiques de l'Empire et panaméricains avant ces compétitions.

Par ailleurs, Arnold Charbonneau, président de la commission provinciale du programme sportif, a révélé que, si tous les plans des organisations sportives se réalisaient, les Canadiens connaîtraient "tout un gala sportif" en 1967.

Il a précisé que les programmes de juillet, août et septembre étaient presque complets et qu'on craignait qu'il y ait trop de tournois présentés en même temps au même endroit. Il a demandé aux représentants de faire parvenir aussitôt que possible leur programme.

Parmi les autres officiers élus, on note John Hunnius, de Montréal, troisième vice-président, Mme Dorothy Forsyth, d'Ottawa, secrétaire, et W. L. Gault, d'Ottawa, trésorier.

COMPTABLES AGRÉÉS

Lucien Dahmé, C.A. Gilles Ménard, C.A.

Comptable agréé Comptables agréés

132 ouest, rue St-Jacques 3310, ave Maplewood, apt 9

Chambre 813 — 849-2071 Montréal, Qué. RE. 7-9725

PROVOST & PROVOST VIAU & ROBIN

Comptables agréés Comptable agréé

ROGER PROVOST, C.A. LUCIEN D. VIAU, C.A.

Syndic Licencé JACQUES R. CHADLON, C.A.

ROLAND PROVOST, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A.

2596, boul. Rosemont PO. 9-3871

RA. 2-1109 4926, ave Verdun Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix

et Associés

E. H. Knight & Co.

Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E., C.A. Lucien P. Bélair, C.A.

Leon Côté, C.A. Jean Lacroix, C.A.

Hensley, Bourgoin, C.A. Dollard Huot, C.A.

Percy Auger, C.A. Albert Garneau, C.A.

Marcel Imbeault, C.A. Vianney Forget, C.A.

Pierre Barry, C.A. Dennis Bell, C.A.

Adrien Côté, C.A. Raymond Couillard, C.A.

Marthe Gauthier, C.A. Bernard Lachapelle, C.A.

Robert Garley, C.A. Roland Frenette, C.A.

Jean-Paul Barbeau, C.A. Robert Ladouceur, C.A.

Roland Truchon, C.A. Dennis Schmutz, C.A.

Roland Lévesque, C.A. Emilie Fortin, C.A.

Jean-Fabre, C.A. Gaston Boucher, C.A.

Jean-Claude Lemay, C.A. Roger Gélinas, C.A.

Paul-E. Bonnier, C.A. Paul Gonthier, C.A.

Consilts: I. M. Chartré, C.A. A.E. Beauvais, C.A.

G. Marceau, C.A.

MONTRÉAL QUÉBEC RIMOUSKI

132 OUEST, ST-JACQUES, MONTRÉAL 842-4691

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION DACTYLOGRAPHES

MARQUES DE COMMERCE BREVETS D'INVENTION

en tous pays

Marion, Marion, Robic & Bastien

2720, rue DRUMOND MONTREAL 25

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES

ASSURANCES GENERALES PLAN DE PENSION

ASSURANCES COLLECTIVES

Horace Labrecque & Fils Ltée

1411, rue CRESCENT

Plus de 50 années d'expérience

MONTREAL VI. 9-2371

Louez un autobus

pour vos excursions sportives, pèlerinages, congrès visites industrielles, etc...

La Cie de Transport des Laurentides Ltée

10,100, rue Bruxelles Montréal-Tél: 321-7811

COMMUNIQUE DU FORUM

Le combat Chuvalo-Patterson
représenté sur écran géant

Floyd Patterson, de New York, compte bien profiter de son important match contre le Canadien Georges Chuvalo, lundi soir prochain le 1er février, au Madison Square Garden de New York pour faire un autre pas vers un nouveau combat de championnat mondial. Le combat de lundi, limité à 12 rounds, sera présenté en exclusivité sur écran géant, au Forum, à compter de 10 heures 30 p.m.

Bien des experts croient que Patterson ne sera pas de taille et qu'il ne réussira donc pas à obtenir un autre match de championnat mondial, donc, qu'il ne pourra triompher de Chuvalo. On a prétendu en effet dans les milieux de la boxe que Patterson ne possède plus cette confiance et cette habileté essentielles à tout aspirant de taille. On a d'ailleurs dit la même chose de Floyd après qu'il eut été envoyé au plancher à sept reprises dans le round initial de son premier combat pour le titre contre le Suédois Johansson. Il fut alors décevantement battu. Patterson revint à la charge toutefois et vainquit Johansson à son tour deux fois de suite, sans peine aucune et réussit on le sait à knock-out Ingemar à son tour à deux reprises. La fameuse main droite de Johansson, remplie de dynamite, n'eut alors aucun secret pour Patterson.

On dit aussi que Patterson est probablement trop âgé, à 30 ans. Floyd a remporté le titre mondial une première fois à 21 ans et il le reprit ensuite à l'âge de 25 ans. Cinq ans plus tard il tenta maintenant de le reprendre et on se souviendra que des boxeurs de calibre tels Bob Fitzsimmons, Jack Johnson, Jim Braddock et Joe Walcott étaient tous âgés de 30 ans et plus (35 pour Fitzsimmons et 37 pour Walcott) quand ils enlevèrent la couronne. C'est peut-être une preuve que les poids-lourds peuvent espérer des carrières beaucoup plus longues que les boxeurs d'autres catégories.

Floyd n'a été défait qu'à quatre reprises au cours de ses 45 combats comme professionnel et outre ses deux mises hors de combat aux mains de Liston et celle contre Johansson, il n'a jamais vraiment livré de mauvaises batailles. Patterson a d'ailleurs sans excuse qu'il s'est très mal comporté contre l'Ours de Denver. "J'ai commis, deux fois, l'erreur de me battre à sa façon à lui" dit-il. "Ce fut une grave erreur de ma part" ajoute-t-il. "J'aurais dû faire comme Clay et le forcer plutôt à livrer combat à ma manière à moi".

Patterson ne se bat pas simplement pour gagner de l'argent. Il en a déjà beaucoup. Il adore son métier de boxeur et veut surtout prouver à tous qu'il possède tout ce qu'il faut pour reprendre le titre et il veut surtout faire oublier sa pitoyable tenue contre Liston. L'an dernier, il a prouvé qu'il était peut-être redevenu le fameux boxeur qu'il était avant ses deux combats contre Liston en remportant trois victoires d'importance. Il gagna par mise hors de combat contre

le boxeur italien Santo Amonti et contre aussi Charley Powell. Il l'emporta également sur Eddie Machen pourtant réputé un des meilleurs aspirants de la catégorie des poids-lourds.

Il se dit en excellente condition et prêt à livrer le combat de sa vie. Il devra le faire tout probablement car Chuvalo est à coup sûr un rival de très forte taille; un très habile boxeur qui a la réputation de posséder non seulement une gauche tout simplement formidable, mais aussi une très solide droite. Le combat de lundi soir prochain devrait donc fournir toutes les émotions voulues puisque les deux hommes en lice n'auront qu'un seul but en tête: l'emporter décisivement.

Ce combat tant attendu sera montré en exclusivité, sur écran géant, au Forum à compter de 10 h. 30 p.m. et les milliers d'amateurs de boxe de Montréal et de la région voudront sûrement ne pas le manquer.

BOXE

Les classements sont les suivants:

Chez les poids lourds: Champion, Georges Chuvalo, Toronto; autres: 1. Giancarlo Barozzo, Toronto; 2. Hughie Mercier, Regina; 3. Jean-Claude Roy, Montmagny, Qué.; 4. Guy Bélanger, Québec.

Chez les mi-lourds: Champion, Byrke Emery, Sherbrooke, Qué.; 1. Leslie Borden, Montréal; 2. Ron Brothers, Saint-Jean, U.B.; 3. Al Sparks, Winnipeg; 4. Ted MacKane, Fort William, Ont.; 5. Morris Fraser, Dartmouth, N.E.

Chez les moyens: Champion, Blair Richardson, South Bar, N.E.; 1. Don Chisholm, Pictou, N.E.; 2. Jim Meilleur, Toronto; 3. Ron Thompson, Prince Albert, Sask.; 4. Tom Whalen, Dartmouth; 5. Gordie Paul, Winnipeg; 6. Bob Whalen, Dartmouth; 7. Leonard Eanni, Montréal.

Chez les mi-moyens: Champion, Joe Durelle, Trois-Rivières, Qué.; 1. Lennie Sparks, Halifax; 2. Peter Schmidt, Toronto; 3. Arnie Sparks, Montréal; 4. Armand Savoie, Montréal; 5. Sonny Forbes, Toronto; 6. Jack Clements, Montréal; 7. Don Ross, Toronto; 8. Eddie First Rider, Lethbridge; 9. Ferdinand Simard, Québec; 10. Gary Broughton, Brantford.

Chez les mi-moyens juniors: Champion, Les Sprague, Dartmouth; 1. Colin Fraser, Toronto; 2. Al Bréau, Montréal; 3. Joe Isabelle, Montréal; 4. Jean-Marie Huard, Montréal; 5. LeRoy Jones, Halifax; 6. Jim Poulton, Charlottetown.

Chez les poids légers: Champion, Tryone Gardiner, Sydney; 1. Willie Williams, New Victoria, N.E.; 2. Les Gilles, New Waterford, N.E.; 3. Ferdinand Chretien, Toronto; 4. Carl Baldwin, Toronto; 5. Claude Doire, Québec; 6. Billy Ghisholm, Halifax; 7. Léo Noel, Moncton.

Chez les légers juniors: Champion, Buddy Daye, Halifax; 1. Jack Carter, Halifax; 2. Gaby Nancini, Montréal; 3.

Qui doit régir la boxe?

Une commission sans pouvoirs?
Les critiques? Les promoteurs?
Le gouvernement ou la police?

par Gérard GOSSELIN

George Schwartz, chroniqueur régulier à MacLean's, pouvait déclarer récemment que la Commission Athlétique de Montréal est le seul organisme du genre qui possède un semblant d'autorité. Partant de cette admission indiscutable, dans chacun de ses termes, il est peut-être opportun de faire le point en matière de boxe et d'éclairer nos lecteurs sur ce qu'est la Commission Athlétique de Montréal, sur ce qu'elle pourrait et devrait être, sur son utilité, dans sa forme actuelle, et sur l'opportunité, le cas échéant, de l'abolir. Poser toutefois ainsi le problème, c'est placer la charrue devant les boeufs. Avant d'abolir la Commission, il faudrait, une fois pour toutes, se prononcer sur la boxe. Il faut être mêlé d'assez près à ce domaine pour en saisir l'importance. Rien ne sert de discourir sur la brutalité de ce sport, sur le travail en sourdine des coulisseurs, sur l'influence de la pègre, sur le malhonnêteté de certains gérants et promoteurs, pour ce qui se passe à 1,000 lieues de chez nous. Notre problème est local.

Appelons tout d'abord les choses par leur nom. On ne peut pas dire, par exemple, que chez nous, la boxe soit menée par des bandits, influencée par des requins de marée basse; mais on peut avancer, à la lumière de certaines données, que certaines situations justifient de croire que tout se passe comme s'il y avait de la pègre et des requins dans l'ombre des arènes. On peut comprendre la répulsion qu'ont les autorités de soulever le couvercle de la marmite, dans l'espoir que le temps arrangera les choses ou que des abus se corrigeront facilement, sous soulever de boue et sans déranger trop la quiétude de législateurs occupés à des tâches autrement moins vilaines.

Harney à Sutton

Harold W. Blakley, président de la Braserie Carling Ltée, a annoncé la nomination de Paul Harney, gagnant de l'omnium de golf de \$70,000 de Los Angeles, comme professionnel du Pleasant Valley Country Club de Sutton, Massachusetts. Pleasant Valley sera l'hôte du championnat de golf Carling mondial de \$200,000, en 1965. Harney a aussi remporté le tournoi de Los Angeles en 1964.

Jerry Foley, Saint-Jean; 4. André Maillet, Sorel, Qué.; 5. Clayton Ryan, Sydney; 6. Gordie Lavers, Halifax.

Poids plume: Champion, Dave Hilton, Montréal; 1. Rocky MacDougall, Sydney; 2. Rocky Boulay, Québec; 3. Eddie Wilson, Montréal; 4. Jo Jackson, New Glasgow; 5. Terry Johnson, Halifax; 6. Ronnie Sampson, Sydney.

Chez les poids coqs: Champion, Jack Burke, Saint-Jean; 1. Johnny Devison, Sydney; 2. Michael Langlois, Québec.

Poids mouche: Titre vacant; 1. Richard Peterson, Saint-Jean; 2. Léo Mercier, Montréal.

Il est certain que l'esprit du législateur qui autorisa la formation de la Commission athlétique, en 1922, n'avait d'autre but que de déléguer à ses membres, l'autorité nécessaire pour régir et réglementer boxe et lutte. Comme il n'existe pas de pouvoir sans responsabilité, il est sage de constater actuellement que les responsabilités de la Commission n'ont pas suivi la courbe de ses pouvoirs et vice-versa.

La juridiction de la Commission athlétique est illusoire:

Illusions

1. — Si elle n'a pas les moyens de faire respecter son autorité et ses règlements. Dans la pratique, aujourd'hui, chaque fois qu'on défie cette autorité, il faudrait avoir recours aux tribunaux. Recours fallacieux: délais trop longs pour régler des situations pressantes; coûts onéreux pour un organisme à qui personne n'ose octroyer de budget.

2. — Si elle n'a pas l'autorité d'interroger des témoins sous serment.

3. — Si elle ne sent, derrière elle, aucun tribunal, aucun conseil municipal, aucune autorité provinciale, pour entériner ses décisions.

4. — Si elle n'a pas le pouvoir de faire venir la police, quand un promoteur sans vergogne, décide de lui-même d'exercer un privilège sans le consentement de la Commission.

5. — Si des recommandations faites par 25 membres bénévoles et compétents (commission La Roche), ne soulèvent aucune réaction, après trois ans, dans les milieux gouvernementaux.

6. — Si un boxeur, se croyant lésé dans un droit, décide de poursuivre la Commission, et que celle-ci, après avoir gagné son procès, jusqu'en Cour d'appel, sur un point d'intérêt public, doit payer à un bureau d'avocats des frais extra-judiciaires de \$5,000, à même des revenus presque inexistantes.

7. — Si un promoteur, pour éviter des droits prévus par la loi provinciale, décide de ga-

gner du temps avec des procédures dilatoires, jusqu'à ce que ledit promoteur devienne insolvable et laisse, avant de mourir, un billet promissoire de plus de \$10,000 irrécouvrable.

8. — Si tout le monde attend des miracles et des solutions draconiennes d'un organisme, légalement et provincielement constitué, qui n'a même pas un budget annuel de \$6,000.

9. — Si les règlements de cet organisme ne sont pas respectés dans la ville voisine, dans la même province, parce qu'inexistants ailleurs; et qu'un boxeur, inhabile à se battre à Montréal, peut le faire à Trois-Rivières, à Hull, à Jacques-Cartier, ou ailleurs, suivi de la cohorte de gens mêlés à la boxe, qui se plaignent d'y perdre de l'argent mais qui continuent assez curieusement à s'en occuper.

Anomalies

Evidemment, il y a des épiques au rosier. Les promoteurs y ont plus d'intérêt que la Commission. Même s'ils protestent contre leurs sempiternels déficits, ils ont toujours de l'argent pour des conférences de presse où c'est la mode de critiquer la Commission:

A) Parce qu'au temps où elle avait un budget de \$75,000 ou \$100,000 par année, ses membres faisaient des voyages, se faisaient rembourser leurs dépenses de représentations, se faisaient payer des billets de saison au hockey. Si l'on ne veut pas reconnaître le mérite et le désintéressement des commissaires actuels, à qui on vient d'annuler des billets de hockey que, pour une fois, ils payaient de leurs goussets, pourquoi ne pas prévoir un budget régulier, et procéder à des nominations rémunérées?

B) Parce que ses membres refusent de faire les pitres aux conférences organisées par les promoteurs. Ce n'est pas le rôle d'une commission d'accepter des invitations de personnes intéressées à influencer ses décisions, son prestige et son influence. La Commission n'a rien à gagner

SEMAINE DU HOCKEY MINEUR

Quatre équipes de Détroit visitent Saint-Laurent jeudi

Pour bien marquer la semaine du hockey mineur, M. Raymond Vidal, régisseur des sports à Saint-Laurent, annonce la venue de quatre équipes de hockey de Détroit. Ces équipes de catégories pee-wee, bantam, midget et juvénile seront en lice jeudi soir à l'aréna du collège Saint-Laurent contre des équipes de jeunes "Jets" de Saint-Laurent qui arborent les couleurs or et noir.

Les jeunes représentants des États-Unis, sous la direction de Bill Cox seront à Montréal des jeudi matin et envahiront la patinoire du collège Saint-Laurent afin d'être en grande forme pour le programme de la soirée. A ce sujet, voici l'horaire détaillé:

7.00 hrs p.m., Pee-Wee: Détroit vs Saint-Laurent, instructeur: Ching McDonald;
8.00 hrs p.m., Bantam: Détroit vs Saint-Laurent, instructeur: J.-L. Gélinas;
9.00 hrs p.m., Midget: Détroit vs St-Laurent, instructeur, Gérard Gagnon;
10.00 hrs p.m., Juvénile: Détroit vs St-Laurent, instructeur: Raymond Courteau.

Entre temps, les onze parcs de Saint-Laurent qui sont à la disposition des neuf différentes organisations de hockey mineur auront des programmes très chargés. Des joutes de hockey seront cédulées à partir de 5.30 p.m. jusqu'à 10.00 du soir.

Le samedi, les joutes débutent à 9h. du matin et le dimanche à compter de midi. Les parents des jeunes joueurs aussi bien que les amateurs du hockey mineur sont invités à venir encourager ceux qui participent de tout coeur aux joutes ainsi

que leurs responsables. Il nous fait plaisir de mentionner ici les noms de ces responsables: Parc Saint-Laurent: L.-P. Marquis et Jim Turnbull; Parc Cousineau: Phil Garner et Jim Hefferman; Parc Jasmin: Léopold Francoeur; Parc Petit: Michel Gervais et Jean-Louis Gélinas; Parc Decelles: Antonio Desjardins et Gaston Parent; Parc Gohier: Jean Lalonde et Alex. Guibault; Parc Poirier: Les Conley et Fred Goodfellow; Parc Houde: Syd Silverman; Parc Chamberland: Herb Goodman.

M. Charles Larente, arbitre en chef des sports, à Saint-Laurent, a la tâche de préparer son contingent d'arbitres afin de répondre aux nombreuses joutes disputées. Il y a lieu de mentionner ici l'excellent travail qu'il a accompli depuis le début de la saison de l'hiver. Mettons en pratique le slogan suivant: "N'envoyez pas votre enfant aux joutes, accompagnez-le". Il faudrait aussi noter que l'entrée est absolument gratuite jeudi soir.

Murakami à San Francisco

SAN FRANCISCO — Masanori Murakami, seul Japonais à jamais évoluer dans les majeures aux États-Unis, évoluera encore en relève pour les Giants de San Francisco, de la Ligue Nationale, en 1965.

On ignore toutefois où il jouera en 1966 à la suite de discussions survenues en fin de semaine entre les Giants et les représentants des Nankai Hawks d'Osaka, Japon, qui détenaient le contrat de Murakami.

Ces derniers lui ont accordé la permission de jouer aux États-Unis en 1965, mais désirent son retour au Japon en 1966.

Les Giants désirent que Murakami décide lui-même de son statut en 1966 s'il est envoyé dans les mineures. Les Hawks n'ont pas accepté la proposition.

Les contrats de baseball américains contiennent une clause leur assurant les services d'un joueur un an après la fin de son contrat.

Après avoir terminé la saison avec la filiale des Giants à Fresno, Murakami rejoint ces derniers et a lancé 15 manches en relève, affichant une moyenne impressionnante de 1.80 point accordé.

Augmentation pour Cepeda

SAN FRANCISCO — Orlando Cepeda aurait reçu une augmentation de \$2,000 en 1965, ce qui porterait son salaire à \$55,000, soit le deuxième plus élevé chez les Giants de San Francisco. On sait que Willie Mays est le plus haut salarié des majeures à \$105,000.

Soccer

L'Association de soccer mineur de la province de Québec tiendra sa première assemblée trimestrielle, jeudi soir, à 7 h. 30 p.m., au Centre communautaire de Notre-Dame-de-Grâce, (Manoir N.D.G.). Les intéressés y sont cordialement invités.



**\$143.89 par mois
pour un six-pièces
deluxe à loyer?
Introuvable, voyons!**

Avouez-le donc...

De nos jours, il n'est guère facile de se loger à bon compte et dans un cadre agréable. Et pourtant, vous pouvez acquérir en pleine propriété (plutôt que de louer temporairement) le six-pièces révé plus un vaste terrain de 8,000 pi. car. entièrement gazonné pour une mensualité totale de \$143.89. Voyez le Grand Prix III ci-dessus: un versement initial modique suffit. Ensuite, le paiement mensuel comprend tout: hypothèque, intérêts, taxes diverses. Et votre argent est placé dans un immeuble dont la valeur à la revente est assurée.

Vous avez sûrement déjà entendu parler du Parc Laurier, le gagnant de la Médaille d'Or de l'Association des constructeurs d'habitations du district de Montréal. C'est la résidence idéale pour les familles actives, averties et prévoyantes.

Pour vos loisirs, le sport, l'éducation, le culte ou le magasinage, tout est déjà prévu et installé. L'espace et l'intimité sont respectés dans ce cadre boisé. (220,000 arbres additionnels viennent d'y être plantés depuis deux ans). Golf et piscines inclus, bien entendu.

Venez voir dès cette fin de semaine ou tout autre jour jusqu'à 8 hres 30 du soir. Traversez le pont vers la Rive Sud et prenez la Route 9 vers Candiac (à l'ouest de Laprairie). Arrêtez aux enseignes du Parc Laurier. Pour renseignements, appelez 659-5493.

Parc Laurier
La nouvelle résidence chic de Candiac

moelleuse...mousseuse...
merveilleuse Molson!



**MAINTENANT
PLUS QUE JAMAIS**

la bonne bière de chez nous

Sensationnel!

Dupuis JOUR-J

LE 28 JANVIER

9³⁰ AM / 9⁰⁰ PM

UN JOUR SEULEMENT

JEUDI

Journée unique!

VOICI LE COQ QUI CHANTE LES AUBAINES!

Rarement Montréal a pu voir
pareilles offres accumulées en
un seul jour...

DES OFFRES FORMIDABLES

Durant un... un seul jour "on
y fait la bombe" grâce aux of-
fres incroyablement avanta-
geuses Dupuis...

SEPT ETAGES OU EPARGNER

Tous les rayons ont été mis à
contribution depuis des semai-
nes pour vous apporter des
marchandises de saison et du
printemps qui approche...

MAGASINEZ EN TOUTE FACILITE

Pas de problème de stationne-
ment chez Dupuis — onze
parcs entourent le magasin
pour accommoder plus de 1000
autos...

VOYEZ LE CAHIER DE 16 PAGES

DANS LA PRESSE D'AUJOURD'HUI QUI VOUS RENSEIGNERA D'AVANTAGE
SUR LES MULTIPLES OFFRES DU JOUR-J DUPUIS DU SOUS-SOL AU 6^e ETAGE

Dupuis